



EVALUATION DU PST 1.0



SOMMAIRE

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE	page 3
STRUCTURE DE L'ÉVALUATION DU PST	page 5
EVALUATION DU PST 1.0	page 16
Ambition 1	page 16
Ambition 2	page 40
Ambition 3	page 60
Ambition 4	page 74
Ambition 5	page 79
Ambition 6	page 85
Conclusion de l'évaluation	page 90
Rapport financier	page 91

Annexe 1

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

Pour une facilité de compréhension et de lecture, dans le cadre de l'évaluation du Programme Stratégique Transversal 1.0, l'ambition « Œuvrer à la sécurité des habitants et Requalifier certains axes structurants vers les centres urbains » de la Déclaration de Politique Communale et du Programme Stratégique Transversal est scindée comme suit :

- Œuvrer à la sécurité des habitants
- Mettre en valeur l'identité de l'entité de Mouscron et sa position transfrontalière

L'ordre des ambitions est redistribué comme suit :

- 1-Favoriser la participation citoyenne ;
- 2-Soutenir la vie associative, festive et culturelle ;
- 3-Agir pour une meilleure qualité de vie ;
- 4-Offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable ;
- 5-Oeuvrer à la sécurité des habitants ;
- 6-Mettre en valeur l'identité de Mouscron et sa position transfrontalière ;
- 7-Offrir aux habitants un service public efficace et de qualité, et veiller au bien-être de notre personnel communal ;

Les projets sont en outre classés comme suit :

- Ambitions (Objectifs stratégiques)
 - Objectifs opérationnels
 - Catégorie de projets
 - Projets
 - Points contribuant à la mise en œuvre du projet

Les types de projet sont les suivants :

- Projet récurrent (numéro de fiche suivi de « récurrent » et de « 2019-2024 »)
- Projet non récurrent : numéro de fiche suivi de ou des années de démarrage du projet prévu dans la priorisation du PST approuvé en septembre 2019
- Projets hors PST menés par la Ville
- Projets hors PST en collaboration avec une ASBL communale, un partenaire public, une association ou un privé identifié
- Projets hors PST menés par une ASBL communale identifiée
- Projets hors PST menés par un partenaire public, une association ou un privé
- Projets proposés à la Politique de la Ville
- Projets envisagés dans le cadre de l'Appel à projet « Tax on Pylons » ou « Rénovation énergétique » du plan de relance

STRUCTURE DE L'ÉVALUATION DU PST 1.0

1. FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, FESTIVE ET CULTURELLE



Objectif opérationnel 1.1 : ASSURER LA COMMUNICATION POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX ACTIONS MENÉES, Y COMPRIS FESTIVES ET CULTURELLES

La réappropriation de la Ville par ses citoyens constitue un aspect de la Smart City et repose sur une information claire et objective. Toutefois, afin d'atteindre tous les publics, elle s'appuie à la fois sur les nouveaux outils digitaux et sur les dispositifs traditionnels. En outre, corollairement à une information centralisée, il y a lieu de conserver à destination de certains publics des médias dont les contenus d'information sont plus fouillés.

(La qualité de cette information et la pluralité de ces canaux répondent, en outre, à la volonté d'offrir aux habitants un service public efficace et de qualité.)

Objectif opérationnel 1.2 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE AFIN DE MOTIVER L'ADHÉSION ET D'ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMUNE ET L'AVIS DES CITOYENS

La réappropriation de la Ville par ses citoyens s'initie à travers la sensibilisation des plus jeunes à la citoyenneté et à la gestion de projets. Elle s'opère ensuite à travers le renforcement de la concertation à propos de projets spécifiques, que peuvent faciliter les outils digitaux. Enfin, elle s'enracine à travers les partenariats avec les associations, les comités de quartier et les habitants.

(Ces dispositifs de coopération ville-citoyens permettent d'agir pour une meilleure qualité de vie et, selon leur nature, d'offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable.)

Objectif opérationnel 1.3 - PROMOUVOIR ET INTENSIFIER LES FESTIVITES ET LA CONVIVIALITE AFIN DE SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE TANT POUR SES HABITANTS QUE POUR LES VISITEURS.

La diversité des festivités mouscronnoises doit à la fois être soutenue et se réinventer à travers de nouvelles propositions dont certaines enrichiront l'identité culturelle de la ville et s'articulent à son offre muséale. Certaines de ces activités, notamment les plus récentes ou celles en projet visent particulièrement le jeune public, enfants ou adolescents et jeunes

adultes qui contribuent à l'organisation de certaines festivités. Comme les festivités « identitaires » (fête des Hurlus, Mouscron sur Glace, fêtes des quartiers...), elles régénèrent le sentiment d'appartenance et assurent la convivialité entre tous les habitants, quel que soit leur âge, leur quartier et leurs centres d'intérêt. Points d'appui de l'attractivité de la Ville, soutenues par une promotion touristique dynamique et des partenariats, ces festivités doivent contribuer à la promotion du secteur HORECA ainsi qu'à la découverte et au rayonnement de l'offre culturelle et récréative.

Si la pandémie a freiné nombre d'activités, elle a renforcé l'émergence de nouvelles formes d'animations et d'échanges grâce aux outils digitaux et aux réseaux sociaux. (La dynamique festive et la convivialité qui s'en dégagent contribuent grandement à la qualité de vie.)

Objectif opérationnel 1.4 : RENFORCER LES PÔLES CULTURELS ET TOURISTIQUES AFIN DE SOUTENIR L'IDENTITÉ CULTURELLE.

L'offre culturelle repose aujourd'hui sur une offre diversifiée qui permet d'attirer tous les publics. Ces équipements permettent de soutenir l'identité culturelle à travers des animations ponctuelles et l'accueil des arts vivants qu'assure la mise à niveau permanente de ces équipements publics. Elle s'est étoffée durant la dernière décennie et continuera à se renforcer. Ces équipements contribuent à offrir aux habitants un service public efficace et de qualité.

(Cette offre culturelle contribue aussi à une meilleure qualité de vie des habitants.)

Objectif opérationnel 1.5 : DÉVELOPPER LE PATRIMOINE ET REDYNAMISER LES « LIEUX EMBLEMATIQUES »

L'identité culturelle s'appuie d'abord sur des lieux emblématiques appartenant au patrimoine architectural de la Ville qui sont en phase de restauration. Leur réaffectation enrichira la dynamique festive et culturelle de la Ville. Elle sera aussi le support de nouveaux services ou l'amélioration d'équipements publics où pourront s'épanouir de nouveaux partenariats avec des acteurs de terrain. Cela contribuera à une meilleure qualité de vie.

Cette identité culturelle se complète par la préservation du petit patrimoine et les interventions artistiques dans l'espace public. L'identité des quartiers repose notamment sur le patrimoine architectural de chaque église et son presbytère.

(La restauration de ces lieux emblématiques comme du petit patrimoine et leur enrichissement par des interventions contemporaines contribuent à offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable.)

Objectif opérationnel 1.6 : ASSURER LE SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

Le soutien financier et logistique au milieu associatif représente une offre de services au public délégué à des acteurs de terrain qui agissent en partenariat avec les services communaux. La collaboration avec les ASBL s'appuie notamment sur la mise à disposition de personnel, des aides administratives et matérielles ainsi qu'une offre de bâtiments publics destinés à accueillir leurs activités. En outre les services communaux contribuent à l'organisation de divers salons qui proposent aux citoyens une visibilité de l'offre associative.

La pandémie a requis de compenser l'impossibilité d'organiser certains salons par une promotion en ligne.

(Ce soutien contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et à offrir aux habitants un service public efficace et de qualité.)

2. AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



Objectif opérationnel 2.1 : AGIR POUR SOUTENIR L'INSERTION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA VIE DE LA COLLECTIVITE

La SOLIDARITE et l'humanisme constituent des valeurs socles de la politique communale. Dans ce contexte, il est primordial de valoriser la vie de quartier et le vivre-ensemble. Assurer le bien-être individuel et rompre l'isolement social permettent de contrer les inégalités sociales, économiques ou encore de santé. Même si une offre de service centralisée s'impose pour un soutien spécifique, l'intégration sociale impose d'aller vers le public cible et de créer des espaces de rencontre et des permanences des services communaux au sein même des quartiers. Afin de freiner la stigmatisation de certains publics, une meilleure information du grand public et la formation des acteurs de terrains doivent être assurés tandis que la concertation doit être assurée entre les différents publics qui cohabitent dans les quartiers, notamment celui du Refuge. Des actions spécifiques à certains publics doivent être menées afin de leur offrir les clefs de leur réinsertion sociale et/ou professionnelle. Mobiliser des publics cibles, aînés, moins valides, ... lors d'animations spécifiques doit se compléter d'activités, notamment intergénérationnelles, qui réunissent tous les profils d'habitants. Un certain nombre de services doivent être assurés aux personnes à besoins spécifiques pour leur permettre de participer activement à la vie locale et profiter de tous ses services. Il est à noter que la conception des aménagements des espaces et des équipements publics veille à garantir l'accessibilité des personnes moins valides, au-delà des normes imposées par la législation. La pandémie accroît la précarité, notamment économique. Des mesures réparatrices doivent être prises pour identifier le public fragilisé et l'accompagner afin d'éviter son décrochage social.

(La plupart des actions à mener permettront corollairement de favoriser la participation citoyenne et soutenir la vie associative, festive et culturelle. Certaines contribuent à offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable.)

Objectif opérationnel 2.2 : PROMOUVOIR LES ACTIONS “SANTÉ & BIEN-ÊTRE POUR TOUS”

La santé, qu'elle soit physique ou mentale peut s'améliorer de manière directe et indirecte. Pour ce faire, il est autant besoin d'information que de stimulation, de prise de conscience que de mise en action. Assurer à tous les publics un accès aisé aux soins et encourager une alimentation saine sont essentiels. Certains modes de vie conduisent au mal-être et à la maladie mentale. Il est impératif de donner de la visibilité à ces risques afin de les limiter.

(La plupart des actions à mener permettront, corollairement, d'offrir aux habitants un service public efficace et de qualité.)

Objectif opérationnel 2.3 : ENCOURAGER ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT

L'activité physique et le sport contribue à renforcer le corps et l'esprit. Les équipements sportifs doivent continuellement être mis à niveau pour répondre aux besoins des citoyens, des familles et des associations ou clubs et répondre aux sports émergents.

(La plupart des actions suivantes permettent corollairement d'agir pour une meilleure qualité de vie et d'offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable.)

Objectif opérationnel 2.4 : OPTIMALISER L'OFFRE DE MILIEUX D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT POUR L'ENFANT

L'accueil doit être assuré de 0 à 18 ans de la crèche à l'enseignement secondaire, tout en prenant en compte les activités hors temps scolaires. En outre, il doit être accompagné de conseils aux parents dans leur mission de parents et d'un soutien aux familles faisant face à des difficultés spécifiques. Outre les lieux d'accueil et la promotion des activités proposées dans différents secteurs, la coordination des acteurs doit être assurée ainsi qu'une formation continue de tous les prestataires. L'évolution des attentes en matière d'offre scolaire justifie une diversification des outils pédagogiques qui, s'agissant notamment de l'Ecole des Sports, justifie d'assurer un internat de qualité.

(La plupart des actions à mener permettront corollairement, d'offrir aux habitants un service public efficace et de qualité.)

Objectif opérationnel 2.5 : ENTENDRE LA VOIX DE LA JEUNESSE

Les mouvements de jeunesse, maisons de jeunes, plaines de jeux, complexes sportifs, activités culturelles et artistiques, l'enseignement et les activités extra-scolaires proposées contribuent au développement, à la formation et à l'épanouissement de la Jeunesse. Des espaces de dialogue permettent d'être à l'écoute de leurs besoins, soit directement, notamment via les conseils consultatifs, soit via les associations. Ils attendent que s'accroissent l'accessibilité, l'offre et la qualité des plaines de jeux, des stages sportifs et des activités extrascolaires. Ceux-ci reposent sur la communication et les partenariats entre les différents services et le monde associatif, qu'il s'agisse d'équipements, d'animation ou de promotion de l'offre d'activités.

La jeunesse aura particulièrement souffert de la pandémie qui a induit le repli sur soi, notamment des plus de 12 ans. Au-delà des activités « tous publics », la redynamisation des activités qui leur sont spécifiquement destinées répondra à leur besoin de socialisation et leur

permettra de revivifier leur enthousiasme. Ceux-ci doivent également être soutenus en leur offrant des perspectives, notamment en termes de préparation à intégrer la vie active à travers la formation et la mise en contact avec les futurs employeurs. La mission de formation des futurs travailleurs est largement encouragée au sein de l'administration et la plupart des services y contribuent.

(La plupart des actions suivantes permettent corollairement de favoriser la participation citoyenne et soutenir la vie associative, festive et culturelle.)

Objectif opérationnel 2.6 : ASSURER UN LOGEMENT DÉCENT À TOUS

Leur assurer un logement décent est un préliminaire essentiel pour garantir la qualité de vie des habitants. Le rôle de la Ville est de contribuer à assurer une offre de logements de qualité soit en soutenant les structures publiques telles que l'Agence Immobilière Sociale, soit en proposant du logement, adapté aux situations d'urgence. Elle veille à ce que ces logements répondent aux critères de durabilité les plus adaptés. Son rôle est aussi de veiller à ce que l'offre du secteur locatif privé réponde aux critères de salubrité d'un habitat digne et à s'assurer que les logements inoccupés réintègrent le parc locatif, le cas échéant avec l'appui de l'AIS.

(La plupart des actions suivantes permettent corollairement d'offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable.)

3. OFFRIR AUX CITOYENS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, CONVIVAL, ATTRACTIF ET DURABLE



Objectif opérationnel 3.1 : RENDRE NOTRE VILLE ECO-RESPONSABLE, PROPRE ET DURABLE

La question climatique ainsi que la protection de l'environnement sont des préoccupations centrales. Le concept de transition écologique est avant tout une affaire de responsabilité : revoir nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble... La sensibilisation aux enjeux environnementaux est une priorité absolue. La commune intègre la démarche de développement durable dans ses projets, qu'il s'agisse de la construction, de l'entretien ou de la gestion des bâtiments, de l'espace public et des espaces verts.

La durabilité repose aussi sur une nouvelle approche du secteur agricole et une attention particulière pour le règne animal et son bien-être.

Ainsi, elle agit comme un catalyseur de toutes les initiatives en faveur de l'environnement. Toutefois, cette transition ne pourra s'opérer sans la contribution de tous les citoyens qu'elle sensibilise par l'exemple ou à travers des partenariats. La qualité de vie des générations futures est à ce prix.

(Il est clair que tous ces projets contribuent à agir pour une meilleure qualité de vie.)

Objectif opérationnel 3.2 : ASSURER LA COHÉRENCE ET LA QUALITÉ URBANISTIQUES

Au vu de l'attractivité résidentielle de l'entité, il est indispensable d'assurer un développement urbanistique équilibré de la Commune. Le Schéma de Développement communal est le garant de l'équilibre entre les zones d'activités économiques, les zones d'espaces verts/agricoles et les zones urbanisées/construites. Les outils d'orientation et le suivi constant des projets urbanistiques contribuent à assurer la qualité urbaine. La requalification des axes structurants a un effet d'entraînement sur la rénovation du patrimoine privé. En outre, la création d'espaces publics et de lieux de rencontre agréables, conviviaux, attractifs, propres, sûrs et durables dans tous les quartiers contribuent à l'attractivité urbaine (et à une meilleure qualité de vie des citoyens).

Objectif opérationnel 3.3 : ASSURER DES CONDITIONS OPTIMALES D'ACCESSIBILITE, DE MOBILITÉ ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'objectif prioritaire est de faciliter tous les échanges urbains, quels que soient les modes de transport, des plus rapides aux plus lents, des plus actifs aux plus doux, tenant compte aussi des nouveaux véhicules de déplacement individuels (trottinettes, vélos électriques ...). Afin de diminuer les risques d'accidents grave. Il s'agira de réduire le trafic routier et la vitesse sur l'entité, à l'instar de la création d'une « zone 30 » globale sur l'hypercentre.

Cet objectif repose sur de multiples outils qui vont des documents règlementaires aux outils d'orientation en passant par l'évaluation du réseau, la mise en œuvre de plans subsidiés, la mise en place de dispositifs physiques de contrôle ou de gestion de la vitesse, y compris lors de l'entretien des voiries. Il repose évidemment sur l'aménagement des pôles de transport et du réseau viaire y compris les espaces dédiés aux cyclistes et aux piétons.

La mobilité doit rencontrer les objectifs du Plan Climat wallon par la promotion d'une mobilité durable. A cette fin, des actions seront menées afin d'encourager les pratiques ad hoc.

L'accessibilité aux activités est un enjeu de mobilité pour certains publics dont il faut assurer le transport.

Des interventions sur les voiries assureront le déplacement aisé et sécurisé des moins valides. La conception des aménagements encouragera les liens sociaux et une appropriation non genrée de l'espace public.

Objectif opérationnel 3.4 : RENFORCER LE DYNAMISME COMMERCIAL

Le Schéma de Développement commercial a pour objectif de redynamiser le commerce local, soutenir les partenariats et encourager l'attractivité de la Ville, dont notamment celle de ses productions locales. Il a dû être profondément réorienté afin de répondre aux nouveaux enjeux induits par les mesures liées à la pandémie. Au fil de celle-ci, de nouvelles mesures de soutien financier ont été prises via des allègements fiscaux, les chèques commerces et les primes. En concertation avec le secteur commercial et particulièrement le secteur HORECA, de nouveaux projets seront mis en œuvre et s'articuleront à la relance des animations festives et culturelles. Par ailleurs, l'attractivité repose sur une accessibilité multimodale aux commerces. Ceci justifie de faire évoluer la structuration du stationnement en ville, favoriser la pratique des modes doux en ville et diminuer la pression du stationnement.

4. METTRE EN VALEUR L'IDENTITÉ DE L'ENTITÉ ET SA POSITION TRANSFRONTALIÈRE, EN LUI DONNANT UNE VISIBILITÉ CLAIRE AU SEIN DE L'EUROMÉTROPOLE ET EN REQUALIFIANT LES ESPACES TRANSFRONTALIERS, LES ENTRÉES DE VILLE ET LES AXES STRUCTURANTS.



Objectif opérationnel 4.1 - COOPERATION SUPRACOMMUNALE ET TRANSFRONTALIERE

La Ville se situe au cœur de trois territoires clairement identifiés au sein de l'Eurométropole : la Métropole Lilloise, la province de Flandre Occidentale et la Wallonie Picarde. Elle forge son identité propre au creuset de ces trois identités fortes au sein desquelles elle doit affirmer son territoire et mobiliser les outils de coopération et de solidarité entre ces territoires.

Objectif opérationnel 4.2 : REQUALIFIER LES ENTREES DE VILLE

Au seuil des territoires mitoyens, les entrées de ville doivent être requalifiées à la fois afin d'y améliorer la sécurité et de renforcer l'identité et l'histoire de Mouscron, Luignne, Herseaux et Dottignies.

A noter que la requalification des axes structurants qui contribuent à l'image de l'entité dans son environnement territorial s'opère aussi à travers le réaménagement des voiries adjacentes à l'hypercentre tandis que le réaménagement des abords de la gare assure un effet de porte pour les usagers des transports publics.

Objectif opérationnel 4.3 : REQUALIFIER LE QUARTIER TRANSFRONTALIER DU MONT-À-LEUX

Face à la conurbation avec Lille-Roubaix-Tourcoing et Neuville en Ferrain, il s'agit de veiller à requalifier ce territoire de frange marqué par les aléas de la vie frontalière.

5. ŒUVRER À LA SÉCURITÉ DES HABITANTS



Objectif opérationnel 5.1 : DISPOSER D'UN CADRE REGLEMENTAIRE ET OPERATIONNEL

La sécurité est un droit fondamental à garantir au quotidien. C'est un gage de bien-être collectif qui contribue à la qualité de vie.

Une politique de sécurité raisonnée encourage la protection des citoyens et leurs biens. De nombreux outils y contribuent. Il s'agit autant de campagnes de sensibilisation et des plans de prévention que d'outils réglementaires qui, en cas de nécessité s'accompagnent des mesures de répression proportionnées. De nombreuses ressources humaines permettent de les mettre en œuvre au quotidien à travers une coordination structurée de tous les profils d'acteurs. Il s'agit d'une part du personnel de la Zone de police, du corps des gardiens de la paix, des éducateurs de rue ainsi que des stewards urbains. Il s'agit d'autre part d'agents constateurs ou sanctionnateurs. La sécurité de tous repose aussi sur des partenariats et peut s'appuyer sur des chartes.

Objectif opérationnel 5.2 : SECURISER L'ESPACE PUBLIC

Si la sécurité de tous repose sur les comportements adéquats de chacun, de nombreux dispositifs techniques et physiques peuvent décourager les actes délictueux vis-à-vis des biens ou des personnes ou limiter la dangerosité des pratiques dans l'espace public. Enfin, la sécurité des infrastructures publiques et, partant, du personnel et des visiteurs doit être garantie par des équipements répondant au rehaussement permanent des normes.

6. OFFRIR AUX HABITANTS UN SERVICE PUBLIC EFFICACE ET DE QUALITÉ ET VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOTRE PERSONNEL COMMUNAL



Objectif opérationnel 6.1 : OPTIMALISER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES COMMUNAUX

Les services communaux s'inscrivent désormais dans les nouveaux canaux de communication afin que les citoyens puissent y avoir accès par les canaux digitaux et interagir de manière dématérialisée. Cependant, ils doivent conserver une accessibilité physique selon des horaires suffisamment larges pour rester accessibles au public en besoin d'échanges humanisés. Enfin, les services doivent aussi être rendus au plus près des citoyens socialement isolés ou à mobilité réduite.

Objectif opérationnel 6.2 : ASSURER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le bien-être au travail contribue à la motivation des agents et est un préalable à leur efficacité tout comme la qualité de leur cadre de travail et la modernité de leurs outils de travail.

Nous souhaitons une dynamisation de la gestion du personnel. La formation des agents doit être encouragée et soutenue dans l'ensemble des services communaux.

Chaque travailleur a la faculté de faire entendre sa voix auprès de la concertation syndicale présente au sein de l'Administration.

Dans la limite des possibilités légales et budgétaires, nous poursuivrons les réflexions liées à la révision des cadres et statuts.

A noter que la transversalité des services, objectif liminaire du PST est déjà opérante.

EVALUATION DU PST 1.0

Les points ou actions relatifs à chaque projet sont classés comme suit

- *Projet hors PST ou antérieur à la législature en cours et contextualisant les actions précisées ensuite*
- *Projets du PST réalisés ou récurrents*
- *Projets hors PST*
 - *Répondant aux objectifs de la Déclaration de politique Communale*
 - *Mis en œuvre par la Ville, par / avec une ASBL communale ou un partenaire institutionnel, associatif ou privé*
 - *Le classement démarre avec les projets réalisés, récurrents ou non, s'ensuivent les projets affectés par la pandémie*
- *Projets du PST en cours ou à initier ou récurrents mais à suivre*
- *Projets du PST ou non, inscrits dans un appel à projet spécifique*

1. FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, FESTIVE ET CULTURELLE

Objectif opérationnel 1.1 - ASSURER L'INFORMATION POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX ACTIONS MENÉES, Y COMPRIS FESTIVES ET CULTURELLES

Projets 1.1.1 - Développement des outils digitaux d'information et de communication.

- **Projet 1 – Mise en place de dispositifs de captation dans la salle du Conseil**
 - **Point 1 - 2049 (Récurrent 2019-2024)** La diffusion des conseils communaux sur No Télé a démarré en septembre 2019. En 2020 elle a représenté 10 retransmissions et 6 durant le premier semestre 2021. Ce projet mis en œuvre avant la pandémie a démontré son opportunité pour assurer la publicité des débats du Conseil malgré les mesures de confinement. Il complète la diffusion déjà existante des ordres du jour, des projets de délibérations et des procès-verbaux sur le site de la Ville.
 - **Point 2 - 2166 (2019)** La captation vidéo de 4 présentations de projet et leur retransmission sur le site de la Ville et la page Facebook a permis d'assurer la publicité des échanges malgré les contraintes liées à la pandémie, avec ou sans interactivité entre le public et les orateurs.
 - **Point 3 - 2166 (2019)** La captation vidéo des mariages au sein de la salle du conseil communal du Centre Administratif est possible depuis mai 2020 et a permis d'assurer une retransmission en direct dans le contexte Covid. Toutefois ce projet requiert des ressources humaines importantes sur le plan technique et se heurte au respect du droit à l'image. Il ne devrait plus être proposé à l'avenir.
- **Projet 2 – Développement des canaux digitaux d'information citoyenne**

- Point 1 - 3135 (Récurent 2019-2024) La page Facebook de l'Académie de Musique, Théâtre, Danse et Beaux-Arts est opérationnelle depuis janvier 2019.
- Point 2 - 2474 (Récurent 2019-2024) L'agenda commun pour tous les services culturels et les festivités n'a pas été mis en œuvre suite à la pandémie. Toutefois, certaines publications ciblées, par exemple dans « De fil en Aiguille », intègrent traditionnellement un agenda des activités et festivités.
- Point 3 – Outre le site officiel et la page Facebook de la Ville de Mouscron, nombre des services ou de projets ont un site internet, une page Facebook, LinkedIn, Instagram ou YouTube où l'on trouve, par exemple le live « Faucons ». Ceci permet d'atteindre un maximum de profils d'utilisateurs.
- Point 4 - Une borne électronique à l'accueil du CAM ainsi que des écrans d'accueil dans les salles d'attente du CAM ont été installés pour informer les citoyens, notamment concernant les démarches liées au registre national.
- Point 5 – Des spots vidéo ont été réalisés en collaboration avec No Télé d'une part concernant des enjeux particuliers liés au Covid et d'autre part afin de promouvoir l'utilisation des infrastructures cyclables.

Projets 1.1.2 - Consolidation des outils traditionnels d'information et de communication.

- Projet 1 – Consolidation des outils de communication papier

- Point 1 - 2338 (Récurent 2019-2024) La diffusion de la brochure « Vivre dans ma Ville » a été assurée, y compris en 2020 et malgré la pandémie. Le numéro 1 de 2020 a d'ailleurs été consacré à celle-ci. Depuis le numéro de juillet 2020, la brochure regroupe un maximum d'informations classées selon les ambitions de la Déclaration de Politique Communale et non plus par échevinat.
- Point 2 - 3207 (Récurent 2019-2024) Distribuée annuellement depuis 2018, la brochure « Zeste de parents » propose un soutien simple et accessible face aux différentes problématiques que peuvent rencontrer les parents et présente le panel des services susceptibles de les accompagner.
- Point 3 – Créée en 2016, l'activité « Welcome Family Night » à destination des familles s'installant à Mouscron a fait place à l'animation « Welcome Mouscron » en 2019. Depuis 2020, le concept a été remplacé par le « Welcome Pack » distribués aux nouveaux arrivants. L'objectif est de renseigner les nouveaux habitants sur les services offerts par la Ville.
- Point 4 – De nombreuses conférences de presse assurent le relais des informations communales vers le citoyen.
- Point 5 - 34 colonnes "Morris" supportent des affichages officiels et 8 panneaux permettent en ville l'affichage culturel et associatif.
- Point 6 – La communication lors des conceptions de projets, avant et pendant les chantiers est assurée via les « avis riverains ».
- Point 7 – En 2018, a été créée une brochure explicative sur le fonctionnement du service GDV/ODP (gestion et occupation du domaine public) à l'attention des usagers.
- Point 8 – En 2018, a été diffusée une brochure relative au système d'enlèvement des déchets verts.
- Point 9 - Depuis 2005, la brochure « De fil en Aiguille » fait partie du programme « Inégalités de santé » et répond à un manque d'information du public sur l'offre de services de secteur associatif en matière de santé au sens large. Il couvre ainsi les difficultés desquelles peuvent découler des problèmes de santé mentale ou physique.
- Point 10 - La Newsletter et la Brochure annuelle de l'Accueil Temps Libre assurent une parfaite visibilité à l'offre d'activités pour les enfants et ados.
- Point 11 - Le service environnement diffuse le Calendrier de l'environnement et plusieurs carnets ou publications pendant l'année.
- Point 12 – Le service familles produit la Brochure inclusion, reprenant les structures qui proposent des activités extrascolaires pour enfants à besoins spécifiques, ceci dans un rayon de 30km autour de Mouscron. Visible sur le site de la ville & Brochure espaces verts, utilisable par les accueils extrascolaires ou les familles afin d'y organiser des jeux, balades, etc.
- Point 13 – Le guide des sports est diffusé annuellement pour présenter les clubs et associations sportives de l'entité.
- Point 14 – Des carte de visite des services sont distribuées aux usagers de l'abri de nuit.
- Point 15 – Le service Seniors établit l'« Agenda Seniors » annuel qui répertorie toutes les activités organisées par la Ville à leur attention et contient des pages

informatives ciblées qui brassent tous les services et équipements communaux qui leur proposent des services spécifiques, des activités ou des opportunités de loisirs.

- Point 16 – Une brochure « Prêt d'études » est éditée à l'attention des élèves de 6ème secondaire et fait l'objet d'une large communication.
 - Point 17 – Les vitrines de la Maison communale de Promotion de la Santé diffusent des informations ciblées.
 - Point 18 - Les services communaux sont régulièrement en contact avec la vingtaine de comités de quartier, de commerçants, etc. qui assurent l'animation du centre et des villages.
 - Point 19 - En 2018, un nouveau système de gestion de billetterie plus efficient pour les activités du Marius Staquet a été mis en place.
 - Point 20 – Le feuillet mobilité est édité annuellement par le service.
 - Point 21 – En 2018, un mailing a été adressé aux entreprises de la zone IEG qui présentait la mise à jour du PAED vers le PAEDC.
 - Point 22 - En vue de la promotion des économies d'énergie, en 2019 a été diffusée la Gazette « Mouscron, acteur de la transition énergétique 2050 ». En 2019, un flyer général COLECO pour la « Rénovation énergétique des logements privés » a été distribué en toutes-boîtes dans les quartiers. Enfin, une conférence de presse concernant la Campagne CLIMI a été organisée en 2019 et 2020.
 - Point 23 - Dans le cadre de la Sécurité Intégrale et Intégrée sont distribués des flyers thématiques (en 2019 : travail social de rue, nouvelles modalités de stationnement en zones bleues et zones de livraison sur la Grand'Place, « Fin d'année, sécurité renforcée », « Protège ta camionnette »; en 2020 : travail social de rue, nouvelle compétence de constat des infractions arrêt et stationnement pour les Gardiens de la Paix, sécurité aux abords des écoles, « Fin d'année, sécurité renforcée »).
 - Point 24 - La plaquette de saison du Centre Culturel et un flyer mensuel sont réalisés et répartis dans les différents commerces. Une newsletter est envoyée chaque mois à ses abonnés. Une conférence de presse est prévue chaque début de saison.
 - Point 25 – Des Roadbooks de balades pédestres sont disponibles à la Maison du Tourisme
 - Point 26 – En 2018 et 2019, dans le cadre de la transition écologique, 17 émissions ont été diffusées sur RQC 95.0, qui portaient sur les objectifs du développement durable, dont des interviews réalisées auprès des habitants.
- **Projet 2 – Tenue de séances d'information ciblées**
- Point 1 - 3111 (2019) La présentation aux enseignants de l'entité de Mouscron et de ses environs du Centre d'Interprétation Marcel Marlier a été organisée en novembre 2019. Les maigres résultats en matière de retombées ont amené à ne pas poursuivre ce projet.
 - Point 2 - Les « concertations riverains » dans le cadre des travaux de voirie s'opèrent lors des conceptions de projets, avant et pendant les chantiers. En 2020, elles n'ont pu se tenir du fait du covid, à l'exception de la réunion

d'information aux riverains pour le futur commissariat, le projet EDEN et celui des Trois Herseaux.

- Projet 3 – Information COVID
 - Point 1 - Dans le contexte de la pandémie un numéro 0800 a été créé afin de répondre aux questions du public concernant les règles du confinement et notamment les contraintes propres au territoire transfrontalier.

Objectif opérationnel 1.2 - ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE AFIN DE MOTIVER L'ADHÉSION ET D'ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMUNE ET L'AVIS DES CITOYENS

Projets 1.2.1 - Sensibilisation à la citoyenneté et à la gouvernance

- Projet 1 – Place aux Enfants.
 - Point 1 - 2187 (Récurrent 2019-2024) N'ayant pu se tenir en 2020 du fait de la pandémie, la journée « Place aux Enfants » a été reportée en 2021 selon une formule simplifiée et adaptée aux contraintes sanitaires.
- Projet 2 - Conseils communaux des Ados et des Enfants
 - Point 1 – Fiche 2128 (Récurrent 2019-2024) - Le Conseil communal des Adolescents mène des projets thématiques sélectionnés annuellement par eux. Il n'a pu se réunir en 2020. Ils ont pu être réunis en juin 2021 afin d'échanger sur leurs ressentis face à la situation sociétale et sur leurs attentes pour l'avenir du CCA. Les rencontres ont repris en septembre 2021, néanmoins des activités à caractère social ont pu être organisées au printemps 2021 dans le respect des normes sanitaires.
 - Point 2 – Fiche 2128 (Récurrent 2019-2024) - Le Conseil communal des Enfants mène des projets thématiques sélectionnés annuellement entre eux. Il n'a pu se réunir en présentiel en 2020. Néanmoins, il a mené à distance deux actions liées au Covid - vidéos de sensibilisation aux mesures de protection et affiches de soutien. En septembre 2021, le nouveau Conseil communal des Enfants a été installé.
 - Point 3 – Fiche 2295 (Récurrent 2019-2024) La rencontre du Conseil Communal des Enfants et du Conseil Municipal des Enfants de Fécamp, dans le cadre du jumelage, n'a pas pu se tenir en 2020.
 - Point 4 – Le rassemblement des Conseil de Jeunes de Wallonie devait se tenir à Mouscron en 2020. Il a été reporté et finalement annulé en 2021. Il devrait se tenir en 2022.

Projets 1.2.2 - Mobilisation de la parole citoyenne.

- **Projet 1 - Conseils consultatifs et Commissions communales**
 - **Point 1 - 2128 (Récurrent 2019-2024)** Le Covid a interrompu l'organisation des Conseils consultatifs et des commissions communales en 2020. Mouscron dispose de 4 conseils consultatifs (Conseil consultatif des Aînés, de l'intégration pour les personnes handicapées, Vélo, Conseil des Organisations de Jeunesse de Mouscron), de la Commission Consultative de l'Accueil et de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité qui s'est réunie mensuellement via Teams afin de respecter l'obligation réglementaire, tandis que les conseils consultatifs n'ont pu tenir que quelques rencontres virtuelles.

- **Projet 2 - Réunions citoyennes & enquêtes de quartier**
 - **Point 1 -** Les enquêtes relatives aux modifications de stationnement, création de zones 30 km/h et sens de circulation sont organisées dans les quartiers concernés.
 - **Point 2 –** La population est régulièrement conviée aux réunions de présentation de projets ou à des réunions de concertation. Elle est représentée à la CCATM et dans les comités d'accompagnement de certaines grandes entreprises (Vandeputte et Mydibel) visant le suivi des émanations olfactives.
 - **Point 3 - 2432 (2020-2021-2022-2023-2024)** L'organisation de réunions citoyennes autour du projet de revitalisation du quartier des Barnabites a démarré en 2019. Des ateliers créatifs réunissant les associations, les écoles ainsi que les riverains ont permis de recueillir leurs pratiques actuelles dans les infrastructures, leurs recommandations et les attentes des usagers du site. Afin de soutenir l'adhésion de la population au dispositif, il est prévu d'assurer un retour régulier vers les participants.

- **Projet 3 – 2109 Plate-forme numérique "Smart City" (Récurrent 2019-2024)**
 - **Point 1 -** Le développement de la participation citoyenne à l'aide d'une plate-forme numérique "Smart City" est en cours de réflexion. Elle s'inscrit dans une réflexion globale de « stratégie digitale » initiée par une Smart Team interservices, associant le Délégué à la Protection des Données (DPO). Ce projet sera introduit dans le cadre de l'appel à projet Tax on Pylons du plan de relance.

- **Projet 4 – Réunions citoyennes "FEDASIL - Le Refuge"**
 - **Point 1 -** Dès 2019 des réunions citoyennes ont été organisées dans le cadre de la réouverture du centre d'accueil pour demandeurs d'asile FEDASIL sur le site « le Refuge », et le Comité des riverains du « Refuge » a été réactivé (Tuquet).

- **Projet 5 – Concertation citoyenne dans le cadre de projets ou d'actions spécifiques.**
 - **Point 1 -** Les appels à projets « Eté solidaire » et « Budget participatif » permettent aux citoyens de mettre en œuvre leurs projets avec le soutien logistique et/ou financier de la Ville.

- Point 2 - Le Collège des producteurs du Hall du Terroir recueille les attentes relatives à sa gestion et son animation.
 - Point 3 - Le Comité de gestion des potagers urbains est destiné à sonder les avis des « potagistes » et à les impliquer dans l'organisation des activités.
 - Point 4 - Le Comité Omnisports assure le lien entre les clubs sportifs et le service des sports.
 - Point 5 - Les comités de jumelage de Mouscron, Luignne, Herseaux-Ballons et Dottignies assurent l'accueil et l'information des visiteurs et organisent différentes activités de jumelage.
 - Point 6 - La Commission administrative du Musée de Folklore assure une participation citoyenne pour la définition des lignes directrices de l'évolution socio-culturelle du Musée.
 - Point 7 – Le Conseil Consultatif communal Vélo contribue à la définition des actions du Plan Communal Cyclable.
 - Point 8 - Le Comité de Développement de la Lecture accompagne la Bibliothèque dans le choix de ses priorités et de ses objectifs.
 - Point 9 – La plateforme Altéo contribue notamment à la vérification de l'accessibilité de tous aux lieux publics.
- **Projet 6 – Consultations thématiques ou sectorielles**
 - Point 1 - En 2018, dans le cadre du Plan d'actions « Grand'Place », la population a été consultée sur ses habitudes de sortie (contact avec les établissements scolaires de l'entité, présence sur les pôles Horeca dans certains créneaux spécifiques).
 - Point 2 - En 2019 contact a été pris avec les publics-cibles dans le cadre d'actions thématiques (plan d'actions « Grand'Place » puis plan d'actions « Débits de boissons », « Fin d'année, sécurité renforcée », « 1 jour sans », etc...)
 - Point 3 - L'enquête « Modus Vivendi » était relative à la prévention de l'alcool.
 - Point 4 – En 2018, le Musée de Folklore a sollicité les citoyens afin de collecter les témoignages sur différents thèmes relatifs aux traditions et à l'histoire des habitants.
 - Point 5 - En 2019, une consultation a été menée dans le cadre de l'état des lieux concernant l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans.
 - Point 6 – En 2020, les éducateurs de rue, appuyés par les équipes du centre culturel Marius Staquet sont allés à la rencontre des jeunes afin de connaître leur motivation à “tenir bon” dans le respect des gestes barrières imposés par le contexte sanitaire.
 - Point 7 – En 2020 le centre culturel a sollicité les citoyens afin de collecter les témoignages sur la vie au temps du Covid.

Projets 1.2.3 - Dynamisation des quartiers à travers les partenariats

- **Projet 1 - Dynamisation du quartier environnant la Prairie de Dottignies**
 - Fiche 1133 (2019-2020) Le programme de dynamisation du quartier environnant la Prairie de Dottignies a démarré en 2018 pour se clôturer en 2020. Seule une action sur les trois prévues en 2020 a pu être menée du fait de la pandémie.

- **Projet 2 - Paroles de Quartier**
 - Point 1 - Fiche 1163 (Récurrent 2019-2024) L'action "Paroles de Quartier" par le Centre Culturel Mouscronnois s'est déroulée à Herseaux place en 2019 mais a été reportée en 2020 suite au Covid et s'est tenue dans le quartier du Risquons-Tout en mai 2021.

- **Projet 3 – Soutien à la dynamique de Quartier**
 - Point 1 – Fiche 7342 (Récurrent 2019-2024) Initiée dès 2018 à travers la Politique des Grandes Villes, la mise en place d'une équipe de travailleurs sociaux de rue a pour objectif, dans une démarche de proximité, de rencontrer les populations jeunes et adultes dans leurs milieux de vie, au sein des quartiers, afin d'améliorer le bien-être, la qualité et le cadre de vie et de favoriser le vivre-ensemble, notamment via le développement de projets de quartier. Le soutien de la dynamique sociale dans les différents quartiers de l'entité via la présence de travailleurs sociaux de rue a été maintenu durant le Covid, cependant la nature des modalités d'intervention a dû être adaptée aux contraintes du confinement.
 - Point 2 – Fiche 7343 (Récurrent 2019-2024). Les initiatives de quartier menées par les éducateurs de rue s'inscrivent majoritairement dans le déroulement d'"Eté solidaire, je suis partenaire" ou découlent de leur présence sur le terrain. En 2019, il s'agit de la mise en réseau des structures actives sur Dottignies, des démarches initiées en vue de concrétiser le projet de comité de quartier dans les rues Adhémar Vandenplassche et de la Paix, la réalisation d'une fresque sur le hall de sport Jacky Rousseau, l'aménagement d'une plaine de jeux rue de la Pâture au Nouveau-Monde, le réaménagement d'un terrain vert en désuétude rue de Brunehaut à Dottignies, le développement du projet "sac-à-dos soupe" au profit des personnes en errance en centre-ville, et du projet "boîtes de Noël" au profit des enfants issus de familles défavorisées, etc... Les concrétisations de 2020 furent la rénovation du mur du Riez au Mont-à-Leux, la réalisation d'une fresque aux abords du centre d'accueil pour demandeurs d'asile « le Refuge », la rénovation de la salle d'attente de la Gare d'Herseaux et de ses abords, la création du « Parc solidaire » à l'arrière de la Maison de la Santé et du parking bas du Centre Administratif, la réalisation de jardins potagers sur Dottignies, etc... En 2021, les équipes ont poursuivi l'aménagement du "Parc solidaire" en centre-ville, ont contribué à la rénovation de locaux d'animation de quartier en repeignant les murs de "la Châtellenie", etc... En 2021 le projet a permis le déblayage et ramassage de déchets dans un quartier de logements sociaux, la rénovation des hôtels à insectes placés dans divers endroits de la ville, le nettoyage et restauration de la maison sociale de quartier de la Châtellenie, la rénovation et embellissement d'une façade d'un bâtiment de plaine de jeux, la rénovation de deux agoras de la ville, des réaménagements du « Solidaire Parc » et enfin des animations musicales au sein des quartiers de personnes isolées ;
 - Le soutien et développement des initiatives de quartier ont été lourdement impactés par le Covid. Cependant, l'équipe du Travail Social de Rue, en collaboration avec le Centre Culturel Mouscronnois, est allé en 2020 à la rencontre de la jeunesse locale dans le cadre du micro-trottoir "Et toi, pourquoi

tu tiens bon ?” visant à mettre en lumière les motivations des jeunes à maintenir leurs efforts pour respecter les gestes barrières et stopper la propagation du virus. En 2021, ce sont les inondations impactant l’est du pays qui ont marqué les équipes et les jeunes impliqués dans le projet “Eté solidaire” : ils ont tenu à contribuer au soutien des sinistrés en participant au tri des dons apportés par les citoyens mouscronnois au profit des sinistrés.

Projets 1.2.4 - Mobilisation citoyenne pour la Transition écologique

- **Projet 1 - Budget participatif « Transition »**
 - **Point 1 - 6265 (Récurrent 2019-2024)** Créé en 2019, le budget participatif Transition écologique et participation citoyenne a permis de concrétiser 4 projets en 2020 : la création du potager urbain biologique « Le lézard » ; l’école du Dehors au parc des Barnabites ; Fleurs de rue et fleurs d’Hurlus ; et Feel at home in the Forêt (création d’une forêt urbaine). En 2021, 7 projets ont été retenus : la création d’un espace vert au cœur de la rue de Menin, l’aide à l’aménagement d’un potager urbain, la création d’une zone d’éco-pâturage à l’ICET Herseaux, la création d’une trame verte au bas de l’avenue Reine Astrid, juste avant l’avenue Royale, l’aménagement d’une zone pour l’école du dehors à Dottignies, et l’aménagement du centre-ville à l’aide de modules adaptables.

- **Projet 2 – Animations « nature »**
 - **Point 1 - Le développement des animations « nature » en ville et en milieu scolaire** contribue à la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux de la préservation de la nature.

- **Projet 3 - Stages “Biodiversité et Recyclage” par la Prairie**
 - **Point 1 - 1139 (2019-2020)** Le projet sur la biodiversité et le recyclage mené par l’ASBL La PRAIRIE est inscrit dans le cadre des stages des grandes vacances. En 2019, le thème a été “Eté papillons - Des petits gestes aux belles conséquences”, en 2020 « La décroissance », et en 2021 « Les 4 éléments ».

- **Projet 4 - Festival Ma terre For&ver**
 - **Point 1 - Créé en 2015, il a été organisé jusqu’en 2020.** Par contre, la 7^{ème} édition n’a pas pu avoir lieu en 2021 et est reportée à 2022. La vocation de ce festival est d’inviter les citoyens à réfléchir pour faire surgir de nouvelles actions prioritaires, notamment à travers un concours vidéo offrant une vitrine à des solutions vers la transition écologique.

- **Projet 5 – Salon Un pas VERT demain »**
 - **Point 1 - Le salon « Un Pas VERT demain » ou « Salon de la Transition », initié en 2021, a pour vocation de se répéter annuellement.**

Objectif opérationnel 1.3 - PROMOUVOIR ET INTENSIFIER LES FESTIVITES ET LA CONVIVIALITE AFIN DE SOUTENIR L’ATTRACTIVITE DE LA VILLE TANT POUR SES HABITANTS QUE POUR LES VISITEURS.

Projets 1.3.1 - (Re)déploiement des évènements festifs et culturels.

- **Projet 1 - Organisation de festivals annuels**
 - Point 1 - 1162 (2020 -2022 -2024) – 3033 (2020 -2022 -2024) L'organisation du 1^{er} Festival de la BD en partenariat par le Centre Culture Mouscronnois et le Centre Marlier a été annulé et reporté en 2022.
 - Point 2 - 1156 (2020 -2022-2024) La réalisation, par la Maison du Tourisme, de fresques sur le thème de Martine et des personnages de bandes dessinées pour ce même festival a été annulée.
 - Point 3 – 1164 (Récurent 2019-2024) Mouscr'On The Rock a été annulé en 2020 et ne devrait pas être reprogrammé. Une autre formule est recherchée, plus proche du citoyen et plutôt lors des vacances scolaires notamment afin de toucher un plus grand nombre de personnes.
 - Point 4 – 1165 (Récurent 2019-2024) Le festival "A cloche scène" a été annulé en 2020 et en 2021.

- **Projet 2 – Animations festives, sportives et culturelles**
 - Point 1 - 1145 (Récurent 2019-2024) Le Projet "Street Art" de l'ASBL la Frégate a été annulé en 2020 du fait de la pandémie. Il a été réactivé en 2021. Un mur d'expression libre y est d'ailleurs dédié depuis fin 2021.
 - Point 2 - 1291 (Récurent 2019-2024) Les animations en centre-ville, les animations de placemaking, et 1292 (Récurent 2019-2024) celles assurées par l'ASBL Gestion Centre-Ville. Ces animations ont été suspendues en 2020 pour cause de pandémie. Toutefois, la 8^{ème} édition de « Mouscron plein air » a eu lieu en août 2021. Le concept s'est élargi avec, outre des animations pour les petits à la Rénovation urbaine, des attractions pour adolescents qui ont vu le jour sur la Grand'Place.
 - Point 3 - 3036 (2019) D'initiative régionale, les Journées du Patrimoine en Wallonie ont été organisées en 2018 et 2019 au Centre d'Interprétation Marcel Marlier et au Musée de Folklore. Cette participation sera reconduite ou non selon le thème proposé par la RW.
 - Point 4 - 3038 (2019) L'Atelier Ados/Adultes de 2019 au Centre Marcel Marlier s'est déroulé en 2019 et était une opération ponctuelle qui n'a pas vocation à être reproduite.
 - Point 5 - 3034 (2019-2024) La Semaine de la Musique de 2019 du Centre Marcel Marlier était une opération ponctuelle qui n'a pas vocation à être reproduite.
 - Point 6 – 1112 (2019) – L'octroi par le Conseil des Beaux-Arts de subsides exceptionnels pour les 200 ans de la Philharmonie Royale Sainte-Cécile d'Herseaux a eu lieu en 2019.
 - Point 7 - 1078 (2019 ; 2021 ; 2023) Réalisée en 2018 et 2019, la collaboration bisannuelle du Conseil des Beaux-Arts avec l'association mouscronnoise ARTEC a été annulée en 2020 du fait de la pandémie. En 2021, l'asbl Conseil des Beaux-Arts devient l'ASBL Conseil des Arts et de la Culture.
 - Point 8 - 2281 (Récurent 2019-2024) Plusieurs événements sportifs exceptionnels (retransmission de matchs de football, le passage du TRW, le SOB, ...) ont été annulés en 2020 du fait de la pandémie. Néanmoins, ils se

sont étoffés avec la 1^{ère} « Ronde de Mouscron » le lundi de pâques 2021, d'ores et déjà reprogrammée en 2022.

- Point 9 - 1144 (Récurent 2019-2024) Le "Bazart Festival" de l'ASBL la Frégate a été annulé en 2020 et en 2021 du fait de la pandémie.
 - Point 10 - 2272 (Récurent 2019-2024) Réalisés en 2018 et 2019, les échanges culturels et sportifs dans le cadre du jumelage ont été annulés en 2020 et jusqu'à l'été 2021 du fait de la pandémie.
 - Point 11 – La Fête des Hurlus, annulée en 2020, a eu lieu en 2021 et s'est accompagnée d'un nouvel événement son et lumière « La nuit du Hurlu ».
 - Point 12 – Annulé en 2020, tout comme "Mouscron sur glace", et remplacé par le « Sentier féérique », le Marché de Noël reprendra en 2021 sous un format réinventé, la "Féerie de Noël", qui s'appuie sur les innovations de 2020 qu'avaient justifiées le Covid.
 - Point 13 – Le Centre Marcel Marlier organise des animations, des stages de pâques, des expositions, des anniversaires et des visites de groupes. Si des ateliers intergénérationnels ont été organisés en 2018 (Atelier « Calligramme ») et en 2019 (« Art Family ») ils n'ont pas été organisés en 2020 et en 2021.
 - Point 14 - La Bibliothèque organise hebdomadairement durant l'été une séance de « Lecture au parc » à destination des enfants. A l'été 2020, elles ont été remplacées par des vidéos mises en ligne. En 2021, elles se sont tenues dans un format adapté aux mesures sanitaires.
 - Point 15 – Le premier "Hurluban Trail" initié en 2019 attendra 2022 pour être reproduit.
 - Point 16 – L'Académie organise de nombreuses activités artistiques destinées au grand public : 19 en 2018, 15 en 2019 et seulement 2 spectacles en 2020 du fait de l'arrêt de ses activités suite au confinement. Depuis mars 2020 il n'a plus été possible pour l'Académie d'en organiser.
-
- **Projet 3 – Animations via des applications en ligne**
 - Point 1 – En 2020, le projet « Noël autrement, Noël dans ma bulle » a proposé aux familles une activité « en bulle » les invitant à participer à un concours organisé par le service Famille et Petite Enfance.
 - Point 2 - Durant les congés de Noël 2020, le service Jeunesse a proposé une aventure inédite et interactive « l'Odyssée de Noël », à vivre en famille ou entre amis, dans les rues de 4 quartiers de Mouscron. Sur un parcours de +/- 4 km, 171 familles ont répondu à diverses énigmes que les Lutins du Père Noël envoyaient sur leur smartphone. Vu son succès, le projet est reconduit en 2021.
 - Point 3 - « Les rencontres jeu t'aime » de la Bibliothèque communale ont été adaptées sous forme de rencontres virtuelles en 2020.
 - Point 4 – Afin de promouvoir des activités de plein air « en bulle » durant les vacances de Pâques 2021, le syndicat d'initiative a organisé un concours-défi « 52 photos en ligne ».

Projets 1.3.2 - Promotion touristique

- **Projet 1 - Site bilingue pour la Maison du Tourisme**

- Point 1 - 1092 (Récurrent 2019-2024) La création d'un nouveau site bilingue pour la Maison du Tourisme a été finalisée en juin 2020.
- **Projet 2 - Promotion du Musée de Folklore**
 - Point 1 - 3222 (Récurrent 2019-2024) La promotion touristique du Musée de Folklore, ouvert fin 2019, a été perturbée par les effets de la pandémie.
 - Point 2 - 3190 (2019-2020-2021) Le développement d'une communication multilingue pour le Musée de Folklore a été entamé. Il s'agit de traduire quelques 820 notices.
- **Projet 3 – Jeux-découvertes via des applications mises en ligne par la Maison du Tourisme en 2020 et 2021**
 - Point 1 - 1160 (Récurrent 2019-2024) Mouscron est la première ville de Wallonie picarde qui a créé son application trilingue « Runnin'city » via la Maison du Tourisme. Elle propose un itinéraire urbain et un itinéraire rural ainsi que des informations sur les lieux traversés grâce au GPS et l'audio-guide intégré.
 - Point 2 - L'application Da Vinci QRCODE propose, à travers un jeu d'énigmes, une découverte de l'histoire et du patrimoine mouscronnois via un livret d'enquête téléchargeable.
 - Point 3 - L'application Totemus propose une chasse au trésor dans la cité des Hurlus selon un parcours de 5 km pour les 6-12 ans.
 - Point 4 - Le Cluedo géant propose un parcours en ville à la recherche d'indices.
- **Projet 3 – Publications touristiques**
 - Point 1 – Diffusée en 2021, la brochure de présentation des œuvres de Street Art par la maison de jeunes “la Frégate” contribue à la promotion touristique de Mouscron.
 - Point 2 – En juin 2020, la Maison du Tourisme a proposé une brochure spécial loisirs dans le cadre de la reprise des activités autorisées pour le 1^{er} déconfinement, et a édité une brochure dédiée aux restaurants, hébergements, et loisirs dans le cadre du 2^{ème} déconfinement de juillet 2021.

Projets 1.3.3 - Développement des partenariats

- **Projet 1 – Développement des partenariats culturels**
 - Point 1 - 3074 (Récurrent 2019-2024) Le développement par le Musée de Folklore du travail en réseau a été entamé en 2020-2021 avec les acteurs culturels et patrimoniaux suivants autour des projets mentionnés ci-après :
 - CIEP de Wallonie picarde (conférence stéréotypes colonialistes)
 - PAC de Wallonie picarde (exposition Triangle rouge)
 - le Musée de la Vie Wallonne de Liège (enregistrements sonores de Léon Maes)
 - Le domaine du Fourneau Saint-Michel (exposition Nos traditions, patrimoine vivant de Wallonie)
 - L'Université de Lausanne pour leur recherche scientifique « Espaces frontaliers, réalités ordinaires »
 - MSW pour le projet Behind the museum

- culture.wapi pour le projet PECA
- L'œuvre fédérale Les amis des aveugles et malvoyants (accueil du public malvoyant au Musée)
- Proscitec (campagne Les métiers et la jeunesse, parlons-en)
- Laboratoire transfrontalier d'expérimentation et d'innovations au tourisme (formations)
- Commissariat Général au Tourisme et Tourisme Hainaut pour l'opération « Pass Tourisme »
- La Roulotte théâtrale : parcours « Ô jardin des rincontajes » en français, picard et west-vlaams.
- En outre le Musée est membre des réseaux professionnels : ICOM, Musées et Société en Wallonie (MSW), Attractions et Tourisme, Proscitec, culture.wapi, Eurometropolis
- Point 2 - 3075 (Récurrent 2019-2024) La création de projets muséaux en partenariat avec les villes jumelées a été fortement perturbée par les effets de la pandémie, aucun contact n'a été formalisé en 2020. Des démarches ont été relancées à la faveur des rencontres avec les représentants des villes jumelées lors de la Fête des Hurlus.

- **Projet 2 - Dynamisation des jumelages**

- Point 1 - 2294 (2019) Le Jardin de l'Amitié et du Jumelage, imaginé en 2018, a été aménagé au Parc Communal en 2019.
- Point 2 - 2271 (Récurrent 2019-2024) Organisées en 2018 et 2019, les délégations officielles du Jumelage ont été mises en suspens suite aux confinements et à l'annulation des festivités. Elles ont repris lors de la Fête des Hurlus 2021.
- Point 3 - 2293 (Récurrent 2019-2024) Organisée en 2018 et 2019, la représentation de Mouscron dans les festivités de nos villes jumelles a été suspendue en 2020 et 2021 suite à l'annulation des festivités.
- Point 4 - 2269 (Récurrent 2019-2024) La mise à disposition de l'appartement du Jumelage est suspendue suite à l'annulation des festivités.
- Point 5 - La rencontre entre le conseil communal des Enfants et le conseil municipal de Fécamp a été annulée en 2020 et 2021 pour cause de Covid.

Objectif opérationnel 1.4 - RENFORCER LES PÔLES CULTURELS ET TOURISTIQUES AFIN DE SOUTENIR L'IDENTITÉ CULTURELLE.

Projets 1.4.1 - Valorisation du patrimoine muséal

- **Projet 1 - Finalisation de l'aménagement du nouveau Musée de Folklore et de ses abords**
 - Point 1 - 3416 (2020) La clôture pour le terrain Beobank acquis afin d'étendre l'espace vert du Musée de Folklore a été réalisée en 2020.
 - Point 2 - 3414 (2021-2022) L'aménagement des pignons d'accès de la rue de la Station vers le Musée de Folklore est finalisé.
 - Point 3 - 4529 (2019-2020-2021) Les abords du Musée de Folklore côté rue de la Station sont finalisés.
 - Point 4 - 3393 (Récurrent 2020-2024) L'entretien des châssis bois du Musée de Folklore sera réalisé par les services techniques de l'administration.
 - Point 5 - 3417 (Récurrent 2019-2024) La maintenance des techniques spéciales du Musée de Folklore sera assurée par un prestataire externe.
 - Point 6 - En août 2018, le personnel a investi les nouveaux locaux, et les aménagements paysagers ont été réceptionnés tandis que démarrait la conception de la scénographie de collections. Le 21 septembre 2018, le nouveau Musée a été inauguré.
 - Point 7 - En 2019 se sont clôturés les aménagements des abords du Musée et la rénovation du pavillon « Lenoir » et ses jardins. En ce qui concerne les parcelles ethnobotaniques du jardin-musée, la mission a été externalisée et confiée à la section Horticulture de l'Institut d'enseignement spécialisé "Le Tremplin".
 - Point 8 - 3415 (2021) L'aménagement des anciens bureaux du Musée de Folklore en réserve pour les collections est suspendu à la finalisation de la réflexion globale sur l'évolution des besoins de l'Académie des Beaux-Arts.
 - Point 9 - 3157 (Récurrent 2019-2024) La rénovation du parvis de l'Académie et de la Maison des animations du patrimoine, rue des Brasseurs (phases 4 et 5 du projet d'extension et de rénovation du Musée de Folklore) est subordonnée au calendrier des subventions accordées par la FWB.

- **Projet 2 - Renforcement des équipements du Centre Marcel Marlier**
 - Point 1 - 3016 (2019) Afin d'assurer l'offre d'une petite restauration sur le site du Château des Comtes / Centre Marlier, un chariot de restauration a été acquis fin 2018.
 - Point 2 - 3028 (2019) L'aménagement d'une terrasse et l'installation d'une tente araignée ont été inaugurées en juin 2019. L'ouverture de la terrasse en 2020 s'est limitée de juin à octobre. Elle est restée fermée durant toute la saison estivale 2021.
 - Point 3 - 3387 (2019-2020) La construction d'un abri pour le stockage du mobilier terrasse au Centre d'Interprétation Marcel Marlier a été refusée par le Fonctionnaire délégué et remplacée par une armoire mobile.
 - Point 4 - 3388 (2019) L'installation des hygromètres au Centre d'Interprétation Marcel Marlier fait actuellement l'objet d'un appel d'offre.
 - Point 5 - 3390 (2019) Le montage de meubles au Centre d'Interprétation Marcel Marlier a été réalisé.

Projets 1.4.2 - Consolidation des équipements culturels

- **Projet 1 - Optimalisation de l'attractivité de la Bibliothèque**
 - Point 1 - 3088 (2019) L'installation d'une cuisine équipée dans la conciergerie de la Maison de la Culture a été réalisée.
 - Point 2 - Hors confinement, les « lieux de rencontre multiculturelle » dans les médiathèques de Mouscron, Dottignies et du Tuquet permettent aux citoyens de se réunir afin de favoriser les échanges et les rencontres collaboratives autour de pratiques artistiques et culturelles. Ces « tiers lieux » souhaitent proposer un concept alliant travail, créativité, entraide, culture et inclusion sociale. Les projets proposés reposent sur le partage d'un espace favorisant la création et la diffusion artistique autant que les échanges citoyens sur des sujets culturels en impliquant la participation active des usagers.
 - Point 3 - 3335 (2020) Le projet de couverture de la terrasse de la Bibliothèque pour réaliser une extension de superficie est actuellement mis en suspens.
 - Point 4 - 3089 (2021-2022) Le réaménagement des WC hommes et femmes du sous-sol doit être programmé et réalisé par les services techniques communaux.
 - Point 5 - 3252 (2021-2022) Le réaménagement du parking de la Maison de la Culture renforcera sa fonctionnalité. L'avant-projet de réaménagement sera initié en 2022.

- **Projet 2 - Travaux divers au Centre Culturel Marius Staquet**
 - Point 1 - 3093 (2020) Les travaux de conformité suite au contrôle périodique des installations de lavage du Centre Culturel Marius Staquet sont assurés par les techniciens du Staquet.
 - Point 2 - 3094 (2019) Les réaménagements de la régie de l'auditorium Demeyere du Centre Culturel Marius Staquet ont été réalisés.
 - Point 3 - 3101 (2019) Le câblage de l'Auditorium Demeyere du Centre Culturel Marius Staquet est effectif.
 - Point 4 - 3097 (2019) La protection du matériel son lors du déclenchement de l'alarme du Centre Culturel Marius Staquet a été réalisée.
 - Point 5 - 3100 (2020) L'achat d'une machine de découpe et l'aménagement d'un atelier lettrage au sein de l'ancienne piscine n'ont pas été réalisés suite au déplacement de cet atelier au Plavitout, ce qui permet la mutualisation de la machine dont disposaient déjà les services techniques.
 - Point 6 – Suite au remplacement des chaudières et des aérateurs qui a été effectué durant l'été 2021, la révision de l'installation globale du système de chauffage et d'aération du bâtiment destinée à assurer un meilleur confort des usagers sera mis à l'étude.
 - Point 7 - 3095 (2019) L'installation d'un système de contrôle d'accès et d'une nouvelle clôture du Centre Culturel Marius Staquet a été réalisée, ce qui permettra la rénovation des espaces d'accueil extérieurs en 2022. Le projet de réaménagement de la billetterie est envisagé.

- Point 8 - 3096 (2019) La rénovation de la conciergerie (salle de bain et cuisine équipée) du Centre Culturel Marius Staquet, située dans l'ancien arsenal, a été réalisée.
 - Point 9 - 3098 (2021-2022) L'installation d'une vidéo-surveillance pour la salle d'exposition "Espace Brel" du Centre Culturel Marius Staquet est reportée à 2022.
 - Point 10 - 3099 (2019-2020) L'aménagement d'un accès PMR dans les salles de spectacles du Centre Culturel Marius Staquet a été retardé dans le contexte du transfert de propriété de l'IEG à la Ville.
- Projet 3 - Renforcement de l'offre d'équipement d'accueil d'évènements festifs et culturels.
 - Point 1 - 6353 (2019-2020) Un opérateur privé a obtenu un permis pour transformer l'ancienne salle de spectacles "l'EDEN" afin d'y accueillir une nouvelle salle qui pourra accueillir, entre autres, des concerts debout.

Objectif opérationnel 1.5 - DÉVELOPPER LE PATRIMOINE ET REDYNAMISER LES « LIEUX EMBLEMATIQUES »

Projet 1.5.1 - Réhabilitation du patrimoine architectural

- Projet 1 - Remise en valeur de l'Hôtel de Ville
 - Point 1 - 4219 (2019-2020) et 4219 (2019-2020) Le désamiantage et la démolition des annexes ont démarré en 2018. Le permis pour la rénovation de l'Hôtel de Ville est délivré, le chantier a été attribué. La création d'une esplanade à l'arrière de l'Hôtel de Ville sera couplée au chantier de rénovation qui démarrera en janvier 2022.
- Projet 2 - Travaux de restauration et réhabilitation du Château des Comtes et de ses abords.
 - Point 1 – La remise en eaux des douves et l'aménagement de la cour basse ont été réalisés en 2018.
 - Point 2 - 4403 (2019) L'étude des travaux de stabilité du Château des Comtes a été réalisée par IPALLE dans le cadre d'une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. Les mesures de conservation urgentes sont réalisées en attente de la passation du marché pour l'exécution des mesures conservatoires.
 - Point 3 - 3024 (2019-2020) Les plans d'aménagement des espaces verts du Château des Comtes seront intégrés à la demande de permis du Château afin de respecter les restrictions émises par l'AWAP. L'aménagement de la coursive, de la passerelle et de la cour basse avaient été terminés en 2018.
 - Point 4 - 3389 (2019-2020-2021). La réalisation d'un garde-corps pour le muret de la haute-cour (logis du Château des Comtes) est postposée à l'obtention du permis du Château afin de respecter les restrictions émises par l'AWAP.
 - Point 5 - 4391 (2019 -2020 -2021) La demande de permis pour bâtiment classé en vue de la réhabilitation du corps de logis du Château des Comtes est en cours. Cette réhabilitation permettra d'offrir un service de restauration sur le

site et renforcera la dimension muséale du site grâce à des éléments d'interprétation de son histoire.

- Projet 3 - Travaux de restauration et de réaménagement de l'ancien arsenal et de l'ancienne piscine.
 - Point 1 - 3451 (2023-2024) Différentes hypothèses de réaffectation sont examinées en vue de l'établissement d'un schéma directeur pour la rénovation de l'ancienne piscine.
 - Point 2 - 3140 (2021-2022) Une réflexion globale est en cours afin de répondre à l'évolution des besoins de l'Académie de Musique, Théâtre, Danse et Beaux-Arts sur le site de la rue des Brasseurs.
 - Point 3 - 4082 (2019-2020) La remise en état de la verrière au-dessus du bassin de l'ancienne piscine sera intégrée au chantier global de rénovation. Toutefois, la sécurisation en vue du nettoyage de la verrière a été réalisée et, après la formation du personnel communal aux conditions de sécurité spécifiques, ils en effectueront le nettoyage.
 - Point 4 - 3450 (2019) Le réaménagement des sanitaires de l'ancienne piscine est postposé afin d'être intégré au projet global de rénovation du complexe ancienne piscine – ancien arsenal

- Projet 4 - Restauration de la Maison Picarde
 - Point 1 - 4220 (2019-2020) La rénovation complète des toitures de la Maison Picarde est effective depuis cette année 2021.
 - Point 2 - 3085 (2021-2022) L'aménagement complet de la Maison Picarde est à l'étude.
 - Point 3 - 3090 (2019) La sauvegarde et la restauration des faïences de la Maison Picarde permettront d'enrichir l'offre muséale tout en permettant à la salle qui les abrite d'accueillir des activités compatibles avec ce patrimoine classé. Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration.
 - Point 4 - 3458 (2020) La rénovation de la façade de la Maison Picarde est à l'étude.

- **Projet 5 - Redynamisation du quartier des Barnabites**
 - Point 1 - 4380 (2020) Les travaux préalables de conservation et de sauvegarde du Bâtiment dit "de l'Arche" qui consistaient au remplacement de la toiture et des châssis se sont terminés en juillet 2021.
 - Point 2 – Dans le cadre des travaux de réaménagement du site de l'Académie et vu la nécessité de libérer les anciens bureaux du musée pour y accueillir des réserves, certains cours de l'Académie pourront être accueillis dans le bâtiment de l'Arche après quelques travaux intérieurs. Une première phase des travaux est en cours d'attribution pour un chantier qui devrait se terminer avant l'été 2022.
 - Point 3 - 4501 (2023-2024) L'entretien du Presbytère (anciens parloirs) de la Paroisse du Sacré Cœur et de l'Eglise (Couvent des Barnabites) sera mené dans le cadre de la réaffectation de l'ensemble des bâtiments.
 - Point 4 - 6009 (2019-2020) Le schéma directeur sur l'ensemble de l'îlot Barnabites est en cours d'élaboration. Sur base des conclusions issues des ateliers créatifs avec les habitants, les associations et les écoles, le Collège a sélectionné deux affectations pour le complexe bâti (site Barnabites et site de l'ancien commissariat) : un pôle média et/ou une auberge de jeunesse. Les études d'opportunité et de faisabilité technique et financière sont en cours. La redynamisation de la plaine Jeunesse et Sports est axée sur la préservation de la piste d'athlétisme et du terrain de foot, complétée par des aménagements visant chaque âge et permettant de rencontrer les attentes du public scolaire, sportif, associatif et familial. Elle se complètera par la construction d'un bâtiment polyvalent.
 - Point 5 - 6268 (2019) L'acquisition de l'église du Sacré-Cœur a été réalisée et l'acquisition de la dernière parcelle occupée par le garage des pères est en cours de négociation.
 - Point 6 - 6446 (2019-2020) L'affectation et la valorisation de l'église du Sacré-Cœur ont fait l'objet de l'établissement d'un préprogramme associant l'église et l'Arche.
 - Point 7 - 6447 (2020-2021) La réaffectation du bâtiment dit "de l'Arche" a fait l'objet d'un préprogramme soumis à une étude d'opportunité dans le cadre de la réflexion sur le potentiel d'attractivité de logements hôteliers sur le site du Futurosport et du Centre-Ville. Les résultats déposés en juillet 2021 concluent sur l'opportunité de ne réaliser qu'un seul des deux projets.
 - Point 8 - 4319 (2019-2020) La démolition du mur d'enceinte de l'ancien bâtiment de l'Arche sera mise en œuvre selon les préconisations du schéma directeur.
 - Point 9 - 4317 Le programme de réaménagement des espaces verts aux abords de la Plaine Jeunesse & Sports est intégré à l'établissement du schéma directeur.
 - Point 10 - 4320 (2019-2020) Le programme d'aménagement de poches de stationnement aux abords de la Plaine Jeunesse & Sports est intégré à l'établissement du schéma directeur.

Projets 1.5.2 - Préservation et enrichissement du petit patrimoine

- **Projet 1 - Conservation du petit patrimoine**
 - Point 1 - 3171 (2020-2021) Le chantier de rénovation du puits du jardin-musée du Musée de Folklore est terminé.
 - Point 2 - L'inventaire du petit patrimoine a été réalisé par la conservatrice du Musée de Folklore. L'octroi de primes aux projets de préservation est envisagé.
 - Point 3 - 3159 (2021-2022) La rénovation du balcon du pavillon jardin-musée du Musée de Folklore en ciment rocaille est reportée dans la mesure où, vu les mesures sanitaires liées aux formations, il n'a pas encore été possible de faire venir sur place un restaurateur cimentier-rocailleur.
 - Point 4 - 6459 (2019-2020) La rénovation du pavillon/kiosque du Parc Communal, sur recommandation l'Administration du Patrimoine, a fait l'objet d'une analyse de la structure et d'une étude préalable en vue de la présentation du dossier à l'AWAP pour son classement et l'obtention de subsides.

- **Projet 2 - Enrichissement du patrimoine artistique et culturel dans l'espace public**
 - Point 1 - 3255 (2019) La promenade des ours était composée de la Maman Sacia sur la Grand'Place, « l'Ours qui se gratte le dos » dans la petite rue, Tirzon le papa ours, place des ours, la fontaine avec un ours et un saumon, Place Charles de Gaulle, l'ours au miel placé en 2019, Teddy Bear face au Staquet, « l'ours pattes en avant » au jardin des ours. Elle s'est complétée par l'installation de l'œuvre artistique "Oursons & saumons" au Jardin des Arts en 2021 lors de la Fête de Hurlus. La promenade se complètera par les empreintes d'ours et le bébé ours près de Sacia.
 - Point 2 - 3445 (2020-2021) L'installation d'une œuvre artistique a été intégrée à la nouvelle Grand'Place en septembre 2020. Il s'agit de la statue de feu le Bourgmestre Mr. Alfred Gadenne. A noter que le Hurlu d'or a été placé face au perron de l'Hôtel de Ville en octobre 2021.
 - Point 3 - 3029 (2019) La réalisation et l'installation d'œuvres d'art aux abords du Château des Comtes, qui s'inscrivaient dans le cadre d'un appel à projets de la Commission des Arts de Wallonie, n'ont pas été retenues.
 - Point 4 - 3027 (2020) - 3030 (2020) Prévu en 2020 et retardé par la pandémie, le 90ème anniversaire de la naissance de Marcel Marlier a été fêté par l'installation d'une statue de Martine et de son concepteur aux abords du Centre d'Interprétation Marcel Marlier.
 - Point 5 - 3031 (2020) La mise en place d'une capsule temporelle au Centre d'Interprétation Marcel Marlier, retardée par la pandémie, a eu lieu en juin 2021.
 - Point 6 - Des actions de Street Art sont menées dans le cadre des interventions artistiques. Deux œuvres ont été créées sous les tunnels de la Route de la Laine, dans le cadre de son inauguration qui a eu lieu le 10 septembre 2021. Le projet de création d'un mur d'expression libre avec la maison de jeunes "la Frégate" sera finalisé fin 2021.

Projets 1.5.3 - Maintien des lieux emblématiques de l'identité des quartiers

- **Projet 1 - Inventaires techniques en vue de la préservation des Eglises**
 - Point 1 - 4405 (Récurrent 2019-2024) - 4001 (2020) L'inventaire technique en vue de la réalisation des travaux de toitures et de stabilité des lieux de culte et des presbytères ainsi que l'établissement d'un plan d'actions sont en cours. Le dossier de marché pour l'entretien des toitures de l'ensemble des édifices sera suivi par un marché d'étude de stabilité pour les églises.

- **Projet 2 - Travaux de préservation des Eglises**
 - Point 1 - 4396 (2023-2024) Entretien de l'Eglise du Bon Pasteur au Nouveau-Monde. Il a été procédé au nettoyage des briques et au nettoyage des murs intérieurs.
 - Point 2 - 4411(2019-2023-2024) Entretien de l'Eglise Sainte-Famille au Tuquet. Il a été procédé à la rénovation et au rescelllement des pierres bleues des pignons du transept, ainsi qu'à la réfection des pignons, tandis que le dossier de rénovation des vitraux est en cours ainsi que les études préliminaires pour la stabilisation de la sacristie.
 - Point 3 - 4395 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Léger de Dottignies sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 4 - 4407 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Amand de Luigne sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 5 - 4408 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Jean-Baptiste à Herseaux-Ballons sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 6 - 4410 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Maur à Herseaux-Place sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 7 - 4493 (2023-2024) L'entretien de l'église du Christ-Roi Herseaux-Gare sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 8 - 4495 (2023-2024) L'entretien de l'église Notre-Dame Reine de la Paix Coquinie sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 9 - 4496 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Antoine de Padoue Mont-à-Leux sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 10 - 4497 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Barthélemy sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
 - Point 11 - 4498 (2023-2024) L'entretien de l'église Saint-Paul au Risquons-Tout

- **Projet 2 - Préservation des presbytères**
 - Point 1 - 4508 (2019) – Le désamiantage et le réaménagement du presbytère de la Paroisse Saint-Maur à Herseaux-Place ont été réalisés.
 - Point 2 - 4509 (2023-2024) Dans le cadre de l'entretien du presbytère de la Paroisse Sainte-Famille au Tuquet, les toitures ont été refaites en 2019.
 - Point 3 - 6507 (2019-2020) La vente du presbytère de la Paroisse Saint-Léger à Dottignies a été réalisée en 2021.

- Point 4 - La transformation du presbytère Saint Maur à Herseaux en 3 logements et bureaux s'est terminée en 2020.
- Point 5 - 4397 (2021-2022) L'entretien du presbytère de la Paroisse Saint-Amand à Luigne sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 6 - 4499 (2023-2024) L'entretien du presbytère de la Paroisse Bon Pasteur au Nouveau-Monde sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 7 - 4500 (2023-2024) L'entretien du presbytère de la Paroisse du Christ-Roi Herseaux-Gare sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 8 - 4502 (2023-2024) L'entretien du presbytère de la Paroisse de la Coquinie sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 9 - 4503 (2023-2024) L'entretien du presbytère de la Paroisse Saint-Antoine de Padoue au Mont-à-Leux sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 10 - 4504 (2023-2024) L'entretien du presbytère Saint-Barthélemy sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 11 - 4505 (2023-2024) L'entretien du presbytère de la Paroisse Saint-Paul au Risquons-Tout sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.
- Point 12 - 4506 (2020-2021) L'entretien du presbytère de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste Herseaux Ballons sera réalisé sur base des priorités fixées par l'inventaire technique.

Projets 1.5.4 - Sauvegarde et réfection des bâtiments accueillant les agents communaux.

- **Projet 1 - Entretien et aménagement de bâtiments communaux soit destinés à l'accueil du personnel soit loués et accueillant des travailleurs.**
 - Point 1 - 4384 (2019-2020) Le projet de réfection de la toiture du bâtiment mis en location à l'entreprise Logvad est en cours.
 - Point 2 - 4398 (2021-2022) La réfection de la toiture du bâtiment des Archives sera réalisée ultérieurement, conformément à la programmation prévue au PST.
 - Point 3 - 4425 (2019-2020) Le dossier de réfection de la toiture de l'Arsenal de Mouscron est en cours.
 - Point 4 - 4381 (2022) Le dossier relatif à la mise en place d'un faux plafond acoustique pour le local du service Informatique au sein du CAM est programmé en 2022.

Objectif opérationnel 1.6 - ASSURER LE SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF

Projets 1.6.1 - Assurer la visibilité et un soutien financier et logistique au milieu associatif

- **Projet 1 - Suivi des ASBL subventionnées par la Ville.**
 - Point 1 - 1399 (Récurrent 2019-2024) La création, le développement et le suivi d'un cadastre des subventions ordinaires et extraordinaires dans le cadre du contrôle interne est en cours.

POUR MÉMOIRE :

- Point 2 - 1420 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Agence Immobilière Sociale
- Point 3 - 1426 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Bibliothèque
- Point 4 - 1430 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Centre Culturel Mouscronnois
- Point 5 - 1431 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL CLPS-Ho (Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental)
- Point 6 - 1440 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL L'Envol
- Point 7 - 1444 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Gestion des Centres Commerciaux
- Point 8 - 1455 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL La Prairie
- Point 9 - 1456 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL La Virgule
- Point 10 - 1457 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Maison du Tourisme
- Point 11 - 1465 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Régie Quartier Citoyenneté
- Point 12 - 1475 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Tibériade
- Point 13 - 1477 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL CCIPH
- Point 14 - 1478 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL CELP
- Point 15 - 1479 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL CGOM
- Point 16 - 1480 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL FUTUR AUX SPORTS
- Point 17 - 1481 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Groupes Relais
- Point 18 - 1482 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Gym Fraternité
- Point 19 - 1483 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Gym Passion
- Point 20 - 1484 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL La Frégate
- Point 21 - 1485 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Réseau Belge Francophone des Villes Santé de l'OMS
- Point 22 - 1486 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Royal Dauphins Mouscronnois
- Point 23 - 1487 (Récurrent 2019-2024) Missions de l'ASBL Syndicat d'Initiative. Les moyens alloués au syndicat d'initiative seront évalués en veillant particulièrement au soutien des festivités « identitaires » (Fête des Hurlus, Mouscron sur Glace, fête des quartiers, etc...).

Projets 1.6.2 - Assurer la visibilité et un soutien logistique au milieu associatif

- **Projet 1 - Salles polyvalentes mises à disposition des associations**
 - Point 1 - 1161 (Récurrent 2019-2024) La gestion de la salle polyvalente "Central Parc" est assurée par le syndicat d'initiative.
 - Point 2 - 2184 (Récurrent 2019-2024) L'exploitation de la salle polyvalente "La Grange" ainsi que du local « la Coquinie » est assurée par le service Jeunesse.
 - Point 3 - La gestion du Foyer de Dottignies est assurée par le service des Affaires culturelles.
 - Point 4 - La gestion de la Maison des Associations de Mouscron est assurée par le service des Affaires culturelles.
 - Point 5 - Le réseau des Maisons de quartier : « Le 13 Or » à la rue des horticulteurs, la Maison des associations au Tuquet et le chalet d'animations de la place de la Liberté (en cours de déménagement vers l'école), la Maison sociale de quartier au n°37 de la Grand'Rue, la Châtellenie, et le Petit Courtrai au Mont-à-Leux s'est vu complété en 2019 par le « Central parc » au parc communal, et en juin 2020 par le local de la Coquinie. Dans le futur, une maison des associations verra le jour à Dottignies dans l'ancien café « Salle des Pas Perdus », en ce comprise une vaste salle disponible pour les troupes de théâtre et autres associations locales.

- **Projet 2 - Maisons et locaux des Associations**
 - Point 1 – L'annexe de l'hôtel de Ville possèdera une salle polyvalente destinée à l'accueil de festivités ainsi que des locaux dédiés à la Commission consultative des enfants, des ados et des seniors.
 - *Point 2 (Rappel) - 3086 – (2021) Le dossier du permis d'urbanisme pour la création d'une nouvelle Maison des Associations à Dottignies dans le site de la rue Julien Mullie est en cours d'élaboration. Le projet a été introduit dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV). (Rappel) Le projet de rénovation de la maison des associations du Tuquet a été introduit dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV).*
 - Point 3 - 2402 (2019-2023) Le réaménagement complet du bâtiment occupé par l'ASBL la Frégate est à initier. Toutefois, la mise en conformité incendie a été réalisée. Une nouvelle chaudière à condensation y a été installée en 2019 et les travaux de réfection de la plateforme sont prévus en 2022.
 - Point 4 – 3087 (2019-2020) Le dossier administratif relatif à l'habillage et le percement du pignon ainsi que l'aménagement du jardin de la Maison des Associations du Tuquet est établi. Le chantier est en cours.
 - Point 5 - 1142 (2019-2020) La construction d'un espace convivial, qui s'inscrit dans le développement du management participatif à la prairie « PARTICIPRAIRIE » a été mis en stand by vu la mise en suspens du processus de transformation managériale du fait de la pandémie prolongé jusqu'en 2022.

- **Projet 3 – Centr'Expo**

- Point 1 - Le site a accueilli 48 activités en 2018, 59 en 2019, 20 en 2020. En 2021 il n'a accueilli aucune manifestation mais fut investi par le Centre de vaccination à partir du 15 mars 2021.
- Point 2 - L'optimisation des équipements du Centr'Expo a été assurée durant le 1^{er} confinement.
- Point 3 - 3077 (2019-2020) Dans le cadre de la mise en conformité incendie, une étude de stabilité a été réalisée en 2020. Les conclusions sont à l'examen par le bureau d'études afin d'évaluer la pertinence des solutions proposées.
- Point 4 - 3010 (2020) L'installation d'une alarme a été réalisée en 2020.
- Point 5 - 3011 - 3009 (2020) Le remplacement de la chaudière des bureaux et de la conciergerie a été réalisé.
- Point 6 - 3013 (2020) La rénovation de l'entrée côté salle jaune s'est limitée à la pose d'une signalisation rétro-éclairée adéquate en 2019.
- Point 7 - 3014 (2020) L'installation de déstratificateurs au Centr'Expo a été réalisée en 2019.
- Point 8 - 3015 (2020) Le réaménagement de l'accès aux bureaux consistait à repeindre les halls. Vu l'arrêt des activités durant le confinement, les ouvriers ont complété cette intervention par la remise en peinture des bureaux.
- Point 9 - 3137 (2020) Il a été procédé au remplacement de trois sorties de secours en 2020.
- Point 10 - La rénovation énergétique du bâtiment sera introduite dans le cadre de la Rénovation énergétique du plan de relance (REPR).

- **Projet 5 - Vitrine du milieu associatif**

- Point 1 - 1181 (Récurrent 2019-2024) Si l'organisation de divers salons a été compromise par la pandémie, le salon de la Famille a pu être organisé en 2018, 2019 et en 2020. Il ne s'est par contre pas tenu en 2021.
- Point 2 - 1185 (Récurrent 2019-2024) Les portes ouvertes de la maison de jeunes "la Frégate" ont été organisées en 2019, mais pas en 2020 et 2021 du fait de la pandémie.

2. AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Objectif opérationnel 2.1 - AGIR POUR SOUTENIR L'INSERTION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA VIE DE LA COLLECTIVITE

Projets 2.1.1 - Soutien à l'intégration sociale de tous les publics

- Projet 1 – Aide sociale dans les quartiers
 - Point 1 - L'accès à l'aide sociale dans les quartiers est traditionnellement facilité par les permanences des assistants sociaux à Dottignies, Luigne et Herseaux. Toutefois les mesures de confinement les ont suspendues depuis mars 2020. Elles reprendront à l'automne 2021.

- Projet 2 - Renforcement de la cohésion sociale
 - Point 1 - 2170 (Récurrent 2019-2024) Etabli en 2019, le Plan de Cohésion Sociale 2020 -2025 poursuit ses actions et les adapte aux nouveaux besoins, en lien avec les 7 droits fondamentaux, en concertation avec tous les opérateurs sociaux de notre commune ainsi que l'ensemble des institutions publiques et privées. Il a un rôle d'impulsion et de soutien aux projets des partenaires et de mise en place de nouveaux partenariats.
 - Point 3 - 2131 (Récurrent 2019-2024) Le Service Espace rencontres et Espace rencontres Parents-Enfants ont été suspendus partiellement en 2020 du fait du confinement. Ils offrent un lieu neutre pour l'exercice du droit de visite et du droit aux relations personnelles dans le cadre de situations spécifiques.
 - Point 2 – Le comité de concertation Ville/CPAS permet de renforcer les synergies entre la commune et le CPAS afin d'améliorer l'efficacité des services et des collaborations de ces deux institutions.
 - Point 4 – “Eté solidaire, je suis partenaire” permet aux jeunes d'impliquer les jeunes dans des projets visant la solidarité et la concrétisation de projets et travaux d'utilité publique. Ces projets se déroulent pendant les vacances d'été ; ils sont rémunérés et permettent donc également aux jeunes de disposer d'une première expérience de travail.
 - Point 5 – Il est proposé aux mères hébergées à la Maison maternelle d'assister à des débats organisés par différents partenaires (Maison de la Santé, Centre culturel, etc.) sur des questions auxquelles elles sont susceptibles d'être confrontées.

- Projet 3 - Actions en réponse à la pandémie
 - Point 1 - Initiatives de solidarité et d'aide aux personnes mises en œuvre pour répondre aux besoins urgents de la population :
 - o Ligne d'écoute téléphonique, mails, courriers ;
 - o Plateforme solidaire et de citoyenneté ;
 - o Masques (confection, coordination, distribution) ;
 - o Distribution d'informations, conseils, sensibilisations ;
 - o Livraison des courses, colis ;
 - o Collecte de dessins d'enfants, poèmes et redistribution de ces derniers auprès des personnes isolées ;

- Animations ludiques au sein des quartiers pour rompre l'isolement ;
 - Soutien psycho-social.
- Point 2 – La mise en place de l'Annuaire des bénévoles a été initiée dès mars 2020 afin de faciliter la réponse à certaines urgences sociales pouvant être assurée par l'une ou l'autre offre de bénévolat adressée à la Commune.
- Point 3 – Le partenariat avec les associations actives dans la distribution des aides alimentaires a été renforcé.
- **Projet 4 - Consolidation de l'Égalité des Chances**
 - Point 1 - 2113 (Récurrent 2019-2024) Afin de mettre en œuvre la charte de l'Égalité des Chances, signée par la Ville, les permanences, notamment dans les quartiers, et le suivi des dossiers "Égalité des Chances" ont été assurés par le service administratif.
 - Point 2 - 3048 (Récurrent 2019-2024) Les postes d'éducateurs dans les écoles fondamentales pour lutter contre la violence notamment à travers des animations lors des récréations ont été pérennisés.
 - Point 3 - 2120 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre de la Cellule d'Actions Solidaires contre le Harcèlement (CASH), la cellule de coordination a été mise en place. En 2019 avait lieu la 5ème campagne de sensibilisation dans toutes les écoles secondaires mais en 2020 toutes les actions ont été annulées vu les mesures de confinement. Elles ont repris en 2021.
 - Point 4 - 2114 (Récurrent 2019-2024) Les Animations "Quoi ma Gueule ?", qui existent depuis 2012, ont été suspendues en 2020 et reprises en 2021.
 - Point 5 - 2129 (Récurrent 2019-2024) Le Service d'Aide à la Réinsertion Alternative "SARA" a été mis en veilleuse en 2020 du fait du confinement et a redémarré en 2021. Il a vu le développement de nouveaux partenariats et des prestations « Travaux d'Intérêt Général » dans le cadre de mesures judiciaires.
 - Point 6 - 3046 (Récurrent 2019-2024) Si la formation des enseignants à la gestion de conflits et à la violence a été annulée en 2020, les enseignants sont désormais invités à intégrer les groupes qui se forment, au niveau communal, dans le cadre de la gestion de l'agressivité.
 - Point 7 - 2117 (Récurrent 2019-2024) Lors de la journée de lutte contre l'homophobie en 2020, seul le drapeau a pu être hissé du fait des mesures de confinement. En 2021, outre le drapeau hissé, le CAM a été coloré aux couleurs de l'arc-en ciel et des pins LGBT ont été distribués sur la Grand-Place de Mouscron afin de sensibiliser les passants.
 - Point 8 – Préparée en 2019, une capsule vidéo de sensibilisation aux discriminations a été créée en 2021. Elle est destinée à être diffusée sur les médias de la ville, salons, animations dans les classes.
 - Point 9 – Initiée en 2021, la conception d'un jeu de sensibilisation à l'Égalité des Chances à travers l'approche des stéréotypes, des préjugés et des discriminations devrait permettre son utilisation en 2022 lors d'animations dans les écoles et les entreprises de travail adapté, mais aussi avec les agents communaux en contact avec le public.
 - Point 10 - 2122 (2023-2024) La création d'une Maison de l'Égalité des chances est mise en suspens dans le contexte de la rationalisation et la mutualisation des

équipements publics, et ce au profit du développement d'actions visant la transversalité.

- **Projet 4 – Actions menées en vue de l'insertion professionnelle**
 - Point 1 - 1178 (Récurrent 2019-2024) Les chantiers pédagogiques par la Régie de Quartiers Citoyenneté ont été brièvement interrompus en 2020. Ils portent prioritairement sur des travaux de rénovation de maisons gérées par l'AIS.
 - Point 2 - 6422 (2019-2020) L'acquisition de l'ancienne gare de Dottignies a été finalisée.
 - Point 3 – De plus en plus de demandeurs d'emploi et d'étudiants font appel à l'Echevinat du Travail afin d'être aidés dans leurs démarches de recherche d'un stage. A ce sujet, de nombreux contacts sont pris avec :
 - le Forem
 - l'IEG
 - les syndicats
 - la chambre de Commerce et d'Industrie
 - le Comité Subrégional de l'Emploi
 - les Classes Moyennes
 - les agences d'intérim
 - l'enseignement supérieur
 - l'enseignement universitaire
 - l'enseignement technique
 - l'enseignement professionnel
 - les particuliers mouscronnois
 - Point 4 - 1180 (2021-2022) Dans le cadre du réaménagement de l'ancienne gare de Dottignies par la Régie de Quartiers Citoyenneté, une première phase a été menée qui porte sur la formation de terrain.

- **Projet 5 – Outils d'intégration sociale des réfugiés**
 - Point 1 - 2118 (Récurrent 2019-2024) Comité de riverains du centre FEDASIL "le Refuge" au Tuquet.
 - Point 2 - 7348 (Récurrent 2019-2024) Coordination des groupes de travail thématiques FEDASIL.
 - Point 3 - 7349 (Récurrent 2019-2024) Groupe de Travail "Sécurité" FEDASIL.

- **Projet 6 - Actions destinées à assurer l'intégration sociale et intergénérationnelle**
 - Point 1 - 2241 (Récurrent 2019-2024) Organisée en 2019, la "Guinguette au Parc" n'a pu être organisée en 2020 du fait du confinement, ni en 2021 du fait des intempéries.
 - Point 2 - 2169 (Récurrent 2019-2024) Annuel, le "Chocolat Chaud du Père Noël" a été annulé en 2020.
 - Point 3 - 1141 (Récurrent 2019-2024) L'organisation par l'ASBL de la Prairie d'une semaine intergénérationnelle a été suspendue dans le contexte du Covid.
 - Point 4 - 1147 (Récurrent 2019-2024) L'heure de conte inclusive à la Bibliothèque a été organisée de manière virtuelle en 2020. Le présentiel a repris en septembre 2021.
 - Point 5 - 1155 (Récurrent 2019-2024) La Pièce de théâtre organisée par l'ASBL l'Envol n'a pu être organisée en 2020, ni 2021.

- Point 6 - 1154 (Récurrent 2019-2024) Les jeux nationaux Special Olympics Belgium (SOB) ont été annulés en 2020 et 2021. Ils sont programmés en 2022, sous réserve des suites de la pandémie.
- Point 7 - 3072 (Récurrent 2019-2024) Le Musée de Folklore produit nombre de dossiers pédagogiques et organise des animations d'éducation, telles que les ateliers du patrimoine, les stages d'accueil extrascolaire, etc. En 2020, elles ont pu être organisées avant le 1^{er} confinement et entre les deux confinements. Toutefois, la journée de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel, prévue le 23 mars 2020, a dû être annulée.
- Point 8 - L'animation « Bol bavard » au parc et au chalet du Tuquet accueillait le public l'après-midi en vue de rompre l'isolement social autour de papote, jeux de carte, etc. Suite à la démolition du chalet et en attente d'un nouveau local dans l'enceinte de l'école (après travaux), cette animation y est supprimée depuis 2020.
- Point 9 – L'organisation du Noël des personnes seules n'a pu avoir lieu en 2020.
- Point 10 – Le service social et les travailleurs sociaux de rue assurent un accompagnement individualisé et le relais vers les institutions ad hoc.

Projet 2.1.2 - Accompagnement de publics cibles

- **Projet 1 - Soutien à l'intégration des personnes handicapées**
 - Point 1 - 2204 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre du soutien aux campagnes nationales pour le Handicap, les activités ont été fortement réduites en 2020 et début 2021.
 - Point 2 (*Rappel*) - 3043 (Récurrent 2019-2024) *La création d'une section Handisport à l'Ecole des sports contribue à l'intégration des enfants moins valides.*
 - Point 3 - La cellule Handicontact accueille les demandes du public cible et les oriente vers les services compétents, organise des activités ciblées et des actions de sensibilisation dans les écoles ou lors d'évènements.
 - Point 4 - La mise en œuvre des 15 points de la « Charte Communale de la Personne Handicapée » par l'ensemble des services fera l'objet d'une évaluation en 2023.
 - Point 5 - Le pôle Alzheimer et les Alzheimer- cafés contribuent à la mise en œuvre de la Charte « Ville Amie Démence ». Ils ont repris en octobre 2021.
 - Point 6 - Le taux de travailleurs handicapés au sein des services communaux respecte les normes exigées.
- **Projet 2 - Mesures de facilitation des conditions de vie et de mobilité des personnes à besoins spécifiques**
 - Point 1 - 2189 (Récurrent 2019-2024) La mise à disposition de matériel adapté pour personnes souffrant d'un handicap est assurée via le CCIPH.
 - Point 2 - 1136 (2020) Une synergie a été mise en place entre le CCIPH et le CPAS pour l'achat d'un nouveau véhicule adapté.
 - Point 3 – Une préparation à l'entrée à l'école d'un enfant à besoins spécifiques en collaboration avec le service SIMMA et la future école a été mise en place.

- Point 4 - Plaines de jeux. L'achat de matériel mis à disposition dans notre plaine adaptée pour les enfants porteurs de handicap a été effectué. Du nouveau matériel a été commandé.
 - Point 5 – Une location de vélos est proposée aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion pour effectuer des démarches administratives et/ou des recherches d'emploi.
 - Point 6 – Un local sanitaire et une machine à lessiver sont mis à disposition des personnes en situation précaire et/ou n'ayant pas d'accès à l'hygiène.
 - Point 7 – Un soutien financier est assuré dans le cadre de l'aide au veuvage et du prêt d'études.
 - Point 8 – Suite à la campagne de vaccination contre le Covid, le CCIPH a mis en place un service de Vacci-taxi.
 - Point 9 - Une offre de transport assure l'accessibilité des aînés aux activités qui leur sont dédiées.
- **Projet 3 - Mesures de médiation culturelle (facilitation des visites aux équipements) pour les personnes à besoins spécifiques**
 - Point 1 - 3076 (2020-2021-2022-2023) ACCES-I - Les aménagements pour une meilleure accessibilité du site touristique du Musée de Folklore pour les publics à besoins spécifiques ont été entamés, et l'ensemble est planifié jusque 2023 suite à l'allongement des délais lié au confinement.
 - Point 2 - 3026 (2019-2020) ACCES-I – Les aménagements pour une meilleure accessibilité du site touristique du Centre d'Interprétation Marcel Marlier pour les publics à besoins spécifiques ont été entamés, et l'ensemble est planifié jusque 2023 suite à l'allongement des délais lié au confinement.
- **Projet 4 – Animations récréatives pour les personnes en situation de handicap**
 - Point 1 - 2115 (Récurrent 2019-2024) La journée pêche pour les malvoyants, non-voyants et les personnes handicapées existe depuis 2014, mais a dû être annulée en 2020 du fait du confinement. En 2021, pour des raisons climatiques et au regard de son succès, l'événement initialement prévu en mai s'est finalement déroulé sur une semaine complète en septembre.
 - Point 2 - 2132 (Récurrent 2019-2024) L'organisation de soirées dansantes pour personnes en situation de handicap, initiée en 2015, a été empêchée dès mars 2020 du fait du confinement. Elles reprendront dès que les mesures sanitaires le permettront.
- **Projet 5 – Activités destinées à répondre aux besoins des aînés**
 - Point 1 - 2168 (Récurrent 2019-2024) Un riche programme d'activités Seniors est mis en place dans le cadre de la reconnaissance "Ville Amie des Aînés" et "Activ'Age" : jeux de cartes, goûter de la Saint Valentin, évasions culturelles, animations sécurité ainsi que, en 2018, les Inter-villes seniors avec les villes frontalières. Certaines de ces actions permettent l'intergénérationnel tels "le Chocolat Chaud du Père Noël" et "la Guinguette au Parc". Certaines peuvent être co-organisées avec des ASBL. Ces activités ont été suspendues pendant le confinement et reprennent peu à peu depuis septembre 2021.

- Point 2 - 1146 (Récurrent 2019-2024) Les activités Seniors de la Bibliothèque ont dû être suspendues durant le confinement. Elles ont repris en février 2021.
- (Rappel) - 2128 - Le Conseil Consultatif des Aînés contribue à l'élaboration du « Programme d'activités Seniors ».
- Projet 6 – Mesures de soutien aux personnes en situation de précarité
 - Point 1 - Dans le cadre de la pandémie, des mesures de soutien financier aux structures d'aide alimentaire ont été prises afin de leur permettre de continuer à assurer ce service de première ligne.
 - Point 2 – Des repas ont été assurés à l'abri de nuit pour les itinérants (SDF, personnes en errance, etc.) lors du confinement afin de suppléer à la suppression du service traditionnellement assuré par les ASBL Resto du Cœur et Edelweiss.
 - Point 3 - En fin d'année 2020, le Projet « Boîtes à chaussures » a été mis en place et a permis de distribuer des petits cadeaux aux personnes en mal-logement ou en difficulté sociale.
 - Point 4 - L'abri de nuit, aménagé en 2018 et destiné aux itinérants (SDF, personnes en errance, etc.) a vu sa capacité accrue grâce à l'ouverture d'un second site. Dans le cadre de la POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE(PIV) un dossier a été introduit pour créer un abri de jour couplé à un abri de nuit avec mutualisation de certains équipements, et ceci dans le cadre de la création d'un relais social, plateforme réunissant toutes les structures destinées, entre autres, à accompagner le public visé. D'ores et déjà, en novembre 2021, sera ouvert un abri de jour provisoire mis à disposition par la SOCIÉTÉ DU LOGEMENT DE MOUSCRON (SLM).

Objectif opérationnel 2.2 - PROMOUVOIR LES ACTIONS «SANTÉ & BIEN-ETRE POUR TOUS»

Projet 2.2.1 - Structures de promotion de la santé.

- Projet 1 – Maison Communale de Promotion de la Santé (MCPS) dite « Maison de la Santé »
 - Point 1 - La MCPS assure l'orientation, l'information et l'écoute en matière de santé, des actions de proximité autour de la santé : animations, conférences, partenariats avec différents acteurs et offre un espace de documentation et d'outils pédagogiques mis à disposition.
- Projet 2 – Création d'une maison médicale
 - Point 1 - Le secteur privé assure la création d'une maison médicale qui contribuera à l'accessibilité plus aisée aux soins de santé. Son ouverture est prévue au 2^{ème} semestre 2021. Des partenariats avec les services communaux et notamment la Maison de la Santé sont à assurer.

Projet 2.2.2 - Renforcement des actions au bénéfice de la santé physique.

- Projet 1 – Vaccination COVID
 - Projet 1 - Mouscron a vu la création d'un centre de vaccination sur son territoire dès le 15 mars 2021.
- Projet 2 – Marchés thématiques
 - Point 1 - Depuis 2013 s'organise le Marché du Terroir.
- Projet 3 - Promotion de la Santé via une alimentation saine
 - Point 1 - 2273 (2019-2024) - 2518 (2019-2020° Dans le cadre d'un appel à projet de la Province, Celles et Mouscron se sont associées pour créer le Projet de supracommunalité 2019-2020 "Proxi Food". Il s'est concrétisé par l'acquisition d'un foodtruck qui a concrétisé l'inauguration du programme lors du premier marché du terroir 2021 et a pu être exploité à partir de l'été 2021. En juillet 2021, il a assuré la distribution de repas dans la commune de Verviers sinistrée par les inondations. Il est destiné à faire la promotion du programme de prévention du surpoids et de l'obésité chez l'enfant par la promotion d'une alimentation saine et de l'exercice physique dénommé « VIASANO ». Ce food truck sera un outil pédagogique lors de festivités, salon, ainsi qu'au niveau des écoles, entreprises, etc. A noter que les animations (ateliers cuisine, conseils diététiques, ...) organisées annuellement dans le cadre de la Semaine Viasano ont été annulées du fait du confinement mais maintenues de façon adaptée en 2021.
 - Point 2 - 1177 (Récurrent 2019-2024) Le travail sur l'alimentation saine au Hall du Terroir par la Régie de Quartier Citoyenneté (vente des légumes des potagers de la Régie et transformation des surplus), existant depuis la création du Hall du Terroir, a été maintenu en 2020 et 2021.
 - Point 3 - 2274 (Récurrent 2019-2024) La sensibilisation à l'alimentation saine au sein des écoles a été annulée du fait de la fermeture des écoles. Au rythme des mesures sanitaires, les animations ont repris en septembre 2020, ont été à nouveau arrêtées en octobre 2020, puis ont finalement repris depuis septembre 2021.
 - Point 4 - Depuis 2019, une partie des fournitures alimentaires pour les crèches communales est attribuée à des artisans locaux.
 - Point 5 - Suite à la démolition du chalet et en attendant d'un nouveau local les animations santé au Chalet du Tuquet ont été annulées depuis 2020.
 - Point 6 – Le Disco Soupe (ou confection de soupe en musique) lors du marché de Noël a démarré en 2015. Initialement ciblé sur le grand public et les scolaires, depuis 2017, il est désormais destiné exclusivement aux écoles, tous réseaux confondus. Annulée en 2020, l'opération devrait redémarrer au marché de Noël 2021.
 - Point 7 - 3047 (Récurrent 2019-2024) Les actions visant la qualité de l'alimentation dans les cantines scolaires, en intégrant la dimension 'développement durable' ont été supprimées lors des périodes de fermeture des établissements scolaires. Néanmoins, des dossiers ont été introduits afin d'assurer le financement de repas gratuits pour les enfants de maternelles des écoles à encadrement différencié.

- Point 8 - 2247 (Récurrent 2019-2024) Les ateliers Babys'food ont été annulés du fait du confinement et n'ont pas encore pu être reprogrammés.
- Point 9 - 2527 (Récurrent 2019-2024) Les animations Santé dans les cantines scolaires ont été annulées du fait de la fermeture des écoles et n'ont pas encore repris.
- Point 10 - 1179 (Récurrent 2019-2024) Le projet d'entretien et de développement d'un potager au sein du club thérapeutique (« Un lieu, un lien » créé 2013) par la Régie de Quartier Citoyenneté existe depuis 2013, mais a été annulé en 2020 et 2021 du fait de la pandémie.
- Point 11 - 1143 (Récurrent 2019-2024) La sensibilisation par l'ASBL La Prairie, des enfants de l'Ecole du Dehors à la nourriture saine et bio a été empêchée en 2020 vu l'interruption de l'activité. L'objectif, en développant cette sensibilisation à l'égard des enfants de l'Ecole du Dehors, reste de sensibiliser les parents à la démarche de nourriture saine et équilibrée. Ce projet, intégré au Plan de Cohésion Sociale et qui doit se déployer sur 5 ans, est en attente d'accord.

Projet 4 – Lutte contre les « Inégalités de santé ». Ce projet remplace le projet « Qualité de Vie » mené par la Maison Communale de Promotion de la Santé.

- Point 1 - Le relais et l'animation d'évènements tels Octobre Rose, Journée mondiale du diabète, Journée mondiale du tabac, Journée SIDA, Journée de sensibilisation MST, Tuquet en Santé, le parcours du Cœur, Relais pour la Vie, etc., ainsi que des cycles de conférences organisés en partenariat avec le Centre Hospitalier de Mouscron, contribuent à la sensibilisation du public aux grands enjeux de santé publique. Il en va de même pour des actions pérennes à destination de différents publics comme les rencontres du Fil et la revue "De Fil en aiguilles", le fibro-café ou encore les animations "Dr Bobo" ou le stage semaine Kid's. Ces activités ont évidemment été affectées par les mesures de lutte contre la Covid-19.
- Point 2 – La table SLIPS réunit régulièrement différents partenaires autour de la question du SIDA.
- Point 3 - L'acquisition de défibrillateurs mobiles et fixes pour les équipements sportifs et autres structures communales s'est poursuivie.
- Point 4 – Depuis 2011 sont organisées des animations « Hygiène » (mains, dents, poux) dans l'enseignement fondamental et durant les stages Kids. Celles-ci n'ont pu être organisées qu'une fois en 2020 et n'ont pas pu l'être durant le 1^{er} semestre 2021.

Projet 2.2.3 - Renforcement des actions au bénéfice de la santé mentale

Projet 1 – Actions de soutien à la santé mentale

- Point 1 – L'attention accordée au traitement des assuétudes s'est traduite :
 - o en 2018 par des animations de sensibilisation aux assuétudes pour les futurs professionnels de la santé et les services d'aide à domicile et dans les écoles secondaires ;
 - o en 2019 par une campagne de sensibilisation aux premiers soins auprès des cafetiers
 - o et en 2021 par l'organisation conjointe de la Maison de la Santé et le Centre Hospitalier de Mouscron d'une première conférence en vidéo-conférence : « Alcool, les jeunes savent pourquoi ? ».

- Point 2 – La table OMS Alcool est une plateforme réunissant les partenaires (équipe du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, AMP Le Décllic, Gardiens de la Paix, etc...) et est coordonnée par le Service des Affaires sociales et de la Santé. En 2020, ses projets se sont concrétisés par la réalisation et la diffusion de capsules-vidéos de prévention de la surconsommation d'alcool (apéros-visio par exemple), ainsi que des traditionnels conseils de la mascotte "Lulu", via les réseaux sociaux et les sites internet des partenaires.
- Point 3 - Le projet de label « Hurlu+ » est attribué, sur base de leur candidature, aux cafés qui s'engagent à s'inscrire dans la prévention de la surconsommation d'alcool et de ses effets à travers le respect des exigences suivantes : diffuser des messages de prévention via des affichettes, assurer la diffusion de brochures explicatives, rappeler la législation en matière d'âge, mettre gratuitement de l'eau, des préservatifs et des bouchons d'oreille à disposition des clients et enfin participer aux rencontres d'évaluation du projet avec la table ronde OMS Alcool. Il a été redynamisé dans le cadre du plan d'actions "Débits de boissons", dans son volet préventif, notamment via la mise en place de formation à destination du personnel des établissements.
- Point 4 - « BackSafe » est un projet de sensibilisation qui articule la prévention de l'insécurité routière liée à la (sur)consommation d'alcool et autres produits, et la réduction des risques de santé liés à cette consommation.
- Point 5 – Le Phare, créé en 1995, est un service d'aide en matière d'assuétudes. En 2019, des animations de prévention et de sensibilisation aux surconsommations et addictions ont été menées à la demande des écoles et/ou associations. Dans le cadre du "Bar d'eau", des personnes en rupture sociale, confrontées ou non à des problèmes d'assuétude, sont accueillies tous les lundis et mercredis de 13h à 16h dans un espace convivial sans alcool dit « le Bar d'eau ». En 2020, un contact téléphonique avec les usagers a pu être assuré pendant la fermeture du service en raison des mesures sanitaires, et les activités ont redémarré en 2021.
- Point 6 – Des animations ciblant la lutte contre l'alcoolisme sont organisées par le service des Affaires sociales et de la Santé lors du "Bar d'eau" au Chez Nous.
- Point 3 – Les animations Kottabos et Sam Soul ainsi que l'enquête « Modus Vivendi » contribuent à la prévention de la consommation d'alcool auprès des jeunes.
- Point 7 - L'opération "Tournée minérale" fait l'objet d'un concours à l'attention du personnel de la Ville.
- Point 8 - L'Alzheimer café, la Maison d'accueil Alzheimer et le Fibro-café sont organisés à l'attention des malades et de leurs proches. Les conférences prévues en 2020 et 2021 ont été annulées et les Alzheimer-café n'ont repris que début octobre 2021.
- Point 9 - Le concours « Ma Ville sans tabac », qui devait être organisé dans les écoles secondaires début 2020, n'a malheureusement pas pu se tenir, les écoles ayant fermé suite au Covid.

Objectif opérationnel 2.3 - ENCOURAGER ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORT

Projet 2.3.1 Sensibilisation et promotion de l'activité sportive

- **Projet 1- Consolidation de l'offre d'activités sportives**
 - Point 1 - 2251 (Récurrent 2019-2024) Vu les contraintes sanitaires, le 43ème Cross Interscholaire (2021) a été organisé par « bulle scolaire », sur un site à proximité de chaque école et pendant les cours d'éducation physique.
 - Point 2 - 2290 (Récurrent 2019-2024) Les activités Psychomotricité et Multisports au parc communal ont été annulées en 2020 et ont repris durant l'été 2021.
 - Point 3 - 2285 (Récurrent 2019-2024) Les animations sportives de quartier, sur les sites des agoras space de la commune sont encadrées par des animateurs sportifs de quartier. En 2020 et 2021, elles ont été régulièrement fermées suite aux mesures sanitaires.

- **Projet 2 - Consolidation du programme « Sport pour tous »**
 - Point 1 - 2280 (Récurrent 2019-2024) Les partenariats sportifs "Sport pour tous" sont un projet récurrent visant à développer des partenariats sportifs en vue de promouvoir le "Sport pour tous". En 2020, 38 partenariats sur 41 ont eu lieu, et ce avant le confinement. En 2021, 6 partenariats prévus sur 10 ont été annulés.
 - Point 2 - 2282 (Récurrent 2019-2024) Les animations sportives "Sport pour tous" sont assurées par des animateurs communaux au sein des écoles et des associations. Consécutivement à la pandémie, elles ont été proposées exceptionnellement à titre gratuit de janvier à août 2021.
 - Point 3 - 2283 (Récurrent 2019-2024) Le Pass'Sports "Sport pour tous" est en nette diminution au 1^{er} semestre 2021.
 - Point 4 - 2284 (Récurrent 2019-2024) En 2020, à cause de la pandémie, les camps sportifs et sorties d'un jour "Sport pour tous", organisés par le service des Sports, ont régulièrement dû être annulés (annulation de 7 sorties d'un jour sur 10 initialement programmées, et annulation de tous les camps sportifs). En 2021, ils ont pu être rétablis.
 - Point 5 - 2530 (Récurrent 2019-2024) Au 1^{er} semestre 2021, le taux d'occupation des stages sportifs "Sport pour tous" a atteint 92 %.
 - Point 6 - Une nouvelle activité a été proposée - séances « Sport en Famille » le samedi matin sur le site Motte dont l'objectif est de proposer aux familles de se remettre en forme et partager un moment ensemble tout en s'amusant, avec des challenges et des défis à relever seul ou en famille. Ces séances « parent-enfant » ont été planifiées de janvier 2020 à mars 2021 avec un très grand succès. En 2020 elles ont été interrompues lors du confinement.
 - Point 5 - Le service des Sports propose l'opération « Chèques Sports » à destination des familles qui éprouvent des difficultés à payer des cotisations auprès des clubs sportifs
 - Point 6 - ASBL partenaire. Le Comité Omnisports Mouscronnois ASBL. A travers le Comité Omnisport l'octroi de subsides aux sportifs qui portent haut les couleurs de Mouscron dans les compétitions supra-locales est assuré.

- **Projet 3 – Renforcement de l’offre de sport doux ou actif « au vert »**
 - Point 1 - Trois boucles vertes via des sentiers pédestres sont balisées à Mouscron, Herseaux et Dottignies, et 3 nouveaux balisages sont en projet.
 - Point 2 - En 2021 ont été réhabilités les sentiers du Petit-Tourcoing à Dottignies début 2021. Suivront la Barberie, l'Epeule et le Haureu fin d'année 2021 ou début 2022.
 - Point 3 - Le balisage de “Points-nœuds Vélo” mis en place par la Maison du Tourisme va se compléter pour la mi-2021 afin de relier les boucles entre elles sur l’ensemble de la Wallonie picarde. Une carte et un site internet permettront aux adeptes d’établir leur itinéraire. Un réseau “Points-nœuds pédestres” sera également prochainement mis en œuvre.
 - Point 4 - Via Runnicity, la Maison du Tourisme a développé 2 itinéraires : l’un de 5 km en ville (escapade chez les Hurlus) et l’autre de 10 km dans la campagne (le tour des cinses).

- **Projet 4 – Soutien aux clubs élites et aux sportifs de haut niveau**
 - Point 1 - Corollairement au programme de valorisation du “Sport pour tous”, au soutien des clubs et au développement de l’Ecole des Sport, une réflexion est menée quant à un règlement pour des mesures de soutien aux clubs élites et aux sportifs de haut niveau, qui portent les couleurs de Mouscron jusqu’à l’international et renforcent d’autant son attractivité.

Projet 2.3.2 - Consolidation de l’offre d’équipements sportifs et récréatifs

- **Projet 1 – Travaux d’entretien et mise à niveau des équipements sportifs**
 - Point 1 - 2288 (2019) La ventilation complémentaire dans la salle du site Motte est réalisée.
 - Point 2 - 2199 (2019) La réfection de la toiture du hall Max Lessines est réalisée.
 - Point 3 - 2198 (2019-2021) La réfection de la toiture du hall de l'Europe est réalisée.
 - Point 4 - 2377 (2019) La rénovation du hall sportif Derlys a été finalisée.
 - Point 5 - Le remplacement des chaudières des halls d’Herseaux, Jacky Rousseau, Max Lessines et de l’Europe a été réalisé.
 - Point 6 - La réfection de la toiture du hall de la Plaine de Neckere (Chaussée d’Aelbeke – Mouscron) a été réalisée.
 - Point 7 - 2200 (2023) La réfection du revêtement de sol du hall de l'Europe, hors aléas, devrait être effective en juin 2022.
 - Point 8 - 2203 (2019-2020) La réfection du sol du hall Max Lessines est planifiée pour 2022.
 - Point 9 - 2007 (2019-2020) et 2084 (2023-2024) - La réflexion est en cours concernant la Fonderie de Dottignies (en ce comprise la vente éventuelle du site).

- **Projet 2 - Création de nouveaux équipements sportifs**
 - Point 1 - 2196 (2019) 2021 a vu la création d'un terrain de padel sur la plaine de jeux et sport de la Haverie, à Dottignies.
 - Point 2 - 2442 (2019) Un nouveau mur d'escalade a été réalisé au site Motte.
 - Point 3 - Un skate park extérieur a été aménagé sur la plaine de jeux et sport de la Haverie, à Dottignies.

- Point 4 - 2194 (2021-2023) La construction d'un bâtiment polyvalent en remplacement des chalets du terrain de Jeunesse et Sports est prévue dans le cadre de la revitalisation du site des Barnabites.
 - Point 5 - 2195 (2019-2021) Création de nouvelles installations pour le club RAS Risquons-tout. Le dossier technique est en cours d'élaboration et les travaux sont prévus en 2022.
 - Point 6 - 2201 (2021) La création d'un terrain de football synthétique au club de la "RUSH" à Herseaux est reportée à une date ultérieure en fonction des possibilités de subsidiations.
 - Point 7 - 2441 (2023) La création d'un terrain de football synthétique au club du RDS à Dottignies est reportée à une date ultérieure en fonction des possibilités de subsidiations.
 - Point 8 - 2193 (2019-2020) Le projet de création d'une arène de sports polyvalente, prévue sur le site de Futurosport, a été introduit dans les appels à projets Sport (construction et équipement) et Politique Intégrée de la Ville (PIV) (rénovation énergétique), ainsi que via le projet "Infrastructures Sportives Partagées".
 - Point 9 - 2202 (2020) L'aménagement d'une voirie d'accès et d'un skate-park extérieur sur le site DERLYS a été introduit dans le cadre de l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
- **Projet 3 - Gestion de l'offre d'équipements sportifs à destination des clubs**
 - Point 1 - 2278 (Récurrent 2019-2024) Le service des Sports assure la gestion des occupations des terrains de football.
 - Point 2 - 2279 (Récurrent 2019-2024) Le service des Sports assure la gestion des occupations des halls sportifs.
- **Projet 4 - Consolidation du réseau des plaines (aires) de jeux**
 - Point 1 - 2197 (2019-2020) Le réaménagement de la Plaine de jeux, rue de la Haverie à Dottignies sera prochainement inauguré.
 - Point 2 - 2229 (2020) Une première phase d'aménagement de l'aire de jeux au parc communal est réalisée.
 - Point 3 - 2378 (2019) L'aménagement d'une plaine jeux au Nouveau-Monde, rue la Pâture, est en cours. Les travaux de réaménagement ont débuté à l'été 2018 dans le cadre de l'action « Eté solidaire, je suis partenaire », en prévision de laquelle les jeunes du quartier avaient manifesté leur volonté de se réapproprier la parcelle. A ce stade, le terrain a été retracé, et les filets pare-ballons et les clôtures ont été installés. La partie avant du terrain doit par contre encore être équipée de jeux enfants et de bancs.
 - Point 4 - 2401 (Récurrent 2019-2024) L'implantation de nouveaux jeux dans les aires de jeux est en projet rue de la Pâture au Nouveau Monde, et rue d'Outre-Pré et boulevard du Champ d'aviation à Herseaux.
 - Point 5 - 7463 (2019) En vue de la redynamisation de la place de la Liberté au Tuquet et de la création d'un nouvel espace de convivialité en remplacement du chalet, le schéma directeur et les nouveaux plans du site sont en cours d'élaboration.
 - Point 6 - Plaine de jeux à Mouscron - Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet de création de nouvelles plaines de jeux : Blanches Mailles et rue des Horticulteurs, skate-park au parc communal, plaine de

jeux et skate-park à Herseaux-Gare, plaine de jeux square P. Cocheteux à Herseaux-Ballons, plaine de jeux au hall de l'Europe à Dottignies.

Objectif opérationnel 2.4 - OPTIMALISER L'OFFRE DE MILIEUX D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT POUR L'ENFANT

Projet 2.4.1 - Augmentation de l'offre et de la qualité des milieux d'accueil

- **Projet 1 – Structures d'hébergement et de soutien aux familles en difficulté**
 - Point 1 – La Maison Maternelle est une maison d'accueil pour femmes en difficultés sociales, enceintes ou accompagnées d'enfants de 0 à 12 ans.
 - Point 2 - La Farandole est un service d'accueil spécialisé de la petite enfance (SASPE), qui a pour mission l'accueil et la prise en charge 24h/24 d'enfants de 0 à 7 ans non accomplis, issus de familles confrontées à des difficultés sociales et familiales.
 - Point 3 - L'Envol est une ASBL communale qui assure l'accueil de jour de personnes adultes en situation de handicap mental.

- **Projet 2 – Renforcement de la qualité de l'accueil de l'enfance**
 - Point 1 – L'inauguration de la crèche « A petits pas » a eu lieu en 2018.
 - Point 2 - 3018 (2021) La construction d'une extension pour la Crèche Bambino, ouverte en 2018, a pour objectif d'en augmenter la capacité. Le dossier de permis d'urbanisme est en cours d'élaboration. Le projet a été introduit dans l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 3 - 3172 (2021) Les travaux de construction d'une extension à l'entrée de la crèche L'Ile aux enfants ainsi qu'un préau se termineront en 2022. Le projet a été introduit dans l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 4 - 3174 (2021) Le dossier administratif pour l'aménagement d'un vestiaire pour la Crèche Bamby est en cours. Le projet a été introduit dans l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 5 – 3230 (2021) Suite à l'acquisition du bâtiment, le dossier administratif pour le réaménagement de la crèche Le Douny est établi. Le déménagement provisoire permettra d'entamer les travaux début 2022. Le projet a été introduit dans l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 6 - 3246 (2021-2022) L'analyse de la faisabilité de la rénovation de la crèche du Mont-à-Leux "Au Bol d'air" et de construction d'une extension à l'avant a conclu à l'intérêt de remplacer ce projet par la construction d'une nouvelle crèche dont le projet a été introduit dans l'appel à projets Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 7 - 4379 (2019-2021) Le réaménagement de l'étage inoccupé du bâtiment utilisé par la Festarade afin d'y assurer l'accueil extra-scolaire communal est en stand-by.

- **Projet 3 – Renforcement de l’Accueil Temps libre.**
 - Point 1 - 3208 (Récurrent 2019-2024) Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) a été reconduit en octobre 2020. Ses objectifs sont d’assurer l’accueil des enfants de 2,5 ans-5 ans durant les périodes de vacances scolaires, intensifier l’accueil des enfants à besoins spécifiques, renforcer les activités en extérieur, s’assurer du transport des enfants durant l’accueil temps libre et développer les moyens de communication des informations aux familles.
 - Point 2 - 3243 (2021-2022-2023-2024) Le plan de coordination 0-18 ans de l'Accueil Temps Libre vient compléter le programme CLE. Il veille aussi à renforcer la transition crèche-école et à promouvoir l’offre d’accueil pour les tranches d’âges 12-18 ans via newsletters et brochures. A noter que les mesures de confinement ont considérablement réduit cette offre.
 - Point 3 - 3250 (2021-2022) L’accroissement de la qualité de l'accueil extrascolaire par l'Accueil Temps Libre s’opère en continu via des formations en interne selon les normes de l’ONE et la réflexion collective sur le travail de terrain.
 - Point 4 - 3206 (Récurrent 2019-2024) Initiée en 2018 par la création d’un groupe de concertation, l’amélioration de la transition crèche-école-accueil extrascolaire s’opère via des formations pour le personnel et un partenariat entre les écoles et les milieux d’accueil des 0-3 ans, bien que la pandémie en ait limité la dynamique.

- **Projet 4 – Promotion de la qualité de l’accueil des plus jeunes en maternelles**
 - Point 1 - L’achat de matériel à la destination des puéricultrices a été effectué.

- **Projets 5 – Obtention de la labellisation du label « Mouscron - Ville Amie des Enfants » de l’UNICEF**
 - Point 1 - Si l’école communale Raymond Devos est labellisée « Droits de l’enfant », la Ville a par ailleurs entamé les démarches auprès de l’ONE en vue de l’obtention du label « Ville Amie des Enfants » de l’UNICEF, dont Mouscron serait pilote en FWB. Sous réserve des contraintes sanitaires, une journée de sensibilisation aura lieu en novembre 2021, coorganisée par les services communaux, le Centre culturel et la Bibliothèque.
 - Point 2 - En 2019, une animation avait été mise en place sur la thématique de l’école à destination des enfants de 3ème primaire. Une sensibilisation de la population aux Droits de l’enfant a également été menée par les différents partenaires via, vu le contexte sanitaire, les réseaux sociaux et grâce à différentes capsules sous plusieurs supports (chansons, lectures, ...).

Projet 2.4.2 - Renforcement de la qualité de l’offre scolaire.

- **Projet 1- Soutien des directions des écoles communales pour l’établissement des plans de pilotage ou « Contrat d’objectifs » établis entre les écoles et la Communauté française dans le cadre du Pacte d’Excellence.**
 - Point 1 - 3044 (2019-2020-2021) La rédaction du plan de pilotage du complexe éducatif Saint-Exupéry a été validée et est donc d’application.

- Point 2 - 3045 (2019-2020-2021) Le plan de pilotage de l'ICET a été validée et est donc d'application. Il inclut l'objectif de développer des contacts avec le monde universitaire. La première étape était d'organiser un troisième degré d'études de type général pour l'année 2021-2022. Il n'a pas pu s'ouvrir faute d'inscrits suffisants. Par contre, un troisième degré technique de transition sports-études s'est ouvert avec la 5e secondaire qui rassemble 20 élèves pour cette année scolaire 2021-2022. Les premiers rhétos de cette option, qui peut se prolonger par des études supérieures, seront donc pour l'année scolaire 2022-2023.
 - Point 3 - 3044 (2019-2020-2021) Les plans de pilotage des autres écoles communales sont à la rédaction. Les projets doivent être rentrés pour la fin du mois de mars 2022.
- **Projet 2 – Equipement, entretien, rénovation et construction de bâtiments scolaires**
 - Point 1 - 3060 (2020) L'installation d'un rétroprojecteur dans la salle d'études de l'internat Coubertin est réalisée.
 - Point 2 – 3051 (2019) Après la réfection du revêtement de la salle de gym, initiée en 2018, le remplacement du préau de l'école Raymond Devos a été réalisé en 2021.
 - Point 3 - 3055 (2021-2022) L'installation d'un système d'ouverture automatique des portes de secours à l'ICET Herseaux est réalisée.
 - Point 4 – 3061 (2021-2022) La rénovation de la salle de sport de l'internat Pierre de Coubertin est réalisée.
 - Point 5 - 3064 (2019-2020) La réfection du plafond du réfectoire du site éducatif Pierre de Coubertin est terminée.
 - Point 6 – 3067 (2019-2020) Le remplacement du préau du site éducatif Pierre de Coubertin est en cours.
 - Point 7 - L'extension et la construction d'un réfectoire au Centre Educatif Européen (CEE), démarrées en 2018, ont été inaugurées en 2019.
 - Point 8 - 3070 (2019-2020) En 2019, a été effectuée la réfection des poutrelles métalliques du Centre Educatif Européen.
 - Point 9 - 3050 (2019-2020) Après la réfection du réfectoire démarrée en 2018, la rénovation du sol du complexe éducatif Saint-Exupéry (rue de la Bourgogne) est prévue en 2022.
 - Point 10 - 3053 (2021-2022) et 3054 (2021-2022) Les travaux de réfection globale des sanitaires de l'école communale de Luigne sont en cours. Les études en vue de la réfection de la cour de récréation primaire sont prévues en 2022.
 - Point 11 - 3059 (2023-2024) Reconstruction d'une aile de l'ICET Dottignies OU création d'une nouvelle Ecole des Sports et 3071 (2023-2024). En 2021 a été initié le projet de construction d'une nouvelle école des Sports sur le site de Futurosport. Le projet a été introduit dans le cadre du Subsidés extraordinaires Ecoles.
 - Point 12 - 3063 (2023-2024) Construction d'une nouvelle classe à l'école communale de Dottignies. L'installation de classes modulaires temporaires permettra le démarrage des travaux.
 - Point 13 - 3062 (2021) Dans le cadre de la rénovation de l'implantation Epinette de l'internat Pierre de Coubertin, les travaux de mise en conformité et de

transformation ont été effectués. Les études de stabilité et de rénovation énergétique de la façade principale sont en cours.

- Point 14 - 3065 (2021-2022) Dans le cadre de la réfection totale des sanitaires du site éducatif Pierre de Coubertin, les travaux sont programmés en 2022.
- Point 15 - 3470 (2020-2021-2022) L'extension de l'école communale Raymond Devos est liée à la création d'une nouvelle crèche qui remplacera celle du Bol d'air qui est située au sein du complexe de l'école Raymond Devos et sur laquelle celle-ci pourra s'étendre.
- Point 16 - 3406 (2019-2020-2021) La mise en conformité incendie des écoles communales est en cours.
- Point 17 - 3052 (2021-2022) - 3068 (2021-2022) - 3515 (2021-2022) L'installation d'Internet dans les classes maternelles est reportée.

Projet 2.4.3 - Diversification de l'offre scolaire et éveil aux enjeux environnementaux dans les milieux d'accueil

- Projet 1 - Déploiement de l'Ecole des Sports

- Point 1 - 3042 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre du développement de sections porteuses à l'Ecole des Sports, la section de foot féminin a été ouverte.
- Point 2 - 3043 (Récurrent 2019-2024) L'ouverture d'une section Handisport à l'Ecole des sports est envisagée dans le cadre de la création d'un site propre pour l'école des Sports sur le site de Futurosport, dossier qui a été introduit dans le cadre de l'appel à projet « Subsidés extraordinaires Ecoles ».

- Projet 2 - Création d'un CEFA (Centre de Formation en Alternance)

- Point 1 - Afin de renforcer l'enseignement communal secondaire, à travers une interaction plus fine entre les entreprises et le monde de l'enseignement, l'ouverture d'un CEFA à l'ICET est envisagée pour la rentrée 2022.

- Projet 3 - Ouverture à de nouveaux modèles pédagogiques

- Point 1 – 3041 (Récurrent 2019-2024) L'intégration d'une section de pédagogie active - d'inspiration Waldorf Steiner - à l'ICET est en cours.
- Point 2 - 1138 (Récurrent 2019-2024) L'accueil et le soutien au projet "Ecole du dehors" par la Prairie ont été impactés par le confinement. Toutefois ce break a permis de procéder à des aménagements relatifs à l'accessibilité et la sécurisation des lieux investis par les groupes scolaires tandis que les animateurs ont poursuivi leur formation auprès du CRIE de Mouscron.
- Point 3 – Au-delà des aménagements réalisés pour l'accueil de l'école du dehors sur le site des Barnabites dans le cadre du budget participatif 2020 (Fiche 6265), le projet de revitalisation de la plaine Jeunesse et Sports prévoit de veiller à ses besoins spécifiques grâce aux équipements prévus (point d'eau, WC, stockage de petit matériel).
- Point 4 – Initié en 2019, le projet « Poules » et la création de potagers dans les crèches et les maternelles visent à sensibiliser les enfants aux pratiques respectueuses de l'environnement et de leur santé.

- Projet 4 – Ecole des devoirs
 - Point 1 - Le Studycar, école des devoirs dont le service des Affaires sociales et de la Santé est partenaire à la Châtellenie, s’inscrit dans un réseau d’écoles des devoirs gérés par diverses structures (ASBL Les Relais, écoles, ...)

Objectif opérationnel 2.5 - ENTENDRE LA VOIX DE LA JEUNESSE

Projet 2.5.1 - Développement de l’accessibilité, l’offre et la qualité des plaines de jeux, des stages sportifs et des activités extrascolaires contribuant au développement, à la formation et à l’épanouissement de la Jeunesse

- Projet 1 - Renforcement de l’offre de stages dans les équipements culturels
 - Point 1 - 3032 (Récurrent 2019-2024) Les stages du Centre d'Interprétation Marcel Marlier n’ont pu être organisés, en 2020, qu’en été. Ils ont repris normalement, à Pâques et en été, en 2021.
 - Point 2 - 3037 (Récurrent 2019-2024) Programmation des animations thématiques au Centre d'Interprétation Marcel Marlier. Dès mars 2020, elles ont toutes été annulées ou reportées. Durant le 1^{er} semestre 2021, elles se sont limitées à une balade coorganisée avec la Cellule Environnement.
 - Point 3 – Les stages de printemps des Jeunesses musicales, organisés depuis une quinzaine d’années en collaboration avec le Centre Culturel de Mouscron dans le cadre du Festival “A Cloche Scène”, n’ont pas eu lieu en 2020. Ils ont pu être organisés en 2021, mais sans les spectacles du Festival. Ils s’adressent aux 3-6 ans et aux 7-12 ans.
- Projet 2 - Renforcement des activités récréatives et parascolaires
 - Point 1 - 2242 (Récurrent 2019-2024) Le projet annuel « Chasse aux œufs au parc communal » n’a pu se mettre en place ni en 2020 ni en 2021 eu égard aux conditions sanitaires.
 - Point 2 - 1134 (Récurrent 2019-2024) Les échanges jeunes organisés annuellement par la Prairie n’ont pas eu lieu en 2020.
 - Point 3 - 2296 (Récurrent 2019-2024) Les séjours annuels de jeunes Européens dans le cadre du Jumelage ont été annulés en 2020 et 2021 du fait de la pandémie.
 - Point 4 - 2270 (Récurrent 2019-2024) Les échanges linguistiques d’étudiants organisés annuellement dans le cadre du Jumelage ont été annulés en 2020 et 2021 du fait de la pandémie.
 - Point 5 - 2116 (Récurrent 2019-2024) Le projet 16'zam a été annulé en 2020 pour cause de pandémie. Il s’est par contre tenu en novembre 2021.
 - Point 6 - 2205 (Récurrent 2019-2024) Le projet annuel « Lâche Ta Pression » (LTP) n’a pu se mettre en place en 2020 ni 2021.
 - Point 7 - 2333 (Récurrent 2019-2024) Le week-end Inter-mouvements a été annulé en 2020 et 2021.
 - Point 8 - Deux nouveaux projets sont envisagés à destination des ados - un parcours d’Halloween sous forme d’un grand jeu, et un grand jeu de survie style “Fortnite”. Dès que les normes sanitaires le permettront, ils seront concrétisés.

- **Projet 3 - Offre qualitative de plaines de jeux communales**
 - **Point 1 - 2073 (Récurrent 2019-2024)** Organisation des plaines de jeux communales. En 2020, les activités ont dû s'adapter aux recommandations relatives à l'organisation en "bulles". En 2021, elles ont eu lieu de manière plus traditionnelle.
 - **Point 2 - 2127 (Récurrent 2019-2024)** La formation BACV (Brevet d'Animation en Centre de Vacances) et préformation d'animateurs ont été annulées en 2020. Vu les mesures Covid, en 2021, elles se sont cette fois-ci tenues en non-résidentiel du 26 juin au 4 juillet 2021 (plutôt que durant les vacances de pâques comme traditionnellement).

Projet 2.5.2 - Appui à la formation des futurs travailleurs

- **Projet 1 - Salon "Jobistes en piste"**
 - **Point 1** - Destiné à renforcer les contacts entre les écoles et le monde professionnel, développer la formation en alternance intensifier la politique des stages en entreprises, le salon "Jobistes en piste" a eu lieu en 2020 et 2021 sous forme virtuelle. En 2021 ont été créées des vidéos sur les thèmes traditionnellement abordés lors des ateliers. Ils sont disponibles sur la plateforme en ligne.
 - **Point 2** - Des ateliers à destination des élèves du 3ème degré de l'enseignement secondaire, ayant pour objectif de les informer et de les préparer à leur recherche d'un job étudiant sont organisés. Ils ont été suspendus en 2021.
- **Projet 2 - Accueil de stagiaires au sein de l'administration**
 - **Point 1 - 7531 (Récurrent 2019-2024)** L'accueil de stagiaires en formation professionnelle ou en stage d'observation au sein de l'Administration communale s'opère suite à la sollicitation de nombreux établissements scolaires et centres de formation. Dans le respect des mesures sanitaires et hors période de confinement strict, 92 stagiaires ont été accueillis en 2020, et en 2021, 68 l'ont été jusque mi-novembre.
 - **Point 2 - 2188 (Récurrent 2019-2024)** L'accueil de stagiaires issus de l'enseignement spécialisé s'opère annuellement aux serres communales.
- **Projet 3 - Accueil de jobistes au sein de l'administration**
 - **Point 1 - 2182 (Récurrent 2019-2024)** - En 2020, 17 jeunes ont été désignés sous contrat « étudiant » afin de pourvoir au remplacement du personnel communal en vacances annuelles et 37 dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire », et 167 moniteurs ont été recrutés dans des contrats spécifiques à durée déterminée. Cette action se gère en collaboration entre le service du Personnel, le service Jeunesse et l'ensemble des services demandeurs. En 2021, il s'agissait de 32 contrats étudiants dans les services communaux et 23 pour le centre de vaccination (dont 2 porteurs d'un handicap), 36 jeunes dans le cadre d'Été solidaire et 175 moniteurs.

- Point 2 - 2123 (Récurrent 2019-2024) Malgré les mesures sanitaires, l'encadrement des jobistes porteurs d'un handicap a pu être mené à raison d'un jobiste en 2020 aux serres communales. Cette action se gère en collaboration entre le service Egalités des Chances et Handicontact.

Objectif opérationnel 2.6 - ASSURER UN LOGEMENT DÉCENT À TOUS

Projet 2.6.1 - Mesures de suivi des bâtiments privés à réhabiliter

- Projet 1 - Veille active sur les bâtiments privés
 - Point 1 - La Cellule de Coordination Administrative examine toutes les situations problématiques du bâti, notamment résidentiel, et mobilise l'ensemble des partenaires administratifs et privés afin de les résoudre.
- Projet 2 - Contrôle des logements privés insalubres, inoccupés ou surpeuplés
 - Point 1 - 6523 (Récurrent 2019-2024) Le service Logement procède au contrôle nécessaire en matière de salubrité, surpeuplement ou inoccupation afin que soient prises les mesures règlementaires destinées à mettre fin aux situations litigieuses ou sources de nuisances.

Projet 2.6.2 - Accroissement de l'offre de logements publics

- Projet 1 - Valorisation et développement du parc de logement communal
 - Point 1 - 3 logements ont été aménagés dans le presbytère Saint-Maur.
 - Point 2 - 2019 a vu la finalisation de la Construction de 28 logements rue Henri Dunant.
 - Point 3 - 6385 (2020-2021) La poursuite de l'individualisation des chaudières des appartements de la Rénovation Urbaine s'inscrit dans le cadre de l'entretien, rénovation et amélioration de la qualité des logements publics, dans une démarche éco-responsable. Les dernières phases ont été introduites dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Projet 4 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), le projet de réaffectation de l'ancien Lycée Charles Plisnier en logements communaux a été inscrit. Il s'accompagne en préalable de l'assainissement du site comme "Site à Réaménager", qui doit à ce titre faire l'objet d'un arrêté de reconnaissance.
 - Projet 5 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), le projet d'isolation extérieure de 17 maisons rue de la Barrière de Fer a été inscrit.
 - Projet 6 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), le projet de rénovation en logement de la conciergerie des archives a été introduit.
- Projet 2 - Poursuite du partenariat avec l' AIS (Agence Immobilière Sociale) ;
 - Point 1 - 1176 (2019-2020) Acquisition de nouveaux locaux par L'ASBL se poursuit et l' AIS a déménagé dans de nouveaux locaux.
 - Point 2 - 1006 (2019-2020) L'augmentation du parc locatif de l'ASBL AIS est croissant. De nombreux promoteurs, intéressés par les opportunités fiscales et la garantie des loyers, sollicitent l' AIS en vue de la mise en gestion future de projets à construire selon les attentes du public de l' ASBL.

- Point 3 - 6419 (2019-2020) La rénovation du logement 15 rue du Coq Anglais, destiné à être mis à disposition de l'AIS, est en cours.
- Point 4 - 6421 (2019-2020) La rénovation du logement 38 Clos des Ramées, destiné à être mis à disposition de l'AIS, est en cours.
- Point 5 – Des actions de sensibilisation des propriétaires à la démarche de l'AIS sont mises en place par l'ASBL.

Projet 2.6.3 - Accroissement de l'offre des logements dédiés aux personnes fragilisées, à mobilité réduite et/ou porteuses d'un handicap.

- Projet 1 - 6354 (2019-2020-2021) Il s'agit de la réponse aux appels à projets "Ancrage communal".
 - Point 1 - 4522 (2020) La phase administrative en vue de l'aménagement de 2 logements de transit rue de l'Enseignement se termine pour un démarrage du chantier début 2022.
 - Point 2 - 6386 (2019) Le chantier pour l'aménagement de 6 logements de transit dans la rue du Couët démarrera fin 2021.
- Projet 2 - Soutien à l'offre d'hébergement de l'ASBL l'Envol
 - Point 1 - 1152 (Récurrent 2019-2024) La mise à disposition, à la Rénovation Urbaine, d'un logement supervisé pour l'ASBL l'Envol est assurée.
 - Point 2 - 1153 (2020-2021) Dans le cadre du suivi de l'audit AVIQ au sein de l'Envol, le dossier de demande en vue du renouvellement d'agrément (audit AVIQ) reporté à juin 2022.
 - Point 3 - 1336 (2021) L'installation d'une baignoire à porte sur le site de l'Envol est reportée à cause du Covid.

Projet 2.6.4 - Accompagnement des personnes dans la recherche d'un logement

- Projet 1 –Guichet du Logement
 - Point 1 – Il assure l'information à destination du public et propose une aide administrative et, le cas échéant, une aide sociale adaptée.
- Projet 2 – Colloque Logement
 - Point 1 - Prévu en mars 2020, il a été annulé pour cause de pandémie. Aucune date de report n'est annoncée à ce jour.

3 - OFFRIR AUX CITOYENS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, CONVIVAL, ATTRACTIF ET DURABLE

Objectif opérationnel 3.1 - RENDRE NOTRE VILLE ECO-RESPONSABLE, PROPRE ET DURABLE

Projets 3.1.1 - Réduction de la consommation énergétique, diminution des gaz à effet de serre et augmentation de la part d'énergie verte

- **Projet 1 - Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)**
 - Point 1 - 6040 (Récurrent 2019-2024) PAEDC - Habitat - Efficacité Energétique 900 logements privés. Dans le cadre de la sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie grâce au financement des audits énergétique, plus de 150 demandeurs se sont inscrits en 2021. Dans le cadre des actions visant à stimuler les citoyens à l'amélioration de la performance énergétique de leur logement étaient prévues des animations lors des festivités de quartier, appuyées par la présence du véhicule de promotion du projet BE REEL. Le confinement a mis ce projet en stand-by. Après une première sortie au salon « Bel Habitat » en février 2020, il n'a pu redémarrer que lors du Salon "Transition" en 2021. Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV), ce projet sera poursuivi sous la forme de « primes aux audits pour la rénovation énergétique des habitations privées ».
 - Point 2 - 6103 (Récurrent 2019-2024) PAEDC - Entreprises, PME, Co-Propriétés - Efficacité Energétique - La Ville se mobilise avec Entreprendre.Wapi pour mettre en place des actions à moyen terme visant à sensibiliser les entreprises aux économies d'énergie.
 - Point 3 - 6124 (Récurrent 2019-2024) PAEDC - Bâtiments communaux et secteur tertiaire - Comptabilité Energétique - L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux est en cours grâce, notamment, à la comptabilité énergétique de 40 bâtiments communaux.
 - Point 4 - 6297 (Récurrent 2019-2024) PAEDC - Energies renouvelables - La promotion des dispositifs d'utilisation des énergies renouvelables s'opère grâce à la Coopem (COOPérative Energie Mouscron) qui a pour mission la sensibilisation des citoyens et des entreprises aux économies d'énergie et à la réduction des gaz à effet de serre.
 - Point 5 - Le projet TOMORROW vise à élaborer d'ici 2022 la feuille de route de la Ville à l'horizon 2050 en matière de neutralité carbone.

- **Projet 2 - Mesures visant l'efficacité énergétique de l'éclairage des équipements publics.**
 - Point 1 - 2286 (2019) Le relighting du terrain de foot du Max Lessines a été réalisé.
 - Point 2 - 2287 (2021) Le relighting du terrain de foot du RFC Luigne est reporté.
 - Point 3 - 2443 (2021-2022) Le relighting de la salle de sport du site Motte a été réalisé.
 - Point 4 - 3453 (2019-2020) Le relighting des classes de l'Académie (implantation dans l'ancienne piscine) est mis en suspens en attendant la validation du schéma directeur pour la réhabilitation de l'ancien arsenal et l'ancienne piscine.
 - Point 5 - 3452 (2019-2020-2021) Le relighting des classes de l'Académie (implantation rue des Brasseurs) est suspendu à la réflexion concernant la réorganisation des locaux de l'Académie.
 - Point 6 - 3253(2023) Le relighting de l'ancienne Maison de la Culture sera fait ultérieurement. Il requiert le remplacement de la totalité du câblage électrique.

- Point 7 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le relighting ou « éclairage intelligent » des équipements sportifs : hall de l'Europe, 2 terrains de foot principaux et de 15 terrains de foot secondaires (RFC Luignois, RDS, RUS Herseautoise).
 - Point 8 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet de relighting ou « éclairage intelligent » du parking de la Rénovation Urbaine.
- **Projet 3 - Mesures visant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.**
- Point 1 - 3056 (2019-2020) Le remplacement des châssis du bâtiment administratif de l'ICET Herseaux a été effectué.
 - Point 2 - 3057 (2019-2020) Le remplacement des chaudières de l'ICET Herseaux est en cours.
 - Point 3 – Démarrée en 2018, la rénovation des installations de chauffage des écoles de Luigne, Dottignies et Pierre de Coubertin, et des halls sportifs de l'Europe, Jacky Rousseau et Max Lessines, ainsi que le remplacement de la chaudière de l'école communale de Luigne, ont été clôturées au plus tard en 2020.
 - Point 4 – En 2018, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur les halls sportifs Jacky Rousseau, Derlys et Max Lessines, ainsi qu'à l'école CEE.
 - Point 5 - 3066 (2019) Le remplacement des châssis des chambres du rez-de-chaussée de l'internat Pierre de Coubertin est en cours.
 - Point 6 - 3069 (2019-2020-2021) L'installation d'une nouvelle chaudière à l'internat Pierre de Coubertin, rue de l'Épinette a été réalisée à l'été 2021 et celle du boulevard du Champ d'aviation, est prévue pour l'été 2022.
 - Point 7 - 6400 (2019-2020) Projet COLECO - Coopem – Le projet de pose de panneaux photovoltaïques à l'école St Exupéry est abandonné pour raisons techniques. La Coopem réoriente le projet vers le quartier Bettens avec la SOCIÉTÉ DU LOGEMENT DE MOUSCRON (SLM).
 - *(Rappel) Point 8 - 3245 (2020-2021) La rénovation énergétique de la crèche Bamby suite à l'acquisition du bâtiment a été introduite dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).*
 - Point 9 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet d'isolation de la toiture du Hall Derlys.
 - Point 10 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet d'isolation de la toiture basse du hall Max Lessines.
 - Point 11 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet d'isolation de la toiture basse des archives.
 - Point 12 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet d'isolation des toitures et façades du Malgré-Tout.
 - Point 13 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet de rénovation énergétique du Centre administratif (CAM).
- **Projet 4 - Mesures visant l'efficacité énergétique du parc de véhicules (hors PST).**
- Point 1 – La Ville dispose de 2 véhicules électriques ainsi qu'un cyclomoteur électrique.
 - Point 2 – La ville dispose aujourd'hui de 30 véhicules au CNG.

Projets 3.1.2 - Soutien à l'agriculture et protection du monde animal

- **Projet 1 - Actions locales et internationales de soutien à l'agriculture.**

- Point 1 - 6258 (Récurrent 2019-2024) Plan Communal de Développement de l'Agriculture - Volet Monde Agricole Professionnel. Les rencontres régulières réunissant les agriculteurs autour de thématiques spécifiques n'ont pu se tenir en 2020 et 2021.
- Point 2 - 6259 (Récurrent 2019-2024) Plan Communal de Développement de l'Agriculture - Volet Citoyen consommateur. En 2019 et 2021, la Cellule Environnement s'est investie dans l'opération « Fermes ouvertes ».
- Point 3 - 6260 (Récurrent 2019-2024) Plan Communal de Développement de l'Agriculture - Volet Circuits courts. L'organisation des Marchés du Terroir s'est réduite à 3 marchés en 2020, vu les mesures de confinement, et a repris normalement en 2021. En 2019, une partie des fournitures alimentaires pour les crèches communales a été attribuée à des artisans locaux. Le Hall du Terroir sert de plateforme logistique entre les producteurs et les crèches.
- Point 4 - 6261 (Récurrent 2019-2024) Plan Communal de Développement de l'Agriculture - Volet Potagers urbains. 2019 a vu la création de 4 potagers urbains biologiques, 2020 celle de 3 nouveaux et le maintien de l'opération « Goûter au jardin » qui a permis aux habitants de découvrir 11 des potagers de l'entité et de les sensibiliser à la question des économies d'eau (arrosage). 2019 a vu la création de 3 nouveaux potagers urbains biologiques et le Goûter au Jardin a été organisé par les potagistes.
- Point 4 - 6262 (Récurrent 2019-2024) Plan Communal de Développement de l'Agriculture - Volet Actions structurelles. En 2020, bien que réduites du fait du Covid, les activités de la commission agricole se sont poursuivies avec l'achat et la distribution de semences dans le cadre de projets d'aménagement pour la biodiversité ainsi que la réalisation d'une vidéo sur les déchets le long des routes/champs et l'installation de panneaux pédagogiques. Une vingtaine de constats de dégâts aux cultures ont été rédigés. 2021 a vu la parution de la brochure "Les femmes dans l'agriculture".
- Point 5 - Une vingtaine de constats de dégâts aux cultures ont été rédigés en 2020 et aucun en 2021.

- **Projet 5 - Actions internationales de soutien à l'agriculture durable Burkina Faso Guié.**

- Point 1 - 6347 (Récurrent 2019-2024) Mise en place de projets de Coopération internationale - Dans le cadre de la Coopération Burkina Faso Guié, la finition de la construction du logement du chef de culture, la deuxième séance de formation sur l'apiculture et les travaux du forage ont été réalisés en 2020. La poursuite des projets est en cours.

- **Projet 6 - Soutien aux actions visant le respect des animaux.**

- Point 1 - 6337 (Récurrent 2019-2024) Bien-être animal. Les actions de sensibilisation et de répression ont été les suivantes : rédaction d'articles destinés au site internet, campagne d'affichage contre l'abandon des animaux, reportage sur la SPA de Mouscron, création du magazine-guide de bonnes pratiques « Pense-Bête » et relevé des zones susceptibles d'être aménagées « Espaces Libertés Chiens ». La

sensibilisation au respect des animaux s'opère aussi via les animations scolaires. Toutes ces actions se poursuivent au travers de la démarche de sensibilisation et de mobilisation menée par la Cellule Bien-Etre animal créée en 2021.

- Point 2 - Faucons pèlerins - Le projet de suivi de la population de faucons pèlerins dans deux clochers se poursuit. Il contribue à sensibiliser la population à la protection animale.
- Point 3 - Projet Interreg - Il est à noter que 2020 a vu la clôture du projet Interreg « TEC ! (Tous Eco-Citoyens) » qui avait pour objectif d'associer les habitants à la sauvegarde et l'accroissement de la biodiversité dans la région transfrontalière franco-belge. Il a eu pour objet d'élaborer une stratégie pour la biodiversité transfrontalière pour les 7 espèces et 3 habitats emblématiques du territoire.

Projets 3.1.3 - Intensifications des actions destinées à soutenir la présence de la nature en ville, la biodiversité et les réserves naturelles

- **Projet 1 – Réserve Educative de la Fontaine Bleue.**
 - Point 1 - Pour fêter les 30 ans de la Réserve un événement « Cap Nature » a été organisé en 2018, lors duquel s'est déroulée la dernière édition de la Nuit des Fichaux.
- **Projet 2 - Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).**
 - Point 1 – En 2018 a été actualisée la cartographie du réseau écologique et rédigé le nouveau Plan Communal de Développement de la Nature pour la législature 2019-2024.
 - Point 2 - 6021 (Récurrent 2019-2024) Les projets 2018 fut essentiellement la campagne « Coin sauvage dans le jardin » et la production de kits. 2019 était ciblée sur les fossés, les haies, les champs et les jardins. Les actions retenues pour la mise en œuvre du PCDN en 2020 portaient à 80% directement sur des mesures de préservation des animaux. 2021 a vu l'installation de nichoirs, la plantation de haies, d'arbres d'alignement et de vergers.
- **Projet 3 - Plan de gestion différenciée.**
 - Point 1 - 6263 (Récurrent 2019-2024) Mise en œuvre du Plan de Gestion Différenciée - Volet structurel. La formation Natagora a eu lieu en 2021.
 - Point 2 - 6266 (Récurrent 2019-2024) Plan de Gestion Différenciée - Volet Sensibilisation & communication. Aucune action n'a encore été menée.
 - Point 3 - 6267 (Récurrent 2019-2024) Mise en œuvre du Plan de Gestion Différenciée - Volet Aménagement & matériel. Aucune action n'a encore été menée.
- **Projet 4 - Argilière de la chaussée de Gand.**
 - Point 1 - 6489 (2019-2020) Les négociations pour l'acquisition par phases se poursuivent.
 - Point 2 - 6490 (2021-2022) Le projet de conception de l'aménagement de l'argilière de la Chaussée de Gand reste à mener.
 - Point 3 - 6491 (2023-2024) Les travaux d'aménagement de l'argilière de la Chaussée de Gand (partie 1) seront à mener au terme des deux précédentes phases.

- Projet 5 - Parc Communal.
 - 6264 (2021) La pré-étude de la Phase 4 (bassins) pour le parc communal est terminée.
- Projet 6 - Verdurisation des cimetières.
 - Point 1 - La verdure se poursuit en végétalisant les ossuaires et les allées ainsi que par la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement des espaces libres entre les tombes des cimetières du Centre, de Dottignies, de Mont-à-Leux. Un Plan d'Actions 2021-2024 « Cimetières Plus Verts » est en cours d'élaboration. Dans ce cadre se poursuit la verdure des cheminements.
- Projet 7 - Distribution d'arbres et plantation d'arbres (action récurrente).
 - Point 1 - L'objectif de la Ville est que dans le cadre de ses travaux d'aménagements tout arbre abattu voit la plantation d'un nouvel arbre sur le site ou ailleurs, selon les opportunités.
 - Point 2 - En 2020, malgré les règles de confinement, le projet de plantation des arbres pour les enfants nés dans l'année a été maintenu comme la distribution d'arbre en drive-in. L'opération sera reconduite en novembre 2021.
- Projet 8 - Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) ont été introduits les projets de création de parcs urbains.
 - Point 1 - Création du Parc urbain « Les serres ».
 - Point 2 – Création du Parc urbain du Bornoville à Luigne.
 - Point 3 – Création du Parc urbain Célestin Pollet à Dottignies.
 - Point 4 – Création du Parc urbain dans les jardins de la Cure de Luigne.
 - Point 5 – Création du Parc urbain à l'arrière de l'antenne communale d'Herseaux.

Projet 3.1.4 - Promotion de la réduction des déchets via le Plan Déchets, élaboré dès 2015

- Projet 1 - 6022 (Récurrent 2019-2024) Plan Déchets - Volet Prévention.
 - Point 1 - 6433 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre de la nouvelle politique de gestion des déchets et notamment le Plan Déchets, des Points d'Apport Volontaires (PAV) ont été implantés dans les quartiers, et en 2020 la déchetterie a été définitivement fermée.
 - Point 2 - Initiée en 2019, la deuxième édition du projet « Défi Famille Zéro Déchets » s'est tenue en 2021 afin de désigner 10 familles qui s'engageront pour 6 mois d'accompagnement. En parallèle 10 tutos « zéro déchets » sont diffusés via la page Facebook de la Cellule Environnement. Une opération comparable destinée aux commerçants est aussi organisée en 2021.
 - Point 3 - L'action « Poules », destinée à limiter la collecte des déchets organiques, organisée en 2018 et 2019, l'a été en 2020 en mode confinement grâce aux inscriptions via internet et l'organisation d'un drive in. Elle s'est également déroulée en mai 2021.
 - Point 4 - En 2018, la deuxième action zéro déchets a permis de distribuer des boîtes hermétiques réutilisables aux citoyens par l'intermédiaire des boucheries participant à l'opération. Les derniers ateliers Eco-consommateurs / Eco-malins se

sont déroulés en 2019. En 2020, les actions de prévention menées ont été la tenue d'un stand « tawashis » sur la reconversion des chaussettes orphelines au salon de la Famille, l'action "Poules", organisée en drive-in, et la vente de « paniers fermiers » au Hall du Terroir qui s'est poursuivie. En 2021 furent distribués des gants de toilette dans le cadre d'une opération « zéro lingettes ». De plus, une vidéo de sensibilisation à la problématique du jet des déchets en bordure des champs et la pose de panneaux aux endroits sensibles ont été réalisées.

- **Projet 2 - 6257 (Récurrent 2019-2024) Plan Déchets – Volet Propreté.**
 - Point 1 - Les actions Propreté menées en 2020 ont été le nettoyage de printemps, la fourniture de cendriers urbains aux cafetiers, l'opération « Prends ta binette » pour l'entretien des trottoirs et l'opération « Sapin de Noël récup » au sein du CAM et destinée à illustrer pour le grand public la sensibilisation du personnel communal au emploi ludique.
 - Point 2 - 2021 a vu la finalisation de l'«Opération mégot» ainsi que l'achat de distributeurs de sacs à crottes. Un plan visant l'implantation d'une cinquantaine de mâts de distribution de sachets-ramasse crotte est en cours d'élaboration.
 - Point 3 - La mise à disposition de cendriers urbains pour les façades des établissements Horeca partenaires a été mise en œuvre en 2020.
 - Point 4 – Le volet Propreté s'accompagne de nombreux constats et d'avertissements.

Projet 3.1.5 - Mesures de gestion des eaux de surface

- **Projet 1 - Aménagements hydrauliques des « Près des Haies ».**
 - Point 1 – Ces aménagement longeant la Route de la Laine sont achevés.
- **Projet 2 - Etude hydraulique de la chaussée d'Estaimpuis.**
 - Point 1 - 4369 (2019-2020) L'étude hydraulique de la chaussée d'Estaimpuis réalisée dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage par IPALLE, avec l'accord du SPW est en cours de réalisation.
 - Point 2 - 4526 (2021-2022) La réalisation des travaux consécutifs aux résultats de l'étude hydraulique de la chaussée d'Estaimpuis est conditionnée à l'obtention des subsides. Elle est programmée en 3 phases.
 - Point 3 - 4528 (2021-2022) Les études relatives à la création de 3 bassins d'orage supplémentaires sur le territoire communal ont déjà permis la réalisation d'un premier bassin sous le carrefour des rues du 12^{ème} de Ligne et Henry Gadenne à Luingne.
- **Projet 4 - Le Plan H2O, en cours de réflexion dans le cadre de la gestion des eaux de surface, envisagera les zones de rétention d'eau dans un triple but : en cas d'inondations, en cas de sécheresse pour les agriculteurs, et en vue de permettre la création de nouveaux lieux « nature ». Ce plan s'inscrit dans le Programme d'Actions sur les Rivières (P.A.R.I.S) et les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (P.G.R.I) et sera établi en collaboration avec le Contrat de Rivière Escaut-Lys (CREL).**

Objectif opérationnel 3.2 - ASSURER LA COHÉRENCE ET LA QUALITÉ URBANISTIQUES

Projets 3.2.1 - Mise en œuvre des outils visant la cohérence et l'homogénéité urbanistiques.

- Projet 1 – Outils de cadrage du développement urbain.
 - Point 1 – Le Schéma de Structure est un document de référence dans le cadre de l'examen des grands projets d'aménagement et des demandes de permis.
 - Point 2 - 6492 (2020) La révision du Guide Communal d'Urbanisme est en cours. Elle vise à renforcer la cohérence et l'homogénéité urbanistiques.
 - Point 3 - 7313 (2019-2020) Etablissement d'une Charte qualitative des espaces publics contribuera à renforcer la qualité et la durabilité des espaces publics, ainsi que la cohérence et l'homogénéité urbanistiques.

- Projet 2 - Requalification urbaine dans le cadre de la construction d'un nouveau commissariat.
 - Point 1 - 7309 (2019-2020) Le permis relatif à la construction du nouveau Commissariat de Police a été délivré en date du 18 novembre 2021.
 - Point 2 - 7449 (2019-2020) Aménagement d'une esplanade pour le nouveau Commissariat.

- Projet 3 – Suivi des projets privés de développement urbain
 - Point 1 - 4519 (2019-2020) Promotion privée Rues Moulins-Val. La 1^{ère} phase est en construction tandis que le permis pour la phase 2 a été délivré.
 - Point 2 - 6346 (2019-2020) Promotion privée dans la zone des 3 Herseaux. Un premier permis, concernant des voiries, a été délivré en 2021.

Projet 3.2.2 - Finalisation du projet de requalification de l'hypercentre

- Projet 1 – Requalification des espaces publics
 - Point 1 - 4355 (2019) Le dossier FEDER pour l'hypercentre a été initié en 2018. Les travaux de mise en semi-piétonnier de la rue de Tournai furent terminés en 2019 et la Grand'Place est opérationnelle depuis fin 2020.
 - Point 2 - 4359 (2019-2020) Dossier FEDER - Aménagement de l'espace public du centre-ville – L'aménagement du carrefour et de la voirie rue de Courtrai est en cours. La fin de chantier est prévue pour avril 2022.
 - Point 3 - 4428 (2020) Le dossier technique en vue du réaménagement du parking du Centre Administratif situé à l'angle de la rue de Courtrai et de la rue de Menin est en cours de finalisation.

- Projet 2 – Nouvelles aménités urbaines
 - Point 1 - 7334 (2019-2020) Dossier FEDER – L'installation d'un Wifi urbain à la Grand'Place sera assurée à partir de la fibre optique qui a été installée en 2018. Toutefois, considérant que le projet ne pourra être finalisé endéans les délais FEDER les subsides ont été réorienté vers l'installation de la Wifi au centre Marlier.

Objectif opérationnel 3.3 - ASSURER DES CONDITIONS OPTIMALES D'ACCESSIBILITE, DE MOBILITÉ ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Projet 3.3.1 - Dispositifs règlementaires et outils d'orientation.

- Projet 1 – Plan Communal de Mobilité.
 - Point 1 - 4362 (2019-2020) Actualisation du PCM approuvé en 2001 en collaboration avec le SPW et l'OTW-TEC. Débutée en février dernier, l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) est réalisée par les bureaux d'études BRAT et IRCO. Elle a pour but de mettre en place un plan opérationnalisable par et pour tous. Elle permettra également aux autorités tant communales que régionales de prendre du recul sur leur bilan, de consulter les citoyens sur leur vécu face à la mobilité et de permettre un dialogue entre les acteurs institutionnels de la mobilité (TEC, SNCB, SPW, Police, ...). Les objectifs et actions, qui y seront décidés par l'ensemble des acteurs, permettront à Mouscron d'avoir une vision de sa mobilité pour les 10 à 15 prochaines années. Après l'établissement du diagnostic, la phase 2 est pratiquement terminée. Elle porte sur la définition des objectifs et scénarios, ainsi que l'établissement du schéma directeur des déplacements.
- Projet 2 – Cellule Handicontact.
 - Point 1 – Elle siège à la CCATM afin de relayer les enjeux de l'accessibilité pour tous dans les projets d'aménagement.
- Projet 3 – Zone 30 km/heure.
 - Point 1 - 4365 (2019-2020) Projetée en 2018, la création d'une zone 30 globale sur l'hypercentre a été mise en œuvre à travers l'adoption d'un règlement de police et des travaux d'aménagement des entrées de la zone et de dispositifs de ralentissement.

Projets 3.3.2 - Mesures de réduction des risques liés au trafic routier

- Projet 1 - Sécurité et accessibilité sur les voiries de l'entité.
 - Point 1 - 4366 (Récurrent 2019-2024) Garantir la sécurité et l'accessibilité sur les voiries de l'entité est une préoccupation majeure dans le cadre de la conception des projets ainsi que durant les chantiers.
- Projet 2 - Implantation des radars sur le territoire communal.
 - Point 1 - 7438 (Récurrent 2019-2024) Evaluation et suivi de l'implantation des radars sur le territoire communal. 9 radars préventifs et 9 radars répressifs sont fonctionnels ainsi qu'une caméra NPR de reconnaissance des plaques qui a été placée par le SPW sur la RN 58. Celle-ci permet par exemple d'évaluer le flux de véhicules.
- Projet 3 - Signalétique des zones d'activités.
 - Point 1 - 4364 (2021-2022) En perspective de la mise en œuvre d'une signalétique des zones d'activités sur le territoire communal consécutivement à l'ouverture de la Route de la Laine, une étude est en cours avec l'IEG et le SPW.

Projets 3.3.3 Regualification des pôles de transport et du réseau viaire.

- Projet 1 - Mise en œuvre du schéma directeur des aménagements des abords de la gare
 - Point 1 – En 2018, le Schéma directeur pour les abords de la gare a été établi.

- Point 2 - 4360 (2019-2020) Dossier FEDER - Aménagement l'espace de la gare de Mouscron. Le permis a été délivré en décembre 2019. Le chantier impétrants est terminé. Le chantier passerelle démarrera au printemps 2022 et le chantier voirie, devrait au début de l'été 2022.
 - Point 3 - 4462 (2020-2021) N513 - Priorisation des bus dans le carrefour rue du Phénix / rue du Beau-chêne (OTW & SPW). Ce projet est suspendu à la finalisation du chantier de la gare.
 - Point 4 - 4464 (2020-2021) N513 -Priorisation des bus sous le pont Sainte-Thérèse (OTW & SPW). Ce projet est suspendu à la finalisation du chantier de la gare.
- Projet 2 - Travaux de réfection, d'entretien ou de création de voirie, y compris réfection de trottoirs, continuités piétonnes et cyclables, dispositifs mobilité réduite (plateaux, etc...), éclairage public, égouttage séparatif, etc.
- Point 1 - 4212 (2019) Le réaménagement du carrefour de la rue du Midi et de la rue du Bas-Voisinage est achevé. Il s'inscrit dans la continuité de la définition des entrées de porte de la zone 30km/h de l'hypercentre.
 - Point 2 - 4216 (2019) Réfection des revêtements de voirie - Dossier conjoint avec la Ville de Kortrijk - Rue du Forest (partie) / Tombroeckmolenstraat (deel). Ce chantier est terminé.
 - Point 3 - 4357 (2019) Réaménagement de la voirie et égouttage prioritaire de la rue Adhémar Vandeplassche. Le chantier est terminé.
 - Point 4 - 4436 (2019-2020) Réalisation d'un égouttage prioritaire - IPALLE - Rue de la Haverie, rue du Bas-Beurre et chaussée de Dottignies (boulevard des Alliés). Le chantier est terminé.
 - Point 5 - 4468 (2019) Amélioration de l'éclairage de la rue Julien Coppenolle. Le chantier est terminé.
 - Point 6 - 4472 (2019) Renouvellement du revêtement de voirie de la rue de la Malcense (partie). Le chantier est terminé.
 - Point 7 - 4510 (2019) Réaménagement de la voirie et de l'égouttage prioritaire rue du Roi Chevalier. Le chantier est terminé.
 - Point 8 – Les travaux de mise en semi-piétonnier de la rue de Tournai ont été clôturés en 2019.
 - Point 9 - Les chantiers de l'Oratoire, des Pèlerins et de la Fontaine Bleue se sont clôturés en 2019 et ceux de la Rue Adhémar Vandeplassche, Achille Debacker, Debavay et de la Bouverie en 2020.
 - Point 10 - 4019 (2019) Réaménagement de la voirie et égouttage prioritaire rues Marquis d'Ennetières, d'Ostende et d'Anvers, et réaménagement du carrefour rues du Marquis d'Ennetières, Marlière et Congo. Le chantier démarrera fin 2021.
 - Point 11 - 4211 - Réaménagement de la voirie et égouttage prioritaire rue Roland Vanoverschelde et rue de l'Union jusqu'au carrefour avec la rue du Nouveau-Monde. Le chantier démarrera fin 2021.
 - Point 12 - 4213 (2020) Renouvellement du revêtement hydrocarboné au centre de Luigne. Ce chantier qui est dépendant de l'ouverture de la Route de la Laine doit être exécuté en dehors des périodes scolaires. Il est donc programmé à l'été 2022.
 - Point 13 - 4214 (2020) Création d'une voirie et égouttage prioritaire entre les rues Cotonnière et Passerelle. Le chantier est suspendu à la construction du nouveau commissariat.

- Point 14 - 4438 (2022-2023) Réaménagement complet de l'avenue du Château. Le chantier est suspendu à la construction du nouveau commissariat.
- Point 15 - 4215 (2021) Réaménagement de la voirie Square Demeulemeester. La procédure administrative est en cours, en vue d'un chantier au 2^{ème} semestre 2022.
- Point 16 - 4218 (2021) Réaménagement de la voirie et égouttage prioritaire rue du Pont Bleu, place Valère Grimonpont, rue Georges Desmet et rue du Trieu. La procédure administrative est en cours, en vue d'un chantier au 2^{ème} semestre 2022.
- Point 17 - 4469 (2022-2023) Réaménagement de la voirie et égouttage prioritaire de la rue de l'Avenir (tronçon en pavés). Ce chantier est lié à la réfection de la Rue Vanoverschelde dont le chantier démarrera fin 2021.
- Point 18 - 4517 (2020) Réfection des revêtements de voirie de la rue Verte. Ce projet est lié au développement du quartier nouveau des Trois Herseaux.
- Point 19 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été introduit le projet de réfection de sentiers et de trottoirs. A noter que 3 ont été réfectionnés entre 2019 et 2021.

Projet 3.3.4 Actions pour la mobilité douce

- **Projet 1 - Plan Communal Cyclable.**
 - Le plan de 2012 a fait l'objet d'une réception définitive en mars 2020 et Mouscron a été retenue dans le cadre de l'appel à projets "Wallonie cyclable" afin de poursuivre la politique communale avec le soutien régional pour la réalisation des aménagements suivants.
- **Projet 2 - Création de continuités cyclables.**
 - Point 1 – Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur Vélo en Wallonie Picarde, les premiers points-nœuds du réseau sur Mouscron ont été installés en 2018. Le réseau a été étendu en 2021.
 - Point 2 – Dans le cadre de la création des SUL (Sens Unique Limité), des spots vidéo ont été réalisés en 2018 pour expliquer leur mode d'utilisation.
 - Point 3 – Dans le cadre des Plans cyclables 2014 et 2015, des aménagements ont été réalisés en 2018 avenue du Parc et rue de la Citadelle.
 - Point 4 - 4367 (2019-2020) Création de nouvelles continuités cyclables sur les voiries communales. Chaque réaménagement de voirie prend en compte la continuité des itinéraires cyclables. En 2018 ont été aménagés des circuits cyclo-pédestres aux abords de la gare d'Herseaux ainsi que le marquage de deux pistes cyclables à l'avenue du Parc. Depuis, on a vu la création d'une Zone Cyclable et de Rues Cyclables (rues qui réservent la priorité aux cyclistes qui peuvent en occuper toute la largeur). Une zone cyclable a été instaurée pour la zone composée de la Grand'Place, de la rue de Tournai, de la rue de Courtrai entre la rue de Menin et la Grand'Place, et du passage Saint-Pierre. Les rues Camille Busschaert, Léopold et du Luxembourg ont été mises en Rues Cyclables. La mise en place de ces Rues et Zone Cyclables permet d'apaiser le centre-ville et de créer un hypercentre « bike-friendly » en englobant les Rues Cyclables déjà existantes (Adhémar Vandeplassche, Saint-Pierre et Aloïs Den Reep).
 - Point 5 - 4520 (2020) En vue de la création de nouvelles continuités cyclables sur les voiries régionales (SPW,) la Ville et le Conseil Consultatif Communal Vélo ont sollicité des interventions sur la RN 513, la RN 518 et la RN 58 qui visent soit la

création de pistes cyclables, de traversées cyclables ou la sécurisation de rond points. Ces chantiers, inscrits dans l'appel à projets "Wallonie cyclable", devraient démarrer en 2022.

- Point 6 - 4460 (2019-2020) Création d'un itinéraire cyclable dans la rue de la Persévérance - Phase 1. Ce chantier, inscrit dans le programme « Mobilité douce » de 2017 démarrera en août 2021. Il sera couplé avec un éclairage intelligent.
- Point 7 - 4461 (2019-2020) Création d'un itinéraire cyclable dans la rue de la Persévérance - Parties 2 et 3. Ce chantier, inscrit dans le programme « Mobilité active 2018-2019 » démarrera dans la continuité de la phase 1.

- **Projet 3 - Diagnostic des passages piétons.**

- Point 1 - 7234 (Récurrent 2019-2024) Diagnostic des passages piétons – Sur base d'une analyse diagnostic des passages piétons, une priorisation (en termes d'interventions, actions et/ou aménagements à prévoir sur les différents passages piétons de l'entité) a été établie en collaboration avec la Zone de Police.
- Point 2 - 7231 (Récurrent 2019-2024) Diagnostic des passages piétons – L'amélioration du dispositif d'éclairage public à proximité des passages piétons est réalisé ; mais doit s'opérer de manière continue sur l'ensemble du territoire communal. Ceci s'accompagnera de l'installation de totems sur les traversées aux abords des accès aux établissements scolaires, signalant leur présence et la fréquentation de la traversée par les écoliers. La localisation et le modèle de ces totems sont définis. L'approche technique est en cours.
- Point 3 - 7232 (Récurrent 2019-2024) Diagnostic des passages piétons - Amélioration de l'infrastructure des passages piétons (marquage ou pavage / infrastructure / aménagements spécifiques). Les marquages sont en cours, les interventions plus lourdes sont mises en œuvre au fur et à mesure de la réfection des voiries. Cette approche demande également une veille permanente sur les éventuelles réparations et améliorations.
- Point 4 - 7233 (Récurrent 2019-2024) Diagnostic des passages piétons - Amélioration de la signalisation verticale et horizontale à proximité des passages piétons. Ces interventions sont mises en œuvre au fur et à mesure de la réfection des voiries et des constats relayés en Cellule de Sécurité Routière.

Projet 3.3.5 - Actions pour une mobilité durable

- **Projet 1 - Mobilité partagée.**

- Point 1 - 2183 (Récurrent 2019-2024) Poursuite du projet "HurlusBus". Il a été mené une fois en 2020, où une dizaine de jeunes ont été reconduits en toute sécurité. Il a repris ses activités en septembre 2021.
- Point 2 – En 2019, une aire de carpooling a été créée sur le parking du Futurosport (côté athlétisme) afin de limiter l'autosolisme.
- Point 3 - 4372 (2020-2021) La mise en place de navettes sur le territoire communal est à l'étude.

- **Projet 2 - Mobilité zéro carbone.**

- Point 1 - 4370 (Récurrent 2019-2024) La journée sans voiture, programmée en mai, a été annulée en 2020 et 2021. Elle est reprogrammée au 15 mai 2022.

- Point 2 – En 2018, ont été installés des abris vélos à proximité des halls sportifs et du CAM.
 - Point 3 - 4525 (Récurrent 2019-2024) Le développement de la location de vélos électriques à la Maison du Tourisme se poursuit. La pandémie a renforcé l'attractivité de ce dispositif.
 - Point 4 - 4371 (2019-2020) L'acquisition et la mise à disposition du personnel communal, dans le cadre de ses missions, des vélos électriques et des trottinettes électriques, gérés par la maison du tourisme (coordination et économie d'échelles), s'est poursuivie.
 - Point 5 – De 2016 à 2019 a été organisé le « déjeuner boulot à vélo ». Il s'agissait d'une semaine de sensibilisation invitant les travailleurs à se rendre à vélo sur leur lieu de travail. Cette activité se soldait par un petit-déjeuner avec les participants. En raison de la pandémie, elle n'a pas été relancée en 2020 ni en 2021.
- **Projet 3 - Sécurisation de l'usage du vélo.**
 - Point 1 – Le brevet cycliste pour les élèves de primaire, existant depuis 2005, a été suspendu au rythme scolaire imposé par la pandémie.
 - Point 2 – L'opération de "Contrôle Vélos" dans les écoles secondaires visent à sensibiliser les élèves se rendant à vélo à l'école à l'importance de l'équipement réglementaire et augmenter la sécurité et la visibilité du cycliste sur les routes. Elle a été menée en 2020 et en 2021.
 - Point 3 – L'animation annuelle « Trace ta route » qui aidait les enfants de 6ème primaire de l'école du Champs d'oiseaux à construire leur itinéraire et à le pratiquer en toute sécurité s'est tenue jusqu'en 2020 mais ne sera pas reconduit.

Projet 3.3.6 - Réponse au déficit de mobilité de publics cibles

- **Projet 1 - Accès aux ressources de la Bibliothèque communale.**
 - Point 1 - 1150 (Récurrent 2019-2024) Les dispositions visant à favoriser le déplacement des élèves qui fréquentent les écoles éloignées des structures bibliothèques ont été mis en stand-by au regard de la situation sanitaire. Toutefois la Bibliothèque a proposé des colis de livres aux écoles partenaires. Le projet a redémarré en septembre 2021.
 - Point 2 - 1151 (Récurrent 2019-2024) L'élargissement des horaires du Biblioroule de la Bibliothèque était en cours mais il a été mis à l'arrêt pendant plusieurs mois à la suite des mesures de confinement. Il a repris depuis mars 2021.
 - Point 3 – L'animation lecture par « Pat et Plume », bénévolate lecture à la crèche Ile aux enfants, a été menée.
 - Point 4 - Dans le cadre de la collaboration avec l'article 27, une présentation de la nouvelle saison culturelles 2020-2021 a été proposée au Marius Staquet aux hébergées de la Maison maternelle, accompagnées d'une éducatrice.
 - Point 5 – La semaine de la langue française organisée par le Staquet en mars 2020 avait pour thème « Dis-moi dix mots au fil de l'eau... ».
- **Projet 2 - Mise en place de navettes scolaires sur le territoire communal.**
 - Point 1 – 4372 (Récurrent) Dans le cadre du Sport-Etudes, des navettes directes sont assurées entre l'internat de l'école des Sports et les différents sites scolaires.

Objectif opérationnel 3.4 - Renforcer le DYNAMISME COMMERCIAL

Projets 3.4.1 Mise en œuvre du Schéma de Développement Commercial

- **Projet 1 – Actualisation du Schéma de Développement commercial.**
 - Point 1 - 6023 (Récurrent 2020-2024) Afin de mettre en œuvre le Schéma de Développement Commercial, la cellule de Développement commercial a été créée en juin 2019. Le schéma est en cours de révision (amorcée en juin 2021).
-
- **Projet 1 – Accompagnement des commerçants.**
 - Point 1 - 6289 (Récurrent 2019-2024) Initié en 2018, le projet Créashop a permis d'accompagner 3 candidats en 2018, 4 en 2019, 4 candidats en 2020 et 1 en 2021. A noter que le règlement impose aux candidats des horaires d'ouverture, visant ainsi à inciter les commerçants à adapter leurs horaires d'accessibilité (ouvertures tardives, nocturnes, sur le temps de pause...). Le projet Créashop s'est clôturé le 30 juin 2021.
 - Point 2 – Projet Créa'CoM a été créé fin 2020 afin d'atteindre l'ensemble des commerçants qui se situent dans d'autres périmètres qu'uniquement celui de la Gestion Centre-Ville dans lequel des subsides régionaux étaient accordés. Trois commerces ont été candidats de ce programme en 2020, et 7 jusqu'à présent en 2021. Il permet notamment de redynamiser les cellules vides.
 - Point 3 – Plus de quarante conseils personnalisés aux commerçants ont été assurés en 2020. Ils se mènent soit par téléphone, par mail ou lors de rendez-vous. En 2021, ce nombre est déjà dépassé.
 - Point 4 – La création du prix Commerce a été annulée suite au Covid. Il sera mis en œuvre dans le cadre de la redynamisation post-covid.
- **Projet 2 – Interventions dans l'espace public et l'espace numérique.**
 - Point 1 – Le projet de panneautique (totems et panneaux d'informations pour piétons) sera élaboré en collaboration avec le PCM.
 - Point 2 – La plateforme Smart City veillera à intégrer la dynamisation commerciale (affichage dynamique, e-commerce, écrans d'informations sur les commerces en centre-ville, etc.).
- **Projet 2 – Animations et Partenariats.**
 - Point 1 - Les 2 et 3 octobre 2021 a été organisé le "Week-End du Client" pour lequel la Ville de Mouscron a été désignée « Ville phare de Wallonie ». Ce projet a requis la coordination avec les organisateurs du WEDC nationaux (Coméos + UCM) et locaux (organisateur de la Fête des Hurlus + UCM locale). Au final, quelque 388 commerçants ont participé à l'action afin de fêter leurs clients, et quelque 12 000 bulletins de participation ont été soumis pour le « concours de la bourse du Hurlus ».
 - Point 2 – Le Coopérathon est une compétition internationale qui s'est déroulée du 1er octobre au 19 novembre 2020 et dont le défi mouscronnois, qui a vu son compétiteur « Ré Anime » gagner le challenge, était « Comment augmenter l'attractivité des centres urbains et quelle est la place de l'utilisateur dans ces centres ? ».

- Point 3 - La reprise des "Illuminations de Noël" au centre-ville s'accompagnera de celles des villages dès Noël 2021.
- Point 4 - Le Foodtruck Festival au parc communal n'a pas pu se tenir en 2020 ni en 2021 vu les contraintes sanitaires imposées pour un évènement de cet ordre.
- Point 5 – Le soutien logistique et la promotion des animations commerciales seront renforcés : Nocturnes du Centre-ville, Jeudi-Vins, Marché du Terroir, Hall du Terroir, braderies ...
- Point 6 – Dans le cadre du renouveau des animations festives et culturelles, des collaborations spécifiques seront mises en place avec le secteur HORECA.
- Point 7 – Afin de favoriser le dynamisme des lieux et quartiers commerciaux par des événements culturels, sportifs et festifs, des partenariats sont envisagés entre la Cellule de Développement Commercial, les acteurs culturels, commerciaux et gérants des festivités. Une participation pour le choix d'artistes déambulateurs lors de la "Féerie de Noël" se concrétise fin d'année 2021.

Projets 3.4.2 - Mesures de redynamisation commerciale suite à la pandémie

- Projet 1 – Soutien financier.
 - Point 1 - En 2020, un « Chèque Commerce » de 15 € par habitant a été distribué. Ces chèques ont été dépensés chez 274 commerçants. Ce dispositif a généré de nouveaux clients auprès des commerces engagés dans le processus qui a permis de les faire connaître via le site de la Ville et la carte réalisée à cet effet.
 - Point 2 - En 2021, une « Prime Covid » a été octroyée à 508 commerçants impactés par la crise sanitaire. Le bénéfice de cette démarche a été financier : une prime de 500, 900 ou 1500 euros en fonction du nombre de personnes employées par l'indépendant.

- Projet 3 – Mesures fiscales.
 - Point 1 - La suppression de la taxe sur les terrasses a constitué une mesure d'allègement fiscal pour les commerçants.

Projet 3.4.3 - Programme de structuration du stationnement

- Projet 1 - Gestion du stationnement.
 - Point 1 - 4363 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre de la hiérarchisation du stationnement, la signalétique des 9 parkings du centre et la signalétique directionnelle piétonne seront mises en place en 2022.
 - Point 2 – Le développement de zones bleues afin d'assurer une meilleure rotation des véhicules est en cours.
- Projet 2 - Aménagement de parkings.
 - Point 1 - 4404 (2019) Le chantier d'aménagement d'un parking rue Couturelle aux abords de la crèche "A petits pas" est terminé.
 - Point 2 - 4217 (2020) Le chantier de réaménagement du parking rues d'Italie et de Naples démarrera fin 2021.
 - Point 3 - 4476 (2019) Le projet d'amélioration du parking Square Demeulemeester est intégré au projet global de réaménagement du square.

4. METTRE EN VALEUR L'IDENTITÉ DE L'ENTITE ET SA POSITION TRANSFRONTALIÈRE, EN LUI DONNANT UNE VISIBILITÉ CLAIRE AU SEIN DE L'EUROMÉTROPOLE ET EN REQUALIFIANT LES ESPACES TRANSFRONTALIERS, LES ENTRÉES DE VILLE ET LES AXES STRUCTURANTS.

Objectif opérationnel 4.1 - COOPERATION SUPRACOMMUNALE ET TRANSFRONTALIERE

- Projet 1 - Convention binationale d'assistance mutuelle.
 - Point 1 - La convention binationale d'assistance mutuelle est signée par la Zone de Secours belge et les services départementaux d'incendie et de secours français afin de fixer des conventions de collaboration pour les risques au quotidien.
 - Projet 5 - A travers la Conférence des Bourgmestres, la Ville s'est engagée à s'inscrire dans une approche coordonnée de la prévention et de l'adaptation au changement climatique de la Wallonie Picarde via le Comité Climat Wapi. Y est associée la volonté d'assurer une solidarité mutuelle des communes engagées dans ce processus territorial de prévention et d'adaptation, par exemple via l'élaboration d'un "PLANU Inondations" à l'échelle de la Wapi, de réponses adéquates en cas de canicule, sécheresse, accès à l'eau potable, etc., mais aussi en veillant à la formation du personnel. Il s'agit donc de faire de la Wallonie picarde un territoire précurseur et modèle par une approche territoriale globale et coordonnée des politiques de prévention et d'adaptation au dérèglement climatique, tout en poursuivant les efforts en matière de transition écologique (agir sur les causes et en limiter les conséquences).
 - *(Rappel) - 2518 (2019-2020) Le Projet de supracommunalité (Mouscron & Celles) "Proxi Food" a été mis en œuvre à travers l'acquisition d'un food-truck.*

Objectif opérationnel 4.2 - REQUALIFIER LES ENTREES DE VILLE

- Projet 1 - Aménagement d'effets de porte.
 - Point 1 - 4322 (2019-2020) Aménagement d'un effet de porte à Dottignies / Boulevard des Canadiens (SPW) - 4533 – (2019) - Entrée de ville Dottignies RN 512 (SPW) – L'aménagement d'un giratoire est terminé.
 - Point 2 - 4328 (2021-2022) Aménagement d'un effet de porte à Mouscron / RN58 côté rue de Menin (SPW). Un effet de porte a été réalisé rue de Menin au carrefour avec la chaussée de Gand.
 - Point 3 - 4331 (2021-2022) Aménagement d'un effet de porte à Mouscron / Rue de Menin. Un plateau a été réalisé dans le cadre de l'aménagement de la zone 30 en hyper-centre.
 - Point 4 - 4329 (2019-2020) Aménagement d'un effet de porte à Mouscron / Carrefour chaussée du Risquons-Tout / chaussée de Lille (SPW). Ce carrefour a été refait par le SPW.
 - Point 5 - 4332 (échancier) Aménagement d'un effet de porte à Mouscron / Carrefour chaussée de Gand-chaussée d'Aelbeke (SPW). Cet aménagement a été réalisé via "Wallonie Cyclable".

- Point 6 - 4324 (2021-2022) L'aménagement d'un effet de porte à Herseaux / rue du Petit-Audenarde (SPW) a été déplacé rue de la Citadelle, à hauteur de l'école dans le cadre de la sécurisation de son accès.
- Point 7 - 4316 (2019-2020) Aménagement d'un effet de porte au Mont-à-Leux / Grand'Rue (SPW). Ce projet est intégré dans le projet de réaménagement du Mont-à-Leux via la Politique des Grandes Villes.
- Point 8 - 4323 (2021-2022) L'aménagement d'un effet de porte à Dottignies / RN58 (SPW) a démarré avec l'installation des totems d'entrée de ville "Wallonie Cyclable".
- Point 9 - 4325 (2021-2022) L'aménagement d'un effet de porte à Herseaux / rue de la Broche de fer a démarré avec l'installation des totems d'entrée de ville "Wallonie Cyclable".
- Point 10 - 4356 (2019) - 4326 (2021-2022) Aménagement d'effets de porte dans le cadre de la finalisation de la Route de la Laine (SPW). La réalisation de deux fresques sur le thème de la Laine contribue à l'effet de porte. Cette première intervention sera suivie par l'aménagement des ronds-points situés entre la frontière et le rond-point des bobines. L'effet de porte au boulevard de l'Eurozone sera mis en œuvre avec l'aménagement de l'ensemble des ronds-points de la Route de Laine, de la frontière française au rond-point des Bobines.
- Point 11 - 4330 (2020) Aménagement d'un effet de porte à Mouscron / rue de la Marlière. Suite à l'acquisition d'une parcelle, un tel aménagement pourra être élaboré et intégré au projet de réaménagement de la rue du Marquis d'Ennetières.

- **Projet 2 - Aménagement paysager des ronds-points.**

- Point 1 - 4439 (Récurrent 2019-2024) Aménagement paysager des centres des ronds-points. Les interventions sur les ronds point de la Route de la Laine sont en cours de conception. La réflexion est en cours pour les autres ronds-points.

Objectif opérationnel 4.3 - REQUALIFIER LE QUARTIER TRANSFRONTALIER DU MONT-À-LEUX

- **Projet 1 - Interventions sur l'espace public.**

- Point 1 - 6314 (Récurrent 2019-2024) Mise en œuvre depuis 2016 à la faveur de la Politique des Grandes Villes, la redynamisation du micro-quartier frontalier du Mont-à-Leux (parc du Chalet, rue du Riez, rue Général Leman, rue des Tailleurs, rue des Cordonniers, Grand'Rue, îlot Plaquette et place du Chalet) a pour objectif le réaménagement urbain du quartier (retravail des flux en frontière, acquisitions immobilières en vue de démolition et de création de poches de stationnement, valorisation de l'habitat et des devantures commerciales). Depuis 2016, 16 acquisitions immobilières ont été réalisées dans le quartier prioritaire du Mont-à-Leux dans le cadre de la Politique des Grandes Villes.
- Point 2 - 7315 (Récurrent 2019-2024) Les acquisitions immobilières ont permis la démolition de 8 logements en 2019 et 2020 et 3 en 2021 afin d'assurer l'aménagement provisoire de poches de stationnement, et ce fidèlement au schéma directeur élaboré à l'entame du projet dans le cadre de la Politique des Grandes Villes.

- Point 3 - 7223 (2019) Dans le cadre du retravail de la frontière du quartier prioritaire du Mont-à-Leux une fresque a été réalisée sur le muret formant la frontière au niveau de la rue du Riez et il a été procédé au nettoyage des abords avec les jeunes du quartier dans le cadre d'« Eté solidaire, je suis partenaire ».
- Point 4 - En 2019, la clôture formant la frontière dans le fond du parc du Chalet et le long de la rue du Riez a été remplacée dans le cadre de la Politique des Grandes Villes en vue de structurer les flux en frontière, améliorer la propreté et l'entretien du site, et éviter les dégradations de clôture.
- Point 5 - 7321 (Récurent 2020-2024) Le projet de primes à l'embellissement des façades commerciales dans le quartier prioritaire du Mont-à-Leux est en réflexion. Il sera amorcé en 2022 dans le cadre du projet Créacom.

5. ŒUVRER À LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

Objectif opérationnel 5.1 - DISPOSER D'UN CADRE REGLEMENTAIRE ET OPERATIONNEL

Projets 5.1.1 - Actualisation et mise en œuvre des outils règlementaires

- **Projet 1 - Règlement général de police.**
 - **Point 1 - 7339 (Récurrent 2019-2024)** La démarche de concertation de la Cellule de Sécurité Intégrée Locale (CSIL - suivi du radicalisme au niveau local) a elle aussi été mise à mal du fait de la pandémie. Les réunions trimestrielles de la plateforme de partenaires au niveau local menées dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention ont été mises à mal dans le contexte sanitaire. Malgré tout, 2 réunions se sont tenues en 2020, et 4 se sont tenues en 2021. De plus, cette période a permis de formaliser la restructuration du fonctionnement local en adéquation avec l'évolution législative de 2018, notamment via l'élaboration d'une charte de fonctionnement.. En marge de la réflexion globale visant une refonte du RGP, les modifications suivantes ont été apportées afin de répondre aux réalités de terrain :
 - Points d'Apport Volontaire et recyparcs (article 158 modifié et 158bis inséré) ;
 - Consommation protoxyde d'azote (article 57 modifié) ;
 - Terrasses et enseignes/publicités (articles 5bis et 112 insérés) ;
 - Mur d'expression libre (article 57 modifié et article 58bis inséré).
 - **Point 2 - 7235 (Récurrent 2019-2024)** Mise en œuvre du respect du Règlement Général de Police et constatation des infractions. La constatation des infractions s'opère en continu lors des missions quotidiennes, mais aussi au cours d'actions thématiques (préventives et/ou répressives).
- **Projet 2 - Renouvellement du Plan Zonal de Sécurité.**
 - **Point 1 - 7310 (Récurrent 2019-2024)** Le Plan Zonal de Sécurité a été actualisé en 2020 et couvre la période 2020-2025. Les plans d'actions y liés sont en cours de finalisation avec les partenaires concernés.
- **Projet 3 - Suivi des différents outils relatifs à la gestion des risques.**
 - **Point 1 - 7275 (Récurrent 2019-2024)** La réalisation des PPUI Ecoles, initiée en 2018 est en cours. Les plans d'évacuation ont été mis à jour. Les mesures de mises en sécurité éventuelles sont suspendues à la disponibilité du service de Planification d'urgence, actuellement mobilisé pour le fonctionnement du centre de vaccination et la reprise des festivités.
 - **Point 2 - 7105 (Récurrent 2019-2024)** Sensibilisation à Be-Alert. La Ville de Mouscron participe en continu à la campagne de promotion de Be-Alert depuis 2018. En 2020, la crise sanitaire a empêché les événements lors desquels la campagne de sensibilisation aurait pu être organisée, mais les démarches de communication grand public se poursuivent.

- Point 3 - 7277 (Récurrent 2019-2024) Organisation d'exercices multidisciplinaires dans le cadre de la Planification d'urgence - 2 exercices étaient prévus en avril et juin 2020 mais ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire.
- Projet 4 - Conception et suivi d'outils relatifs à la gestion des festivités.
 - Point 1 - 7488 (Récurrent 2019-2024) Le règlement "Festivités" est effectif.
 - Point 2 - 7340 (Récurrent 2019-2024) La préparation et la coordination des festivités par la Cellule de Sécurité des Evénements a été affectée par la pandémie, qui a fortement limité la possibilité d'organiser des événements. Ces réunions ont redémarré en 2021 avec le redéploiement post-covid des festivités locales.
 - Point 3 - 7352 (Récurrent 2019-2024) L'élaboration d'un outil de traitement, d'analyse et de coordination des festivités sur le territoire a été reportée suite à la surcharge de travail pour le service de Planification d'urgence dans le contexte sanitaire. Elle est relancée en novembre 2021 par le recrutement d'un agent à temps plein qui y est affecté.
 - Point 4 - 7516 (Récurrent 2019-2024) La création d'un Règlement relatif à l'organisation de brocantes et vides greniers a été reportée suite à la surcharge de travail pour le service de Planification d'urgence dans le contexte sanitaire.
- Projet 5 – Règlements thématiques.
 - Point 1 - En 2018 a été finalisée la rédaction des règlements relatifs aux terrasses, et aux enseignes et dispositifs de publicité. En 2019 s'est tenue la concertation avec les commerçants dans le cadre de l'entrée en vigueur des 2 règlements.
 - Point 2 – En 2019 est entrée en vigueur la révision du règlement relatif à l'occupation du domaine public.
- Projet 6 - Conception et suivi d'outils relatifs à la sécurité des établissements HORECA.
 - Point 1 - 7467 (Récurrent 2019-2024) En perspective de la création d'un règlement HORECA, les dossiers administratifs relatifs aux demandes d'exploitation d'un établissement HORECA sont actuellement administrés par la zone de police. La procédure y liée intègre différents aspects (lettre d'intention, horaires d'exploitation, autorisation d'enseigne, prévention incendie, assurances, etc...).
 - Point 2 - 7304 (Récurrent 2019-2024) Le « Plan d'actions Grand'Place », initié en 2018, a évolué en Plan d'Actions "Débits de boissons" couvrant l'ensemble du territoire.

La concertation avec les exploitants d'établissements a permis de déboucher sur l'organisation, en 2019, de séances de sensibilisation du personnel des établissements à l'égard des risques liés à la surconsommation d'alcool, ainsi que sur l'élaboration d'un règlement cadrant les horaires d'exploitation des établissements Horeca. Ce règlement du 25-03-2019 prévoit la possibilité, pour les exploitants, de déroger aux horaires d'exploitation prévus dans le règlement afin de rester ouverts plus tardivement. Depuis 2019, 29 établissements ont introduit une telle demande.

En 2020 et 2021, les échanges avec le secteur HORECA ont surtout porté sur les mesures sanitaires s'y appliquant.

En parallèle, les partenaires de la table OMS Alcool ont développé, pendant la période de confinement, des capsules-vidéos sensibilisant à la consommation

excessive d'alcool et/ou de produits stupéfiants, et mènent une réflexion en vue de redynamiser leur activité et notamment le label "Hurlu+".

- **Projet 7 - Charte de la Vie nocturne.**
 - Point 1 - 7305 Elaboration de la Charte de la vie nocturne à Mouscron. Co-construite au fil de réunions de concertation avec des représentants du secteur Horeca, la Charte de la Vie nocturne a été approuvée par le conseil communal en sa séance du 27-05-2019.
 - Point 2 -7306 (Récurrent 2019-2024) Elaboration et promotion d'un label de qualité pour les établissements, lieux et acteurs partenaires de la Charte de la vie nocturne. Cette action est à lire en articulation avec le travail de dynamisation du label "Hurlu+" évoqué au point 5.1.1 - projet 6.

- **Projet 8 - Actualisation et mise en œuvre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention.**
 - Point 1 -7311 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre du renouvellement du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (et alors que le SPF Intérieur, pouvoir subsidiant, fonctionne depuis 2017 par de simples reconductions), la réflexion porte notamment sur l'articulation des problématiques prioritaires et des missions relevant des Gardiens de la Paix (insécurité routière et sensibilisation à la conduite sous influence, déjections canines, jets de déchets et mégots, consommation d'alcool sur la voie publique et nuisances en décollant, cybercriminalité, etc...).
 - Point 2 - 7341 (Récurrent 2019-2024) La mise en œuvre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention s'opère au travers de différentes actions préventives menées à l'égard des problématiques identifiées comme prioritaires (nuisances publiques, drogues, radicalisation violente), ainsi que dans la préparation d'actions répondant à la révision du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention telle qu'en réflexion.
 - Point 3 - 7312 (Récurrent 2019-2024) Les initiatives relatives au plan local de prévention de la radicalisation à portée violente (projet FRERO'S initié en 2016) furent en 2019 les représentations de la pièce de théâtre « Radicalement vôtre », suivie d'animations « Rien à faire, rien à perdre » dans les classes par l'asbl S.A.V.E. Belgium. Il n'a toutefois pas été possible, pour les écoles, de participer simultanément au temps de clôture prévu autour du reportage "Tous ensemble". Des temps d'échanges, propres à chaque école, ont cependant pu être organisés. Il convient de noter que l'appel à projets, subventionnant notre action, n'a pas été renouvelé en 2020 ; la démarche communale est dès lors supportée sur fonds propres.
 - Point 4 – 7344 (Récurrent 2019-2024) La démarche de concertation de la Cellule de Sécurité Intégrée Locale (CSIL - suivi du radicalisme au niveau local) a elle aussi été mise à mal du fait de la pandémie. Les réunions trimestrielles de la plateforme de partenaires au niveau local menées dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention ont été mises à mal dans le contexte sanitaire. Malgré tout, 2 réunions se sont tenues en 2020, et 4 se sont tenues en 2021. De plus, cette période a permis de formaliser la restructuration du fonctionnement local en adéquation avec l'évolution législative de 2018, notamment via l'élaboration d'une charte de fonctionnement.

Projets 5.1.2 - Mettre en œuvre des partenariats

- **Projet 2 - Partenariat local de prévention.**
 - Point 1 - 7307 (Récurrent 2019-2024) Mise en place d'un Partenariat Local de Prévention "Vie nocturne". La période sanitaire impactant fortement le secteur Horeca, cette action n'a pas encore pu être développée.
 - Point 2 - 7308 (Récurrent 2019-2024) Poursuite et développement des Partenariats Locaux de Prévention. Si la concertation avec les coordinateurs des différents PLP a pu se tenir, la communication générale via les PLP s'est essentiellement limitée à la diffusion d'informations ou conseils utiles dans le contexte sanitaire 2020-2021.

- **Projet 3 - Projets de prévention thématiques.**
 - Point 1 - « 1 jour sans » (campagne nationale de sensibilisation des citoyens aux mesures de sécurisation de leurs habitations) : en 2020, les quartiers de l'entité ciblés « vieux ménages » ont été spécifiquement visés, de même que les nouveaux clos. Au niveau national, en 2021, la campagne a évolué en "BeSafe@Home", gardant les mêmes finalités. Les Gardiens de la Paix ont dans ce contexte tenu un stand d'information et de sensibilisation fin octobre lors du marché hebdomadaire sur la Grand'Place.
 - Point 2 – Plusieurs services viennent en appui pour la mise en place des « Plan Grand Froid » et « Plan Canicule ».
 - Point 3 – L'opération « Prends ta binette » (entretien obligatoire des abords de propriétés par leurs occupants), menée de longue date, a pu être organisée en 2020 et 2021, malgré la pandémie.
 - Point 4 - « Protège ta camionnette ». Initiée en 2018-2019, cette démarche de sensibilisation des entreprises et indépendants aux mesures de sécurisation des véhicules utilitaires à l'égard des vols a été reconduite fin 2021.
 - Point 5 (Rappel) L'organisation du "Brevet cycliste" a été ponctuée par le rythme scolaire imposé par la période sanitaire. Cette action a été reconduite selon ses modalités habituelles dès la rentrée 2021. Voir point 3.3.4 - projet 3 – point 1.
 - Point 6 (Rappel) Contrôle vélos dans les écoles Voir point 3.3.4 - projet 3 – point 2.
 - Point 7 – 2116 (Récurrent) 2019-2024) Le projet 16ZAM a été annulé en 2020. Une réflexion est menée sur le concept du projet et le contact avec les établissements scolaires. Dans l'attente, le projet a été réédité en 2021.

Objectif opérationnel 5.2 - SECURISER L'ESPACE PUBLIC

Projet 5.2.1 - Conception et mise en œuvre des dispositifs de sécurisations des espaces publics

- **Projet 1 - Actualisation et mise en œuvre du programme de vidéo-surveillance.**
 - Point 1 - 7300 (2019-2020) Vidéosurveillance - Phase 1 - Etude diagnostique et de projet. Cette 1ère phase a été réalisée.
 - Point 2 - 7301 (2020-2021) Vidéosurveillance - Phase 2 - Rénovation/Amélioration du dispositif existant. Cette 2ème phase a été réalisée. L'entretien et l'amélioration du système nécessite cependant une veille continue.
 - Point 3 – Le projet d'intégration de dispositifs de reconnaissance automatique des plaques aux entrées de ville est géré par la zone de police et s'inscrit dans l'approche globale qui couvre la mise à niveau de la vidéo-surveillance.

- Point 4 - 7302 (2022-2023) Vidéosurveillance - Phase 3 - Développement du dispositif en centre-ville. Cette 3ème phase a été réalisée. Le développement du système nécessite cependant une veille continue, notamment au regard des opportunités liées par exemple à certains travaux d'ampleur (par exemple aux abords de la gare de Mouscron).
 - Point 5 - 7303 (2022-2023) Vidéosurveillance - Phase 4 - Développer le dispositif dans les quartiers périphériques. Ce travail d'ampleur a été initié mais n'est pas terminé.
- **Projet 2 – Sécurisation des accès aux différents cimetières, parcs et plaines de jeux.**
 - Point 1 - 7083 (2019-2020) Inventaire et estimation des besoins pour la fermeture cimetières, plaines de jeux, parcs. Cet exercice est réalisé.
 - Point 2 - 7298 (2019) Sécurisation des accès du parc communal. Elle est en voie de finalisation, certaines mesures devant être adaptées.
 - Point 3 - 7236 (2020) Sécurisation et fermeture automatique des accès - Installation des dispositifs d'ouverture/fermeture automatique. Le test du dispositif retenu est en cours au cimetière de Luigne et sera étendu aux autres sites dès qu'il sera pleinement opérationnel. Dans l'attente, 3 agents ALE ont la charge de différents circuits d'ouverture/fermeture des sites de toute l'entité.
 - Point 4 - 7299 (2020) Sécurisation des accès aux plaines de jeux, de sport et des espaces verts. Au terme de l'évaluation du test au cimetière de Luigne, un dispositif identique sera implanté progressivement sur tous les sites. Dans l'attente, 3 agents ALE ont la charge de différents circuits d'ouverture/fermeture des sites de toute l'entité.
- **Projet 3 – Sécurisation des espaces publics.**
 - Point 1 - 7345 (Récurrent 2019-2024) Le plan de sécurisation des abords d'écoles vise 63 lieux et est mis en œuvre dans une démarche multipartenaires associant police locale, Stewards de la Gestion Centre-Ville, Gardiens de la Paix, surveillants habilités des écoles ou ALE.
 - Point 2 - 7228 (Récurrent 2019-2024) La sécurisation des gares et de leurs abords a fait l'objet d'une déclaration d'intentions conjointe SNCB-Ville-Police. Celle-ci est existante mais son action doit être redynamisée.
 - Point 3 - 7225 (Récurrent 2019-2024) Le gardiennage privé du parking "Les Arts" a été mis en place.
 - Point 4 – Dans le cadre du projet « Rue scolaire » la fermeture temporaire de la rue Louis Dassonville à Luigne est assurée à la sortie de l'école maternelle, les jours de classe. Un second projet sera mis en place dans la rue du Sapin vert, tronçon compris entre la rue des Moulins et la rue du Val, au niveau de l'école primaire du Sacré-Cœur.
 - Point 5 - 3173 (2021-2022) Sécurisation de l'îlot culturel Musée/Académie par l'éclairage et la pose de caméras de surveillance n'a pas encore été réalisée.
 - Point 6 - 7224 (2019) Le programme de sécurisation du parking et du jardin « Les Arts » avait été défini en 2018. Il a consisté en la mise en conformité incendie et panique et la sécurisation générale du parking "Les Arts" et de ses abords. Les travaux ont été concrétisés en 2019 (système de désenfumage, éclairage, voies d'évacuation, détection incendie, rafraîchissement des peintures, nettoyage des

caniveaux d'évacuation des eaux, préparation des travaux de rhabillage des édicules piétons, etc...) et en 2020 (notamment système de vidéosurveillance, travaux de rhabillage des édicules piétons, etc...). Depuis, en suivi continu, les objectifs sont les suivants : suivi de la mise en conformité incendie et panique, suivi des nuisances occasionnées (squats, dégradations...) gardiennage du site (gardiennage privé, Gardiens de la Paix, Gestion Centre-ville), suivi des nuisances occasionnées aux abords du parking et notamment à l'entrée du Marius Staquet (pose d'une clôture fermant le couloir d'accès menant de l'esplanade Charles De Gaulle à l'entrée principale du bâtiment), etc.

Projet 5.2.2 - Conception et mise en œuvre des dispositifs de sécurisation des bâtiments publics.

- **Projet 1 – Sécurisation et orientation au sein des bâtiments administratifs.**
 - Point 1 - 4237 (Récurrent 2019-2024) Une orientation adéquate du public, dans les bâtiments ouverts au public, via la panneautique ainsi qu'une borne d'information au CAM, a été mise en place.
 - Point 2 - 7429 (2019) La sécurisation des accès aux plateaux et services du CAM a été mise en place.

- **Projet 2 - Sécurisation et modernisation des antennes administratives.**
 - Point 1 - 2107 (2019) L'avant-projet et permis pour la sécurisation et la modernisation de l'antenne administrative de Dottignies sont programmés en 2022. Ce projet a été inscrit dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 2 - 2104 (2020-2023) L'avant-projet et permis pour la sécurisation et la modernisation de l'antenne administrative d'Herseaux sont programmés en 2022. Ce projet a été inscrit dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 3 - 2108 (2019-2021) L'avant-projet et permis pour la sécurisation et la modernisation de l'antenne administrative de Luingne sont programmés en 2022. Ce projet a été inscrit dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).

- **Projet 3 - Sécurisation et modernisation des locaux associatifs.**
 - Point 1 – La rénovation de la Maison de Quartier de Mont-à-Leux a été inscrite dans la Politique Intégrée de la Ville (PIV).
 - Point 2 - 3091 (2019-2020) l'installation d'une caméra de surveillance dans le foyer de Dottignies est reportée à 2022. Divers travaux de rénovation du foyer sont en cours.

Projet 5.2.3 - Programme de mises en conformité incendie

- **Projet 1 - Cabines haute tension.**
 - Point 1 - 4437 (2019-2020-2021) La mise en conformité des cabines haute Tension s'opère sur base du cahier des charges établi en 2018 et à relancer en 2022 (consécutivement à la faillite de l'adjudicataire, qui n'a pas terminé tous les travaux).

- **Projet 2 - Mises en conformité incendie des équipements publics**

- Point 1 - 5423 (2019-2020) La mise en conformité incendie de l'Arsenal de Dottignies a été réalisée.
- Point 2 - 5424 (2019-2020) La mise en conformité incendie de l'Arsenal de Mouscron a été réalisée.
- Point 3 - 7351 (Récurrent 2019-2024) La mise en conformité incendie des bâtiments communaux et non communaux (hors logements) a démarré en 2019 avec les crèches.
- Point 4 - 7361 (2020-2021) Les études relatives à la mise en conformité incendie en vue de l'exploitation d'un parking sous la Rénovation Urbaine de Mouscron ont démarré en 2020.

6. OFFRIR AUX HABITANTS UN SERVICE PUBLIC EFFICACE ET DE QUALITÉ, ET VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Objectif opérationnel 6.1 - OPTIMALISER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES COMMUNAUX

Projet 6.1.1 - Renforcement de l'information et de l'accès tous publics.

- Projet 1 - Développement du E-guichet.
 - Point 1 - 2106 (Récurrent 2019-2024) Le développement du e-Guichet pour les demandes liées au Registre National est en cours.
 - Point 2 - 2110 (Récurrent 2019-2024) Le développement du e-Guichet pour offrir un package complet aux citoyens y compris le paiement en ligne pour certains documents administratifs est en phase de testing et de formation des agents.
 - Point 3 - 7276 (Récurrent 2019-2024) La création d'un formulaire en ligne pour les festivités a été mise en suspens vu l'impossibilité d'organiser des festivités et la surcharge du service Planification d'urgence affecté à de nombreuses missions Covid. Ce projet est relancé en novembre 2021 par le recrutement d'un "coordinateur des événements" à temps plein, chargé de cette mission.
 - Point 4 – e-Box. Mouscron s'inscrit comme commune pilote wallonne de la transition digitale, en offrant aux citoyens depuis octobre 2020 la possibilité de recevoir les factures émises par la Ville sur l'e-Box gérée par la Région Wallonne. En phase test, il s'agit des factures relatives aux crèches, aux écoles et à l'accueil extra-scolaire.

- Projet 2 - Horaires d'ouverture des guichets.
 - Point 1 - 2119 (Récurrent 2019-2024) L'adaptation des horaires d'ouverture des guichets du Registre National n'a pas été mise en œuvre au regard des contraintes liées au confinement.
 - Point 2 - Le service à domicile pour les personnes à mobilité réduite est d'ores et déjà mis en œuvre et permet à ce public, moyennant la production d'un certificat médical, de procéder au renouvellement de la carte d'identité ou du titre de séjour électronique.
 - Point 3 – Permanences dans les quartiers au sein des antennes administratives de Dottignies, Herseaux et Luigne. Elles assurent un service de proximité dans les quartiers (état civil, etc.) et permettent d'orienter les citoyens vers les services qui ne sont pas décentralisés. Fermées depuis mars 2020, elles ont été réouvertes (d'abord sur rendez-vous) à partir de juin 2020.

Objectif opérationnel 6.2 - ASSURER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Projet 6.2.1 - Mesures en vue de renforcer la cohésion des agents de l'Administration et la coopération interservices.

- Projet 1 – Communication interne et animations.
 - Point 1 – Afin d'assurer la promotion interne des actions des services et offrir des informations thématiques au personnel, la revue « Commun'Info » a été réactivée en version numérique. 6 éditions ont vu le jour en 2019, 2 en 2020 ainsi qu'en 2021
 - Point 2 – Afin de communiquer les valeurs de l'Administration tant auprès du personnel que des visiteurs, celles-ci ont été affichées sur tous les sites ainsi qu'à l'accueil du CAM.
 - Point 3 – Afin d'encourager la connaissance interpersonnelle, la mise à jour des photos des membres de l'administration communale a été réalisée et diffusée en interne.
 - Point 4 – En 2020, la cérémonie des vœux s'était accompagnée, outre du traditionnel petit-déjeuner, d'un grand jeu inter-équipes réunissant l'ensemble des services y compris celui des crèches communales ainsi que d'un repas. Cette activité avait contribué à fédérer les équipes et généré beaucoup de retours positifs. Hélas la pandémie a interdit cette activité en 2021 et 2022. Afin de pallier celle de 2021, un concours interservices du plus beau Sapin de Noël récup' a été organisé en 2020.

- Projet 2 - Actions visant une organisation performante de la coopération interservices.
 - Point 1 - 4373 (Récurrent 2019-2024) La poursuite de l'amélioration de la coordination des travaux s'opère à travers les coordinations interservices regroupant par exemple les services techniques et les bureaux d'études voiries et bâtiments, les services techniques et environnement, etc. La coordination et la communication des projets portés par des subsidaires transversaux sont quant à elles facilitées par l'action de la cellule de coordination du PST et de communication du PST.
 - Point 2 - 5238 (2019-2020) La réflexion relative à la mise en place d'un système de priorisation des demandes d'intervention de travaux (DIT) est en cours.
 - Point 3 - 7020 (2019-2020) Les modalités de développement d'une communication par courriel efficace est en cours de réflexion.

Projet 6.2.2 - Amélioration des conditions de réalisation des missions du personnel

- Projet 1 - Actions destinées à définir les missions et à améliorer les conditions de travail de certains agents.
 - Point 1 - 5239 (2019-2020) Dans le cadre de l'organisation de la localisation et des itinéraires des aspirateurs Gluttons, les circuits ont été encodés dans le logiciel de gestion des travaux.
 - Point 2 - 3079 (2019) L'organisation des missions des puéricultrices de l'accueil extrascolaire a été réalisée en 2019 afin d'assurer le respect des normes d'encadrement.
 - Point 3 - 7175 (2019-2020) La réflexion sur les gardes à domicile est en cours.

- Point 4 – Dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) a été prévu l'engagement d'un agent technique pour le suivi des dossiers de rénovation énergétique.
- Projet 2 - Accompagnement du personnel assurant la gestion et l'entretien du patrimoine immobilier.
 - Point 1 - 7080 (2019-2020) Dans le cadre de l'homogénéisation des missions de conciergeries, 6 missions ont été homogénéisées.
 - Point 2 - 7081 (2019-2020) La définition des missions et formation des hommes d'entretien dans les différentes implantations (halls sportifs, écoles, culture...) est en cours.
 - Point 3 : Afin de répondre aux exigences sanitaires liées à la pandémie, une équipe d'entretien a été dédiée à la désinfection des lieux de travail dans le contexte sanitaire tandis que du matériel ad hoc (masque, désinfectant) est distribué à chaque agent.
 - Projet 3 – Optimisation du logiciel de gestion des travaux.
 - Point 1 - 5240 (Récurrent 2019-2024) Dans le cadre de l'accompagnement des référents, la base de données du logiciel de gestion des travaux a été enrichie.
 - Projet 4 – Equipement du personnel.
 - Point 1 – 4427 (2019) L'acquisition de mobilier complémentaire pour le CAM a été réalisée. Il est à noter que, dans le cadre de la pandémie, du mobilier supplémentaire a été acquis afin de mettre en œuvre les mesures de distanciation. Du matériel de sécurité (casques, harnais, ...) ainsi que du matériel destiné au bien-être au travail (rehausseurs pour portables, repose-pied, etc.) ont été acquis et répartis au sein des services.
 - Point 2 – Dans le cadre de l'obligation du télétravail ont été acquis de nouveaux ordinateurs portables et mis en place des connexions VPN.
 - Projet 5 - Formation, coaching, évaluation du personnel et management global des services.
 - Point 1 - 7249 (Récurrent 2019-2024) La mise en œuvre du Plan Annuel d'Actions et du Plan Global à 5 ans du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail est une obligation légale scrupuleusement respectée.
 - Point 2 - 7374 (Récurrent 2019-2024) En vue d'une gestion dynamique du personnel pour améliorer la qualité, les compétences et le bien-être au travail, de nombreuses formations sont organisées, de manière générique pour l'ensemble du personnel, ou de manière ciblée selon certaines compétences (telles que l'urbanisme, des manipulations techniques spécifiques comme l'amiante, etc.). Pour exemple, en 2020, +/- 90 formations différentes ont été proposées pour +/- 175 participants. En outre, 98 personnes ont été recyclées en secourisme et 14 personnes en formation Coach Manager.
 - Projet 6 - Mesures de soutien à la valorisation des droits et devoirs du personnel.
 - Point 1 - 7375 (Récurrent 2019-2024) Les réflexions liées à la révision des cadres et statuts dans la limite des possibilités légales et budgétaires se poursuivent. Plusieurs réunions ont été menées à cet effet en 2021.

- Point 2 - 7376 (Récurrent 2019-2024) La poursuite des concertations et négociations syndicales permet de faire remonter les besoins structurels des travailleurs vers les autorités communales.
- Point 3 - Le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) a été mis en application en 2019. Un nouveau Délégué à la Protection des Données (DPO) a été désigné en 2021. Une étude de mise en œuvre en partenariat avec l'UVCW est en cours.

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION

Le PST 2.0 comptabilise quelques 479 actions auxquelles s'ajoutent 238 actions qui répondent aux ambitions de la Déclaration de Politique Communale sans y être intégrées. Parmi celles-ci 156 l'ont été par la Ville, 59 en partenariat entre la Ville et d'autres institutions (ASBL, SPW, etc.) et 6 l'ont été de manière autonome par des privés ou des institutions telles des ASBL.

Ainsi, les ambitions de la Déclaration de Politique Commune sont rencontrées à 100 % par des actions menées par la Ville ou en partenariat entre la Ville et des acteurs tiers et exceptionnellement de manière indépendante par des tiers.

255 actions du PST 1.0 ont été menées à leur terme. 224 sont en cours de mise en œuvre ou le seront ultérieurement, conformément à la priorisation définie en 2019.

Il en résulte que 50 % des actions visées par le PST 1.0 ont été achevées (une minorité s le seront au 31-12-2021).

91 des projets achevés ont été impactés négativement par la pandémie, notamment par des annulations. Par contre 6 ont vu leur mise en œuvre accélérée par celle-ci. Parmi les projets qui sont en cours de mise en œuvre, 19 ont été impactés négativement par la pandémie et 14 l'ont été positivement.

Au titre d'impact positif, on citera par exemple la mise en œuvre de l'annuaire des bénévoles ou des interventions d'entretien ou de rénovation de bâtiments publics inoccupés du fait des mesures sanitaires.

24 projets ont été créés afin de répondre aux enjeux de la pandémie. Outre des projets de soutien aux citoyens et aux commerçants, il s'agit de quelques projets liés à des loisirs et pour lesquelles il fallait concevoir la réalisation « en bulle », ou encore le renforcement d'activités en extérieur en compensation de l'interdiction d'activités en intérieur.

Il est à noter que 37 actions sont introduites dans le cadre de la politique Intégrée de la Ville, dont 26 ne faisaient pas partie du PST 1.0.

RAPPORT FINANCIER